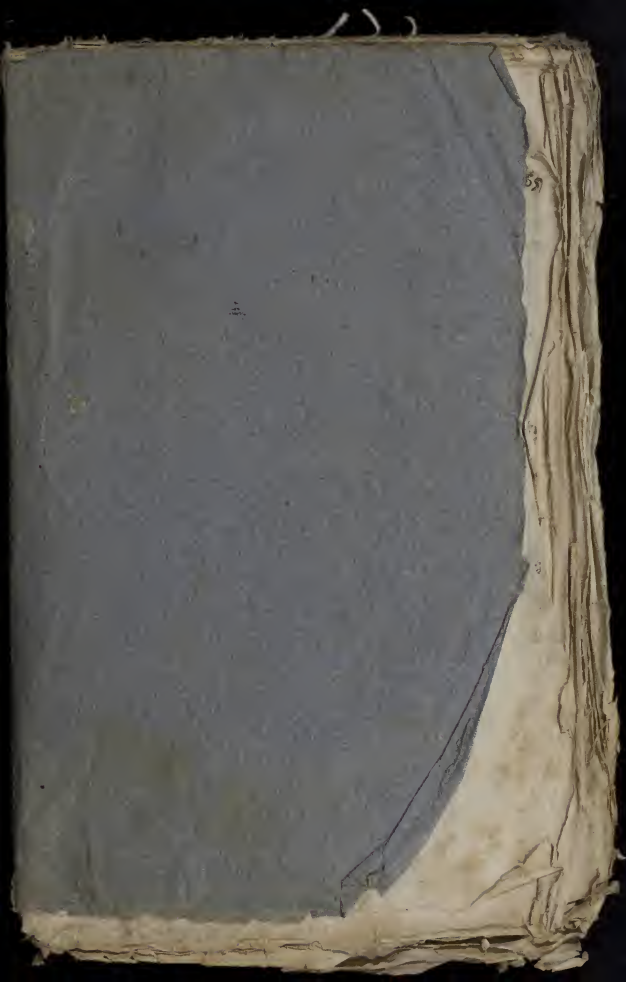


Immobile d'extase & d'amour ennivré,
Il s'oublie. A la soif dont le feu le dévore
Succède un feu plus dévorant encore.
Le corps penché, les yeux baissés,
Les bras tendus & les regards fixés
Vers cette image qu'il adore,
» Objet charmant, dit-il, qui que tu sois,
» Bergère, Nayade ou Déesse,
» Ne dédaigne pas ma tendresse;
» J'aime! j'en fais l'aveu pour la première fois.
» Hélas! tu parois me sourire,
Et chaque fois que ma bouche soupire
» [illegible] sembles soupirer aussi.
» M'aimeroi[illegible]. Je vois tes larmes
» S'échapper!... » En parlant ainsi,
[illegible]s pleurs tombent dans l'onde & sillonnent les charmes
[illegible]e la Nymphe qui tremble au milieu du cristal!
» Grands dieux!... quel changement fatal;
» Quel sort, ou quel caprice à mes yeux te déguise?
» Ce n'est plus toi!.. » L'onde se tranquillise
Et la Beauté renait. « Enfin je te revois!

à so
ché.
plus
des
mai
rival
Mor
la c
inse
L'o
dét
pro
serv
cha
de
arc
son
son
gar

INSTRUCTION
POUR
LES GARDES NATIONALES,

ARRÊTÉE PAR LE COMITÉ MILITAIRE,

ET IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Du premier Janvier 1791.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
1791.

TABLE DES TITRES,

PARTIES ET ARTICLES

CONTENUS DANS CETTE INSTRUCTION.

ÉCOLE DU GARDE NATIONAL.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIEME PARTIE.

Des différens pas.

ÉCOLE DE PELOTON.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

QUATRIÈME PARTIE.

CINQUIÈME PARTIE.

SIXIÈME PARTIE.

ÉCOLE DE BATAILLON.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

Différentes manières de passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne.

TROISIÈME PARTIE.

QUATRIÈME PARTIE.

CINQUIÈME PARTIE.

SIXIÈME PARTIE.

Fin de la table des titres, parties et articles contenus dans cette Instruction.

INSTRUCTION

UR LA M
ulte, fumoi
e en conçu
ente que c
telles; & p
is-tu, mon
ue ce peup
r Fils, ven
traits; qu
our le pl
leufe, fai
Abaiffe
& fauve
tien. Elle
acre, & la
mi. A l'ir
de fon c
le pofe fi
en le diri
ʼfiché;

NSTRUCTION

POUR

S GARDES NATIONALES

DE FRANCE,

DIGÉE PAR M. DE NOAILLES.

Du premier Janvier 1791.

INTRODUCTION.

SEMBLÉE NATIONALE a confié au comité de conftitution omité militaire le soin de lui présenter l'organisation des gardes les, ainsi que les élémens de tactique à leur usage.

omité militaire, chargé spécialement du second objet, a dû con- les gardes nationales dans leur état habituel, qui a pour but la intérieure du royaume; et dans leur situation accidentelle, qui a ntérêt la défense extérieure de l'empire.

t au patriotisme des gardes nationales, c'est à leur zèle infatigable France doit sa liberté; c'est sur elles principalement que l'uni- té des citoyens se repose du maintien de la constitution qu'elles glorieufement établie.

service des gardes nationales deviendra moins pénible dès que le e des ennemis de la liberté et de la constitution diminuera, et ıssistance à la guerre ne sera point réclamée lorsque la France epris en Europe l'ascendant que doit lui donner l'étendue de son ›ire, la richeffe de son sol et les principes de liberté et d'égalité ›nt la base de sa constitution.

occupations journalières des gardes nationales, les intérêts de ulture, du commerce et des arts, ne leur permettent point de se

A

Fin de la table des titres, parties et articles contenus dans cett Instruction.

INSTRUCTION

INSTRUCTION
POUR
LES GARDES NATIONALES
DE FRANCE,

Rédigée par M. de Noailles.

Du premier Janvier 1791.

INTRODUCTION.

L'Assemblée nationale a confié au comité de constitution et au comité militaire le soin de lui présenter l'organisation des gardes nationales, ainsi que les élémens de tactique à leur usage.

Le comité militaire, chargé spécialement du second objet, a dû considérer les gardes nationales dans leur état habituel, qui a pour but la police intérieure du royaume ; et dans leur situation accidentelle, qui a pour intérêt la défense extérieure de l'empire.

C'est au patriotisme des gardes nationales, c'est à leur zèle infatigable que la France doit sa liberté ; c'est sur elles principalement que l'universalité des citoyens se repose du maintien de la constitution qu'elles ont si glorieusement établie.

Le service des gardes nationales deviendra moins pénible dès que le nombre des ennemis de la liberté et de la constitution diminuera, et leur assistance à la guerre ne sera point réclamée lorsque la France aura repris en Europe l'ascendant que doit lui donner l'étendue de son territoire, la richesse de son sol et les principes de liberté et d'égalité qui sont la base de sa constitution.

Les occupations journalières des gardes nationales, les intérêts de l'agriculture, du commerce et des arts, ne leur permettent point de se

livrer au genre d'éducation militaire qu'on exige des troupes de ligne ; elles ne doivent donc pas suivre exactement les mêmes principes de tactique.

La formation habituelle des gardes nationales sera sur deux rangs. Sans exiger que les gardes nationales manient leurs armes avec la précision du soldat sans cesse sous les drapeaux, nous desirons qu'elles puissent s'en servir sans se gêner dans le rang, et de manière à éviter les accidens qu'entraîne le manque d'habitude pendant l'action. Il est donc indispensable de régler pour les gardes nationales, une instruction relative à ces données.

Les gardes nationales doivent savoir combattre en troupe ; pour cela il faut qu'elles apprennent à marcher en ordre, et à tirer avec justesse : il eft donc nécessaire de leur fixer une instruction par compagnie, ensuite par bataillon, et de les faire tirer à la cible.

Promptitude et simplicité dans les manœuvres : tel eft le problême que nous avons à résoudre.

Sans entrer ici dans la question qui s'est élevée entre les partisans de l'ordre mince et ceux de l'ordre profond, nous adopterons les moyens les plus faciles d'occuper toutes les positions où les gardes nationales peuvent se trouver devant l'ennemi. Nous n'hésitons pas à établir que la marche en colonne est celle que les gardes nationales doivent préférer.

Elles doivent fondre sur l'ennemi à l'instant où le point d'attaque est déterminé, et conserver aussi l'avantage non contesté aux Français dans les combats corps-à-corps.

Après avoir indiqué l'attaque en colonne comme la plus favorable pour les bataillons de gardes nationales, nous ne donnons cependant point d'exclusion à l'ordre déployé ; nous avons cherché seulement à le simplifier, de manière à le rendre d'une exécution facile pour des troupes toujours moins manouvrières que les troupes de ligne.

Nous pensons qu'un rassemblement d'un mois en bataillon, lorsqu'il s'agira du service à la guerre, suffira pour mettre les gardes nationales à portée d'exécuter tous les mouvemens qui leur seront indiqués. Nous observerons seulement qu'il sera utile que le commandant en second et l'adjudant de chaque bataillon aient servi quelque temps dans les troupes de ligne.

L'instruction que nous adoptons paroîtra peut-être bien étendue ; mais nous avons cru utile de présenter nos principes d'une manière assez claire pour ne pas les rendre susceptibles de différentes interprétations (1).

---

(1) Tous officiers et sous-officiers de l'armée connoissant les moyens qu'il faut employer pour former les gardes nationales, et ces mêmes officiers et sous-officiers retirés ou en semestre, étant à portée de les instruire, il nous a paru avantageux de ne faire de changemens à l'ordonnance de l'infanterie que ceux qui peuvent la simplifier et la rendre facile à tous.

TITRE PREMIER.

FORMATION D'UNE LÉGION.

Chaque légion sera composée d'un nombre de bataillons proportionné à la population du district dont elle fera partie.

Chaque bataillon de gardes nationales sera composé de huit compagnies.

ÉTAT-MAJOR DE LA LÉGION.

Un commandant de légion.
Un adjudant général.
Un sous-adjudant général.

ÉTAT-MAJOR DU BATAILLON.

Premier chef de bataillon.
Second chef de bataillon.
Un porte-drapeau.
Un adjudant.
Un chirurgien-major.
Un maître armurier.
De plus, en temps de guerre,
Un quartier-maître-trésorier.
Un aumônier.
Un aide-chirurgien.
Et un maître cordonnier.

Composition d'une compagnie.

Chaque compagnie sera commandée par un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant.

Il y aura dans chaque compagnie, pour les manœuvres, trois sergens, cinq caporaux, dont un fourrier, quarante fusiliers, un sapeur et un tambour.

L'on suivra pour la nomination des officiers et sous-officiers, ce qui est prescrit par l'article XIII, section deuxième des décrets sur les gardes nationales.

TITRE SECOND.

ARMEMENT ET ÉQUIPEMENT.

TOUTES les parties de l'armement et de l'éqnipement des officiers, sous-officiers, soldats et tambours seront uniformes, et conformes aux modèles qui seront envoyés.

L'état-major sera armé de pistolets à la ceinture, et d'un sabre.

Les officiers des fusiliers seront armés d'une épée ou d'un sabre, et d'un pistolet.

Tous les sous-officiers et soldats seront armés d'un fusil avec sa baïonnette, et d'un sabre court.

Les tambours seront armés d'un sabre.

TITRE TROISIÈME.

ORGANISATION DU BATAILLON.

Définitions et notions préliminaires.

PLUSIEURS soldats, les uns à côté des autres, sur une ligne droite, forment ce qu'on nomme un rang. On compte, pour chaque homme ainsi placé, vingt-un pouces d'espace.

Plusieurs soldats, les uns derrière les autres, sur une ligne droite, forment ce qu'on appelle une file.

Supposons une troupe de trente-deux hommes, (et telle sera à-peu-près la force des compagnies de gardes nationales, soustraction faite des soldats malades ou de garde aux équipages, etc.); si ces hommes sont sur un seul rang, on dit que la troupe ainsi formée borde la haie.

Si cette même troupe a ses rangs de seize soldats, et ses files de deux, on dit qu'elle a seize hommes de front sur deux de hauteur.

Une compagnie forme un peloton, et chaque peloton deux sections.

Deux pelotons forment une division.

L'ordre en colonne, est celui suivant lequel plusieurs troupes ainsi formées sont placées les unes derrière les autres.

L'ordre déployé, ou en bataille, est celui suivant lequel ces mêmes troupes sont placées les unes à côté des autres.

L'homme qui tient la direction d'une colonne, s'appelle *guide.*

De la formation du bataillon.

Dans les bataillons, les pelotons seront désignés, de la droite à la gauche, par le nom de premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième.

Les quatre premiers pelotons formeront le demi-bataillon de droite; les quatre autres, le demi-bataillon de gauche.

Chaque peloton sera partagé en deux sections; celle de la droite s'appellera *la première*, et celle de la gauche *la seconde.*

Les pelotons, dans chaque compagnie, seront formés par rang de taille; la moitié, composée des plus grands hommes de chacune, formera le premier rang; l'autre moitié, composée des plus petits, formera le second rang : les plus grands hommes seront placés à la droite de chaque rang; et le rang de taille ira ainsi en dégradant jusqu'à la gauche.

Les caporaux seront placés par rang de taille entr'eux, à la droite et à la gauche de leur peloton, dans chaque rang.

Les contrôles seront dressés en conséquence tous les ans, du 15 au 20 avril. Les changemens indispensables qui arriveront dans le courant de l'année, n'auront jamais lieu que dans l'intérieur du peloton, et pour remplacer les hommes qui viendront à y manquer.

La distance entre les rangs sera d'un pied et demi, lequel sera mesuré de la poitrine des hommes du second rang, au dos de leur chef de file, ou à leur havre-sac, quand le garde national en sera chargé.

Les soldats de chaque compagnie qui excéderont le nombre des files fixées pour chaque peloton par le commandant de bataillon, formeront un peloton d'hommes de remplacement, qui sera placé à vingt pas en arrière du centre du bataillon en ordre de bataille.

Place des officiers et sous-officiers dans les bataillons en ordre de bataille.

(*Pl. I.*) Le capitaine, à la droite du peloton au premier rang; le premier sergent, derrière lui, au dernier rang.

Le sous-lieutenant, derrière la gauche de la première section.

Le second sergent, derrière la droite de la seconde section.

Le lieutenant derrière la gauche.

Les officiers et sous-officiers de serre-file seront placés à deux pas du dernier rang.

Dans le peloton de l'aile gauche, le lieutenant sera à la gauche du premier rang du bataillon, et un caporal de cette même compagnie derrière lui, au dernier rang.

Le troisième sergent de chaque compagnie sera employé soit comme guide général, soit à la garde du drapeau.

Les tambours se placeront à vingt pas en arrière des serre-files, vis-à-vis le troisième peloton.

Le remplacement des officiers et des sous-officiers se fera de grade en grade dans chaque compagnie.

Lorsqu'un porte-drapeau sera absent, il sera remplacé par un sergent choisi à cet effet.

Garde des drapeaux.

Il sera attaché à la garde du drapeau de chaque bataillon, quatre sergens et quatre caporaux, pris sur les huit compagnies, et choisis entre ceux qui auront acquis le plus de régularité et de perfection, tant dans la position sous les armes, que sur la marche.

Le premier rang de la garde du drapeau sera disposé ainsi : le porte-drapeau au centre, un sergent à sa droite, un à sa gauche.

Au second rang, un sergent au centre, un caporal à sa droite, et un à sa gauche.

Au troisième rang de même. Ce rang se placera en bataille sur la ligne des serre-files, bras à bras et vis-à-vis de leur place.

Les caporaux porteront l'arme comme les sergens.

La garde du drapeau du bataillon, sera placée à la gauche de la seconde section du quatrième peloton, de laquelle section elle fera partie.

Place des officiers de l'état-major.

Le chef de bataillon sera à cheval et placé à vingt pas derrière le centre des serres-files de son bataillon, dans la direction de la file du drapeau. Il pourra, nonobstant, se porter par-tout où sa présence sera nécessaire.

Le commandant en second sera placé à dix pas en arrière des serre-files derrière le centre du demi-bataillon de droite, et l'adjudant à la même distance derrière le demi-bataillon de gauche.

Intervalle entre les bataillons.

L'intervalle ordinaire entre les bataillons sera de 24 pas ou de 48 pieds comptés, depuis le lieutenant qui ferme l'aile gauche d'un bataillon jusqu'au capitaine de l'aile droite de l'autre bataillon.

ÉCOLE
DU GARDE NATIONAL.

L'école du garde national sera divisée en trois parties.

La première partie comprendra ce qu'on doit enseigner au garde national avant de lui faire porter l'arme.

La seconde comprendra ce qui est relatif à l'usage qu'il doit apprendre à faire de son arme.

La troisième comprendra les différens pas, les principes de la marche de front et de flanc, des alignemens et des changemens de direction.

PREMIÈRE PARTIE.

1°. Position du garde national sans armes.
2°. Mouvement de tête.
3°. Les à droite, les à gauche, demi-tour à droite.
4°. Principes du pas ordinaire direct.

SECONDE PARTIE.

1°. Principes du port d'armes.
2°. Maniement des armes.
3°. Charges précipitées et à volonté.
4°. Les feux à commandement et les feux à volonté.

TROISIÈME PARTIE.

1°. Différens pas.
2°. Réunion d'un plus grand nombre d'hommes pour la marche de front et de flanc.
3°. Principes d'alignement.
4°. Principes des conversions et changemens de direction

Le ton de commandement sera toujours animé; il y aura deux sortes de commandemens, savoir :

Ceux d'avertissement et ceux d'exécution.

Les commandemens d'avertissement seront distingués par des *lettres italiques*, et seront prononcés distinctement dans le haut de la voix, en alongeant un peu la dernière syllabe.

Les commandemens d'exécution seront distingués par des *MAJUSCULES*, et seront prononcés d'un ton ferme et bref.

Les commandemens dont l'énonciation sera séparée dans l'ordonnance par des titres, seront coupés de même en les prononçant.

Les instructeurs expliqueront toujours ce qa'ils enseigneront, en peu de parole claires et précises; ils exécuteront toujours eux-mêmes ce qu'ils commanderont, afin de joindre ainsi l'exemple au précepte.

PREMIÈRE PARTIE.

1. La première partie de l'école du garde national sera toujours enseignée, autant que possible, homme par homme, et au plus, a deux ou trois hommes ensemble, lorsque le nombre des gardes nationales à dresser, et celui des instructeurs qu'on pourra y employer, obligeront à réunir ce nombre d'hommes; on les placera alors sur un rang à un pas de distance l'un de l'autre; le garde national sera sans armes.

Position du garde national.

2. (*Pl. II. Fig. 1.*) Les talons sur la même ligne et rapprochés autant que la conformation de l'homme le permettra; les pieds un peu moins ouverts que l'équerre, et également tournés en dehors, les genoux tendus sans les roidir, le corps d'à-plomb sur les hanches, et penché en avant, les épaules effacées et également tombantes, les bras pendans naturellement, les coudes près du corps, la paume de la main un peu tournée en dehors, le petit doigt en arrière et contre la couture de la culotte, la tète droite sans être gênée, le menton rapproché du cou sans le couvrir, les yeux fixés à terre à environ quinze pas devant soi.

Mouvemens de tête.

1.

Tête à droite.

2.

Fixe.

3. A la fin de la seconde partie du premier commandement, le garde national tournera la tète à droite sans brusquer le mouvement, de manière que le coin de l'œil gauche du côté du nez, réponde à la ligne des boutons de la veste, les yeux fixés sur la ligne des yeux des hommes du même rang.

4. Au deuxième, il replacera de même la tête dans la position directe, qui doit être la position habituelle.

5. Le mouvement de TÊTE A GAUCHE s'exécutera par les moyens inverses.

Mouvemens de pied ferme.

1.

Garde à vous.

2.

PELOTON.

6. Au premier commandement, le garde national fixera son attention.
7. Au deuxième, il reprendra la position prescrite, ainsi que l'immobilité.

Les à droite, à gauche, demi-tour à droite.

8. Les à droite et les à gauche s'exécuteront en un temps, l'instructeur commandera :

1.

Par le flanc droit (ou *gauche.*)

2.

A DROITE (ou *à GAUCHE.*)

9. Au deuxième commandement, le garde national tournera sur le talon gauche, élevant un peu la pointe du pied gauche, et rapportera en même temps le talon droit à côté du gauche et sur la même ligne.
10. Le demi-tour à droite s'exécutera en deux temps; l'instructeur commandera.

1.

Peloton.

DEMI-TOUR A DROITE.

11. Au commandement DEMI-TOUR, le garde national fera un demi à droite sur le talon gauche, portera en même temps le pied droit en arrière la boucle contre le talon gauche, les pieds en équerre, la pointe du pied gauche, dirigée droit vers le front, et saisira en même temps la giberne par le coin, avec la main droite.
12. Au commandement A DROITE, le garde national tournera sur les deux talons; en élevant un peu les pointes des pieds, les jarrets tendus, et fera face en arrière, les deux talons sur la même ligne et à côté l'un de l'autre; il lâchera en même temps la giberne.

Principes du pas ordinaire.

13. La mesure du pas ordinaire sera de deux pieds à compter d'un talon à l'autre, et sa vîtesse de 76 par minute.
14. L'instructeur voyant le garde national affermi dans la position,

lui expliquera les principes et le mécanisme du pas, et s'attachera à les lui démontrer en se plaçant à trois ou quatre pas devant lui, et en exécutant lui-même lentement le pas, afin de joindre ainsi l'exemple à l'explication du principe; il commandera ensuite :

1.

En avant.

2.

Peloton.

15. Au premier commandement, le garde national portera le poids du corps sur la jambe droite.

16. (*Pl. II. Fig. 3.*) Au deuxième commandement, il portera vivement, mais sans secousse, le pied gauche en avant à deux pieds du droit, le jarret tendu, la pointe du pied un peu baissée et légèrement tournée en dehors, ainsi que le genou; il portera en même temps le poids du corps en avant, et posera, sans frapper, le pied gauche à plat, précisément à la distance où il se trouvera du pied droit, tout le poids du corps se portant sur le pied qui pose à droite; le garde national passera la jambe droite en avant, le pied passant près de terre, la posera à la même distance et de la même manière qu'il vient d'être expliqué pour le pied gauche, et continuera de marcher ainsi, sans que les jambes se croisent, sans que les épaules tournent et la tête restant toujours dans la position directe.

17. Lorsque l'instructeur voudra arrêter la marche, il commandera :

1.

Peloton.

2.

HALTE.

18. Au deuxième commandement, qui sera fait à l'instant où l'un ou l'autre pied va poser à terre, le garde national rapportera le pied qui est derrière à côté de l'autre, sans frapper.

SECONDE PARTIE.

Port de l'arme.

19. (*Pl. II. Fig.* 1 *et* 2.) L'arme dans la main gauche, le bras très-peu ployé, le coude en arrière, et joint au corps sans le serrer, la paume de la main serrée contre le plat extérieur de la crosse, son tranchant extérieur dans la première articulation des doigts, le talon de la crosse entre le premier et le second doigt, le pouce par-dessus, les deux derniers doigts sous la crosse, qui sera appuyée plus ou moins en arrière suivant la conformation de l'homme, de manière que l'arme, vue

de face, reste toujours perpendiculaire, et que le mouvement de la cuisse, en marchant ne puisse pas la faire lever ni vaciller; la baguette au défaut de l'épaule, le bras droit pendant naturellement.

Maniement des armes.

20. Le maniement des armes sera montré d'abord sur un rang, et ensuite en file dans la progression suivante; l'instructeur commandera :

Charge en douze temps.

1.

Chargez VOS ARMES.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

21. Faire demi-à droite sur le talon gauche, placer en même temps le pied droit en équerre derrière le talon gauche, la boucle appuyant contre le talon, tourner l'arme avec la main gauche, la platine en dessus, et saisir en même temps la poignée du fusil avec la main droite, l'arme d'a-plomb et détachée de l'épaule, laisser la main gauche sous la crosse.

Second mouvement.

22. Abattre l'arme avec la main droite dans la main gauche, qui viendra en même temps la saisir à la première capucine, le pouce alongé le long du bois, la crosse sous l'avant-bras droit, la poignée du fusil contre le corps, à environ deux pouces au-dessous du teton droit, le bout du canon à hauteur de l'œil, la sous-garde un peu en dehors, le coude gauche appuyé sur le côté en même temps que l'arme tombe dans la main gauche, le pouce de la main droite se place contre la batterie, au-dessus de la pierre du fusil, les quatre autres doigts fermés, l'avant-bras droit le long de la crosse.

2.

Ouvrez LE BASSINET.

Un temps et un mouvement.

23. Découvrir le bassinet en poussant fortement la batterie avec le pouce de la main droite, la main gauche résistant et contenant l'arme, retirer aussitôt le pouce droit en arrière, porter la main à la giberne en la passant entre la crosse et le corps, et ouvrir la giberne.

3.

Prenez LA CARTOUCHE.

Un temps et un mouvement.

24. Prendre la cartouche entre le pouce et les deux premiers doigts,

et la porter tout de suite entre les dents, la main droite passant entre la crosse et le corps.

4.

Déchirez LA CARTOUCHE.

Un temps et un mouvement.

25. Déchirez la cartouche jusqu'à la poudre, la tenant près de l'ouverture entre le pouce et les deux premiers doigts, la descendre tout de suite, et la placer perpendiculairement contre le bassinet, la paume de la main droite tournée vers le corps, le coude droit appuyé sur la crosse.

5.

AMORCEZ.

Un temps et un mouvement.

26. Baisser la tête, porter l'œil sur le bassinet, le remplir de poudre, resserrer la cartouche près de l'ouverture avec le pouce et le premier doigt, relever la tête et porter la main droite derrière la batterie, en appuyant les deux derniers doigts contre.

6.

Fermez LE BASSINET.

Un temps et un mouvement.

27. Résister de la main gauche, fermer fortement le bassinet avec les deux derniers doigts, tenant toujours la cartouche entre les deux premiers et le pouce; saisir tout de snite la poignée du fusil avec les deux derniers doigts et la paume de la main droite, le poignet droit joint au corps, le coude en arrière, et un peu détaché du corps.

7.

L'arme A GAUCHE.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

28. Redresser l'arme le long de la cuisse gauche, en appuyant fortement sur la crosse, et étendant vivement le bras droit, sans baisser l'épaule droite; tourner en même temps la baguette vers le corps, ouvrir la main gauche, et laisser couler l'arme dans cette main jusqu'à la seconde capucine, le chien portant sur le pouce de la main droite, faire en même temps face en tête, en tournant sur le talon gauche, et porter le pied droit en avant, le talon contre la boucle du pied gauche.

Deuxième mouvement.

29. Lâcher alors le fusil de la main droite, descendre l'arme avec la main gauche le long et près du corps, remonter en même temps la main droite à hauteur et a un pouce de distance du canon, poser la crosse à terre sans frapper, la main gauche appuyée au corps, au-dessous du dernier bouton de la veste, l'arme touchant la cuisse gauche le bout du canon vis-a-vis le milieu du corps.

8.

Cartouche DANS LE CANON.

Un temps et un mouvement.

30. Porter l'œil sur le bout du canon, tourner brusquement le dessus de la main droite vers le corps, pour renverser la poudre dans le canon, en élevant le coude à hauteur du poignet, secouer la cartouche, l'enfoncer dans le canon, et laisser la main renversée, les doigts fermés sans les serrer.

9.

Tirez LA BAGUETTE.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

31. Baisser vivement le coude droit, et saisir la baguette entre le pouce et le premier doigt ployé, les autres fermés; la tirer vivement en alongeant le bras, les ongles en l'air, la ressaisir par le milieu entre le pouce et le premier doigt, la main renversée, la paume de la main en avant, et la tourner rapidement entre la baïonnette et le visage, en fermant les doigts; la baguette parallèle à la baïonnette, le bras tendu, les yeux en l'air, le gros bout de la baguette vis-à-vis l'embouchure du canon, sans y être engagé.

Deuxième mouvement.

32. Mettre le gros bout de la baguette dans le canon, et l'y enfoncer jusqu'a la main.

10.

BOURREZ.

Un temps et un mouvement.

33. Etendre le bras de sa longueur, en remontant la main droite pour saisir la baguette avec le pouce alongé, le premier doigt ployé et les autres fermés, la chasser avec force dans le canon deux fois de suite,

et la ressaisir par le petit bout entre le pouce et le premier doigt ployé, les autres fermés, le coude droit joint au corps.

11.

Remettez LA BAGUETTE.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

34. Comme au premier mouvement pour tirer la baguette, porter le petit bout de la baguette à l'entrée des tenons, sans l'y engager.

Deuxième commandement.

35. Porter le petit bout dans le tenon, et faire glisser la baguette avec le pouce, remonter vivement la main, la placer un peu ployée sur le gros bout.

12.

Portez VOS ARMES.

Un temps et trois mouvemens.

Premier mouvement.

36. Elever l'arme avec la main gauche le long du corps, la main gauche, à hauteur de l'épaule, le coude gauche ne quittant pas le corps, le canon en dehors, descendre en même temps la main droite pour saisir l'arme à la poignée.

Deuxième mouvement.

37. Elever l'arme de la main droite, lâcher alors la main gauche, la descendre et la porter sous la crosse, rapporter en même temps le talon droit à côté du gauche, et sur le même alignement, appuyer l'arme avec la main droite contre l'épaule, dans la position indiquée pour le port d'armes, la main droite touchant l'arme à la poignée sans la serrer.

Troisième mouvement.

38. Laisser tomber vivement la main droite le long de la cuisse dans la position prescrite.

Apprêtez vos armes.

Un temps et trois mouvemens.

Position du premier rang.

Premier mouvement.

39. Comme le premier mouvement de la charge, n°.

Deuxième mouvement.

40. (*Pl. V. Fig.* 1.) Apporter l'arme avec la main droite au milieu du corps, placer la main gauche, le petit doigt joignant le ressort de la batterie, le pouce alongé le long du bois, à hauteur du menton, la contre-platine tournée presque vers le corps, la baguette vers le front, porter en même temps le pouce de la main droite sur la tête du chien, le premier doigt au-dessous, et contre la sous-garde, les trois autres doigts joints au premier.

Troisième mouvement.

41. Fermer vivement le coude droit en armant, et saisir l'arme à la poignée.

Position du second rang.

Un temps et trois mouvemens.

42. Comme le premier rang, excepté qu'on portera le pied droit à huit pouces sur la droite et à trois pouces en arrière du talon gauche.

JOUE.

Un temps et un mouvement.

43. (*Pl. V. Fig.* 2.) Abaisser brusquement le bout du canon, glisser vivement la main gauche jusqu'à la première capucine, appuyer la crosse contre l'épaule droite, le bout du canon un peu baissé, les coudes abattus sans être serrés au corps, fermer l'œil gauche, diriger l'œil droit le long du canon, abaisser la tête sur la crosse pour ajuster, placer le premier doigt sur la détente.

Redressez VOS ARMES.

Un temps et un mouvement.

44. Redresser fortement l'arme, et reprendre la position du troisième mouvement d'apprêter les armes, n°. 41.

FEU.

Un temps et un mouvement.

45. Appuyer avec force le premier doigt sur la détente, sans baisser davantage la tête ni la détourner, et rester dans cette position.

CHARGEZ.

Un temps et un mouvement.

46. Retirer brusquement l'arme, et prendre la position du deuxième mouvement du premier temps de la charge, excepté que le pouce de la main droite, au lieu de se placer contre la batterie, saisisse la tête du chien avec le premier doigt ployé et les autres doigts fermés.

47. Lorsqu'étant dans cette position, l'instructeur voudra faire charger les armes, il commandera :

Le chien AU REPOS.

Un temps et un mouvement.

48. Relever le chien jusqu'au cran du repos, prendre garde de ne pas l'armer, porter aussitôt la main a la giberne, en la passant entre la crosse et le corps, et ouvrir la giberne.

49. Lorsqu'au lieu de faire charger les armes, l'instructeur voudra les faire porter, il commandera :

Portez VOS ARMES.

50. Au commandement *portez*, les gardes nationales mettront le chien en repos, comme il vient d'être expliqué, fermeront le bassinet et saisiront le fusil à la poignée ; à celui VOS ARMES, ils porteront les armes vivement, et feront face en tête.

Présentez VOS ARMES.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

51. Comme le premier mouvement de la charge, excepté que le garde national restera face en tête.

Deuxième mouvement.

52. (*Pl. III. Fig. 2.*) Achever de tourner l'arme avec la main droite pour la porter d'a-plomb vis-a-vis l'œil gauche, la baguette en avant, le chien a hauteur du dernier bouton de la veste, la main droite empoignant l'arme au-dessous et contre la sous-garde; l'empoigner en même temps brusquement avec la main gauche, le petit doigt contre le ressort de la batterie, le pouce alongé le long du canon contre la monture, l'avant-bras collé au corps, sans être gêné, rester *face en tête* sans bouger les pieds.

Portez VOS ARMES.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

53. Tournez l'arme avec la main droite, le canon en dehors, l'élever et la placer contre l'épaule gauche avec la main droite ; descendre la main gauche sous la crosse, la main droite restant libre sous la poignée.

Deuxième mouvement.

54. Laisser tomber vivement la main droite à sa position.

Reposez-vous

Reposez-vous SUR VOS ARMES.

Un temps et trois mouvemens.

Premier mouvement.

55. Descendre l'arme en alongeant vivement le bras gauche, la saisir en même temps avec la main droite au-dessus, et près de la première capucine.

Deuxième mouvement.

56. Lâcher l'arme de la main gauche, la porter avec la main droite vis-à-vis de l'épaule droite, la baguette en avant, le petit doigt derrière le canon, la main droite appuyée à la hanche, l'arme d'à-plomb, la crosse à trois pouces de terre, la main gauche pendante sur le côté.

Troisième mouvement.

57. Poser la crosse à terre sans frapper, en laissant glisser l'arme dans la main droite, et prendre la position qui va être indiquée.

Position du garde national reposé sur l'arme.

58. (*Pl. III. F. 1.*) La main basse, le canon entre le pouce et le premier doigt alongé le long de la monture, les trois autres doigts alongés et joints, le bout du canon à environ deux pouces de l'épaule droite, la baguette en avant, le talon de la crosse à côté et contre la pointe du pied droit, l'arme d'à-plomb.

59. Lorsque l'instructeur voudra faire reposer dans cette position, il commandera :

REPOS.

60. A ce commandement, le garde national passera la main droite étendue sur la baguette, et appuiera le bout du canon contre l'épaule droite.

Lorsque l'instructeur voudra ensuite faire passer le garde national de l'état de *repos* à celui d'immobilité, il commandera :

1.

Garde à vous.

2.

PELOTON.

61. Au deuxième commandement, le garde national reprendra la position de *reposer sur les armes.*

Inspection des armes.

62. Le garde national étant dans la position de *reposer les armes*, l'instructeur commandera :

Inspection DES ARMES.

Un temps et un mouvement.

63. Faire un à-droite et demi sur le talon gauche, en portant le pied droit à six pouces du gauche perpendiculairement en arrière de l'alignement, les pieds en équerre ; saisir l'arme brusquement de la main gauche à hauteur du dernier bouton de la veste, incliner le bout du canon en arrière, sans que la crosse bouge, la baguette tournée vers le corps, porter en même temps la main droite à la baïonnette, la saisir par la douille et la branche, de manière que l'extrémité de la douille dépasse le talon de la main d'un pouce, et qu'en la tirant le pouce s'alonge sur la lame, l'arracher du fourreau, la porter et la fixer au bout du canon, saisir aussitôt la baguette, et la tirer comme il a été expliqué à la charge en douze temps, la laisser glisser dans le canon, et se remettre aussitôt face en tête dans la position de *reposer sur les armes.*

64. Alors l'instructeur inspectera successivement l'arme de chaque garde national en passant devant le rang ; chaque garde national, à mesure que l'instructeur passera devant lui, élèvera vivement son arme de la main droite, la saisira avec la main gauche, entre la première capucine et le ressort de la batterie, la platine en dehors, la main gauche à hauteur du menton, l'arme vis-à-vis l'œil gauche ; l'instructeur la prendra et la lui rendra après l'avoir examinée ; le garde national la reprendra de la main droite, et la replacera à la position de *reposer sur les armes* : dès que l'instructeur l'aura dépassé, il remettra de lui-même la baguette, en reprenant la position prescrite au commandement, *inspection* DES ARMES : après quoi il se remettra face en tête.

65. Si, au lieu de faire l'inspection des armes, l'instructeur veut seulement faire mettre la baïonnette au bout du canon, il commandera :

Baïonnette AU CANON.

Un temps et un mouvement.

66. Prendre la position indiquée ci-dessus, mettre la baïonnette au bout du canon, comme il a été expliqué, et se remettre aussitôt face en tête.

67. Si la baïonnette étant au canon, l'instructeur veut faire mettre la baguette dans le canon pour faire l'inspection des armes après avoir tiré, il commandera :

Baguette DANS LE CANON.

Un temps et un mouvement.

68. Mettre la baguette dans le canon, comme il a été expliqué ci-dessus, et faire aussitôt face en tête ; la remettre ensuite successivement, à mesure que l'arme de chaque garde national aura été inspectée. Le

garde national n'élèvera point l'arme pour la présenter à l'instructeur lorsqu'il passera devant lui ; l'inspecteur devant examiner seulement si l'arme n'est point chargée, il pourra pour s'en assurer, prendre la baguette par le petit bout, et la faire sauter dans le canon.

Vos armes A TERRE.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

69. Tourner l'arme de la main droite, la contre-platine en avant, saisir en même temps la bretelle de la giberne avec la main gauche, courber le corps brusquement, avancer le pied gauche, le talon vis-à-vis la première capucine, poser l'arme à terre droit devant soi avec la main droite, le talon de la crosse restant toujours à hauteur de la pointe du pied droit, le genou droit un peu ployé, le talon droit élevé.

Deuxième mouvement.

70. Se relever, rapporter le pied gauche à côté du droit, lâcher la bretelle de la giberne, et laisser tomber les deux mains à leur position.

Relevez VOS ARMES.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

71. Comme le premier mouvement de *vos armes* A TERRE.

Deuxième mouvement.

72. Relever l'arme, rapporter le pied gauche à côté du droit, et tourner aussitôt l'arme avec la main droite, la baguette en avant, lâcher en même temps la giberne, et laisser tomber la main gauche à sa position.

Portez VOS ARMES.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

73. Elever vivement l'arme de la main droite, la porter contre l'épaule gauche, en la faisant tourner, pour que le canon se trouve en dehors, placer en même temps la main gauche sous la crosse, et descendre la main droite contre la batterie.

Deuxième mouvement.

74. Laisser tomber vivement la main droite à sa position.

L'arme AU BRAS.

Un temps et trois mouvemens.

Premier mouvement.

75. Empoignez brusquement l'arme à quatre pouces au-dessous de la platine, sans tourner l'arme, et en l'élevant un peu.

Deuxième mouvement.

76. (*Pl. III. Fig.* 3.) Quitter la crosse de la main gauche, placer l'avant-bras gauche étendu sur la poitrine contre le chien, la main sur le teton droit.

Troisième mouvement.

77. Laisser tomber vivement la main droite à sa position.

L'arme A VOLONTÉ.

78. Porter l'arme indifféremment sur l'une ou sur l'autre épaule, d'une main ou de deux mains, l'extrémité du canon en l'air.

L'arme AU BRAS.

79. Reprendre vivement la position du troisieme mouvement de ce temps, n°. 77.

Portez VOS ARMES.

Un temps et trois mouvemens.

Premier mouvement.

80. Porter brusquement la main droite à la poignée de l'arme.

Deuxième mouvement.

81. Placer brusquement la main gauche sous la crosse.

Troisième mouvement.

82. Laisser tomber vivement la main droite à sa position, descendre en même temps l'arme avec la main gauche à la position du port d'armes.

L'arme sous le bras GAUCHE.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

83. Empoignez brusquement l'arme avec la main droite, le pouce sur la contre-platine, et le premier doigt contre le chien; détacher en même temps l'arme de l'épaule; le canon en dehors, sans que le bec de la crosse change de place; la saisir avec la main gauche à la première capucine, le pouce alongé sur la baguette, l'arme d'à-plomb vis-à-vis l'épaule, le coude gauche joint à l'arme.

Deuxième mouvement.

84. Renverser l'arme, la passer sous le bras gauche, la main gauche restant à la première capucine; le pouce appuyé sur la baguette pour l'empêcher de glisser, le petit doigt appuyé a la hanche, la main droite tombant en même temps à sa position.

Portez V O S A R M E S.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

85. Relever l'arme de la main gauche, sans trop brusquer ce mouvement, pour éviter que la baguette n'échappe des tenons, la saisir de la main droite à la poignée pour l'appuyer contre l'épaule, quitter en même temps l'arme de la main gauche, et la placer brusquement sous la crosse.

Deuxième mouvement.

86. Laisser tomber vivement la main droite à sa position, descendre en même temps l'arme avec la main gauche à la position du port d'armes.

Croisez L A B A Y O N N E T T E.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

87. Comme le premier mouvement du premier temps de la charge, empoigner l'arme à deux pouces au-dessous du chien.

Deuxième mouvement.

88. Abattre l'arme avec la main droite dans la main gauche, qui la saisira un peu en avant de la première capucine, le canon en dessus, le coude gauche près du corps, la main droite appuyée sur la hanche droite et empoignant l'arme, la pointe de la baïonnette à hauteur de l'œil. Les hommes du second rang auront attention que la pointe de leur baïonnette ne touche pas l'homme qui est devant eux.

Portez V O S A R M E S.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

89. Tourner sur le talon gauche pour se mettre *face en tête*, rapporter le talon droit à côté du gauche, redresser en même-temps l'arme de la main droite, la porter à l'épaule gauche, et placer la main gauche sous la crosse.

Deuxième mouvement.

90. Laisser tomber vivement la main droite à sa position.

Charge précipitée.

91. L'objet de cette charge est de faire distinguer au garde national les temps qu'il doit précipiter, et ceux dont l'exécution exige plus de régularité et d'attention, tels que les temps d'*amorcer, mettre la cartouche dans le canon, et bourrer;* en conséquence elle sera divisée en quatre temps principaux, ainsi qu'il suit :

92. Le premier temps s'exécutera à la fin du commandement, les trois autres aux commandemens DEUX, TROIS, QUATRE.

93. L'instructeur commandera :

Charge précipitée.

Chargez V O S A R M E S.

94. (*Pl. IV. Fig.* 1) Exécuter le premier temps de la charge, découvrir le bassinet, prendre la cartouche, la déchirer, la descendre près du bassinet et amorcer.

D E U X.

95. (*Pl. IV. Fig.* 2) Fermer le bassinet, passer l'arme à gauche, mettre la cartouche dans le canon, la secouer et l'enfoncer.

T R O I S.

96. (*Pl. IV. Fig.* 3.) Tirer la baguette, la faire entrer dans le canon jusqu'à la main, et bourrer deux coups.

Q U A T R E.

Remettre la baguette et porter l'arme.

Charge à volonté.

97. L'instructeur enseignera ensuite la charge à volonté, qui s'exécutera comme la charge précipitée, mais de suite et sans s'arrêter sur les quatre temps marqués; l'instructeur commandera :

Charge à volonté.

Chargez V O S A R M E S.

Les feux.

98. Lorsqu'on montrera le mécanisme des feux, on réunira plusieurs files ensemble, et on expliquera à chaque rang séparément ce qu'il doit faire.

99. Les feux seront toujours directs, et s'exécuteront par les deux

rangs debout, qui prendront la position du second et troisième rang des troupes de ligne.

100. Il y a deux espèces de feux, le feu à commandement et le feu à volonté.

101. L'instructeur voulant faire exécuter le feu à commandement, commandera :

1.

Feu à commandement.

2.

Peloton.

3.

ARMES.

4.

JOUE.

5.

FEU.

6.

CHARGEZ.

102. Ces divers commandemens seront exécutés comme il a été prescrit au maniement d'armes.

103. Au troisième commandement, les gardes nationales prendront la position qui a été indiquée, suivant le rang dans lequel ils se trouvent placés; après le sixième, ils chargeront les armes et les porteront.

104. L'instructeur voulant faire cesser le feu, commandera :

1.

Roulement.

2.

FIN DE ROULEMENT.

105. Au premier commandement, le garde national mettra le chien en repos.

Au deuxième, il fera en tête, et portera l'arme.

106. Lorsque l'instructeur voudra faire le feu à volonté, il commandera :

1.

Feu à volonté.

2.

Peloton.

3.

A R M E S.

4.

Commencez le feu.

107. Au troisième commandement, les deux rangs prendront la position d'*apprêtez vos armes* comme aux feux à commandement.

108. Au quatrième, l'homme de droite du premier rang, et celui du second rang, mettront en *joue* ensemble et feront *feu ;* la seconde file ne mettra en joue qu'au moment où celle qui vient de tirer amorcera, et ainsi de suite, jusqu'à la file de gauche ; mais cette progression n'aura lieu que pour le premier feu seulement, chaque homme du premier rang et chaque homme du deuxième devant ensuite charger et tirer sans se régler sur les autres, et continuer ainsi à faire feu jusqu'au commandement.

Roulement.

109. A ce commandement, le garde national ne tirera plus, chaque homme mettra son arme au repos, la chargera, ou achevera de la charger, si elle ne l'est pas, et la portera en se remettant face en tête.

TROISIÈME PARTIE.

Différens pas.

110. Lorsque les gardes nationales sauront bien exécuter le maniement des armes, les charges et les divers feux, l'instructeur les fera marcher sur un rang, coude à coude ; il leur montrera à marquer le pas, à changer le pas en marchant, ensuite le pas accéléré, en enfin le pas en arrière.

Marquer le pas.

111. Les hommes formés sur un rang, étant en marche au pas ordinaire, l'instructeur leur commandera :

1.

Marquez le pas.

2.

M A R C H E.

112. Au second commandement, qui sera fait à l'instant où le pied va poser à terre, les gardes nationales simuleront le pas, en rappor-

tant les talons à côté l'un de l'autre, sans avancer, et en observant la cadence du pas.

113. Lorsque l'instructeur voudra faire reprendre le pas ordinaire, il commandera :

1.

En avant.

2.

M A R C H E.

114. Au deuxième commandement, qui sera fait comme ci-dessus, les gardes nationales reprendront le pas de deux pieds.

Changer le pas.

115. Les gardes nationales étant en marche au pas ordinaire, l'instructeur commandera :

1.

Changez le pas.

2.

M A R C H E.

116. Au deuxième commandement, qui sera fait à l'instant où le pied va poser à terre, les gardes nationales rapporteront vivement le pied qui est derrière, à côté de celui qui vient de poser à terre, et repartiront de ce dernier pied.

Pas accéléré.

117. Le pas accéléré sera de la même mesure que le pas ordinaire, mais sa vîtesse sera de cent à la minute.

118. Le pas accéléré s'exécutera d'après les mêmes principes que le pas ordinaire ; il n'y aura de différence que dans la cadence seulement.

119. L'instructeur fera passer les gardes nationales du pas ordinaire au pas accéléré, et l'inverse par les commandemens suivans.

1.

Pas accéléré.

2.

M A R C H E.

120. Au deuxième commandement, qui sera fait à l'instant où le pied va poser à terre, les gardes nationales prendront le pas accéléré.

1.

Pas ordinaire.

2.

MARCHE.

121. Au deuxième commandement, qui sera prononcé un instant avant que le pied ne pose à terre, les gardes nationales prendront le pas ordinaire.

Pas en arrière.

122. La longueur du pas en arrière sera d'environ un pied, et sa vîtesse de soixante-seize a la minute ; ce pas ne devant être employé que pour faire reculer une troupe d'un très-petit nombre de pas, ne sera jamais accéléré.

123. Par la même raison, l'instructeur ne fera marcher le pas en arrière, que dix-huit ou vingt pas de suite au plus; il s'exécutera ainsi qu'il suit.

124. Les gardes nationales étant de pied ferme, l'instructeur commandera :

1.

En arrière.

2.

MARCHE.

125. Au deuxième commandement, les gardes nationales retireront vivement le pied gauche en arrière, et le poseront à la distance d'un pied, à compter d'un talon à l'autre, et ainsi de suite, jusqu'au commandement HALTE, qui sera toujours précédé de celui, *peloton*, les gardes nationales arrêteront, en rapportant le pied qui est en avant à côté de l'autre.

126. Lorsque les gardes nationales sauront bien exécuter les différens pas, l'instructeur réunira neuf ou dix hommes, qu'il placera sur un rang, coude à coude, pour leur apprendre les principes de la marche, des alignemens, des conversions de pied ferme et en marchant, et du pas de flanc; à cet effet, il fera les commandemens suivans :

1.

Guide à gauche (ou *à droite*).

2.

Peloton en avant,

3.

MARCHE.

127. Au troisième commandement, le rang partira vivement du pied gauche, en observant les principes prescrits pour le méchanisme, la mesure et la cadence du pas ordinaire direct.

128. L'instructeur fera marcher un homme bien dressé, à deux pas en avant du guide, afin de régler la mesure et la cadence du pas, et d'accoutumer les gardes nationales à marcher droit devant eux.

129. L'instructeur fera souvent prendre l'arme au bras et marcher ainsi long-temps de suite, afin d'habituer le garde national à marcher l'arme au bras avec la même régularité qu'en portant l'arme, ce qui est un grand moyen de lui épargner de la fatigue dans la marche en bataille.

Marche de flanc.

130. Le pas de flanc sera de deux pieds, ses principes sont les mêmes que ceux du pas direct, et il s'exécutera également au pas ordinaire et au pas accéléré.

131. Pour faire marcher par le flanc, l'instructeur commandera :

1.

Peloton par le flanc droit (ou *gauche*).

2.

A DROITE (ou *A GAUCHE*).

3.

Peloton en avant, MARCHE.

132. Au deuxième commandement, les hommes feront à droite (ou à gauche).

133. Au troisième ils partiront vivement du pied gauche, en observant qu'à chaque pas le pied de l'homme qui précède soit remplacé par celui de l'homme qui suit, que chaque homme conserve toujours la même distance qui le séparoit de l'homme qui précède à l'instant où ils ont fait à droite, et que s'il la perd, il ne la reprenne que peu-à-peu, en alongeant le pas d'une manière presque insensible : que la tête de l'homme qui précède immédiatement, lui cache tous les autres qui sont devant lui.

134. L'instructeur fera converser par file à droite et à gauche; à cet effet, il commandera :

1.

Par file à droite (ou *à gauche*).

2.

MARCHE.

135. Au deuxième commandement, le premier homme de la file tournera à droite ou à gauche, et marchera ensuite droit devant lui, chaque homme viendra successivement tourner à la même place que le premier.

136. L'instructeur fera aussi exécuter les à droite et les à gauche en marchant; à cet effet, il commandera :

1.

Par le flanc gauche (ou *droit*).

2.

MARCHE.

137. Au deuxième commandement, qui sera fait sur l'un ou l'autre pied indifféremment, et un peu avant que le pied ne soit près de poser a terre; les gardes nationales tourneront le corps, poseront le pied qui se trouvera levé dans la nouvelle direction, et partiront de l'autre pied, sans altérer la cadence du pas.

138. Lorsque l'instructeur voudra arrêter le rang marchant par le flanc, et le remettre face en tête, il fera les commandemens suivans :

1.

Peloton.

2.

HALTE.

3.

FRONT.

139. Au deuxième commandement, la file s'arrêtera, et aucun homme ne bougera plus.

140. Au troisième commandement, chaque homme se remettra face en tête.

141. L'instructeur les exercera ensuite à la marche de flanc au pas accéléré; cette leçon leur rendra plus sensible la nécessité qu'il y a de bien emboîter le pas en marchant par le flanc, et de conserver la cadence.

Alignemens.

142. L'instructeur exercera d'abord les gardes nationales à s'aligner homme par homme : à cet effet, il commandera aux trois premiers hommes de l'aile droite de marcher deux pas en avant ; et les ayant alignés, il avertira successivement chaque homme de se porter sur l'alignement des deux premiers.

143. Chaque homme se portera sur l'alignement, tournera la tête et l'œil à droite dans la position prescrite, marchera deux pas en avant,

raccourcissant le dernier ; il se placera ensuite tranquillement, par de petits mouvemens de pieds, à côté de l'homme auquel il doit appuyer, de manière à sentir légèrement le coude de son voisin.

144. L'alignement à gauche se prendra d'après les mêmes principes.

145. Lorsque les gardes nationales auront ainsi appris homme par homme à s'aligner correctement et sans tâtonner, l'instructeur fera aligner le rang entier à-la-fois par le commandement suivant :

A droite (ou *à gauche*), ALIGNEMENT.

146. A ce commandement, le rang tout entier, à l'exception des trois hommes placés d'avance pour servir de base d'alignement, se portera au pas ordinaire sur la nouvelle ligne, et s'y placera tranquillement d'après les principes ci-dessus, nº. 143.

147. L'instructeur voyant le plus grand nombre des gardes nationales aligné, fera le commandement :

F I X E.

148. A ce commandement, les gardes nationales replaceront la tête et les yeux dans la position directe, et reprendront l'immobilité.

149. L'instructeur commandera ensuite aux hommes qui ne seroient pas alignés telle (ou telles files), *en avant* (ou *en arrière*) en les désignant par leur numéro : la file ou les files désignées seulement porteront aussitôt l'œil sur le rang du côté de l'alignement, pour juger de combien elles doivent avancer ou reculer, se placeront tranquillement sur la ligne, et replaceront ensuite la tête dans la position directe.

150. L'instructeur aura eu soin de numéroter les files d'avance.

151. Les alignemens en arrière se prendront d'après les mêmes principes, les gardes nationales se porteront un peu en arrière de la ligne, et s'y placeront ensuite par de petits mouvemens en avant, conformément à ce qui a été prescrit ci-dessus, nº. 143.

Conversions.

152. Les conversions sont de deux espèces, les conversions de pied ferme et les conversions en marchant.

153. Les conversions de pied ferme ont lieu pour faire passer une troupe de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne, ou de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille.

154. Les conversions en marchant ont lieu dans les changemens de direction en colonne, toutes les fois que ce mouvement s'exécute sur le côté opposé au guide.

155. Dans les conversions de pied ferme, l'homme qui est au pivot de la conversion, ne fait que tourner sur son axe, sans avancer ni reculer.

156. Dans les conversions en marchant, l'homme qui est au pivot, fait

le pas de six pouces, afin de dégager le point de la conversion, ce qui est nécessaire, pour que les subdivisions d'une colonne puissent changer de direction sans perdre leur distance, ainsi qu'il sera expliqué à l'école de bataillon.

157. Dans les deux cas ci-dessus, l'homme qui est à l'aile marchante, doit toujours faire le pas de deux pieds.

158. Le mouvement *tournez à droite* (ou *à gauche*) n'a lieu que dans les changemens de direction en colonne sur le côté du guide, et il faut bien se garder de confondre ce mouvement avec les conversions en marchant.

Conversions de pied ferme.

159. L'instructeur placera un homme bien dressé à l'aile qui devra marcher pour la conduire, et commandera :

1.

Par peloton à droite.

2.

MARCHE.

160. Au deuxième commandement, les gardes nationales partiront du pied gauche, et tourneront en même temps la tête un peu à gauche, les yeux fixés sur la ligne des yeux des hommes qui sont à leur gauche ; l'homme qui est au pivot, ne fera que marquer le pas, en se conformant au mouvement de l'aile marchante ; l'homme qui conduit cette aile, marchera le pas de deux pieds, avancera, dès le premier pas, un peu l'épaule gauche, jettera les yeux sur le terrein qu'il doit parcourir, et de temps en temps sur le rang, sentira légèrement le coude de l'homme qui est à côté de lui, et avancera toujours l'épaule extérieure à mesure qu'il décrira l'arc de cercle.

161. Les autres gardes nationales doivent sentir légèrement le coude de leur voisin du côté du pivot, résister à la pression qui viendra du côté opposé, et se conformer au mouvement de l'aile marchante, en faisant le pas d'autant plus petit qu'ils seront plus près du pivot.

162. L'instructeur fera parcourir une ou deux fois le tour du cercle avant d'arrêter le rang, afin de faire mieux sentir les principes ; il veillera avec soin à ce que le centre ne crève pas.

163. Il fera converser à gauche, d'après les mêmes principes.

164. Lorsque l'instructeur voudra arrêter la conversion, il fera les commandemens suivans :

1.

Peloton.

2.

HALTE.

165. Au deuxième commandement, les gardes nationales s'arrêteront, et ne bougeront plus, jusqu'au commandement qui va suivre.

166. L'instructeur se portant à l'aile opposée au pivot, placera les trois premiers hommes de cette aile dans la direction qu'il voudra donner au rang, laissant entre eux et le pivot l'espace nécessaire pour que les autres gardes nationales puissent s'y placer; il commandera ensuite :

A gauche (ou *à droite*) *ALIGNEMENT.*

167. A ce commandement, les hommes se placeront sur l'alignement des trois gardes nationales qui doivent servir de base par les principes prescrits n°. 143.

168. L'instructeur commandera ensuite FIXE, qui sera exécuté comme il a été prescrit n°. 148.

Conversion en marchant.

169. Le rang étant en marche, l'instructeur voulant lui faire changer de direction sur le côté opposé au guide, fera les commandemens suivans :

1.

A droite (ou *à gauche*), *conversion.*

2.

MARCHE.

170. Au deuxième commandement, la conversion s'exécutera, en observant que le tact des coudes reste du côté du guide; que l'homme qui est au pivot, au lieu de tourner sur la place, se conforme au mouvement de l'aile marchante, en sentant légèrement le coude de son voisin; le pivot fera le pas de six pouces, et gagnera ainsi du terrein en avant, en décrivant un petit cercle, de manière à dégager le point de la conversion : le milieu du rang doit ceintrer un peu en arrière.

171. La conversion étant finie, l'instructeur commandera :

1.

En avant.

2.

MARCHE.

172. A ce commandement le rang se portera en avant et se redressera.

Changer de direction sur le côté du guide.

173. Les changemens de direction sur le côté du guide s'exécuteront ainsi qu'il suit :

L'instructeur commandera :

1.

Tournez à gauche (ou *à droite*).

2.

MARCHE.

174. Au deuxième commandement, qui sera prononcé à l'instant où le rang devra tourner, le guide sera à gauche ou à droite, en marchant, et se prolongera dans la nouvelle direction, sans ralentir ni accélérer la cadence, sans alonger ni raccourcir la mesure du pas; tout le reste du rang se conformera promptement, mais sans précipitation, à la nouvelle direction du guide; et pour cet effet, chaque homme avancera l'épaule opposée au guide, prendra le pas accéléré pour se porter dans la nouvelle direction, tournera la tête et les yeux du côté du guide, joindra le coude de son voisin du même côté, en se plaçant sur l'alignement du guide, dont il prendra le pas, et replacera ensuite la tête et les yeux dans la position directe; chaque homme arrivera ainsi, successivement et sans courir, sur l'alignement du guide.

MANIEMENT DU FUSIL

Pour les sous-officiers.

175. Les sous-officiers auront toujours, ainsi que la troupe, la baïonnette au bout du fusil.

Port de l'arme.

176. (*Pl. V. Fig. 3.*) L'arme dans le bras droit et au défaut de l'épaule, le canon en arrière et à-plomb, la baguette en dehors, le bras alongé, la main droite embrassant le chien et la sous-garde, la crosse à plat le long de la cuisse droite; la main gauche pendante sur le côté.

Reposez-vous SUR VOS ARMES.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

177. Porter brusquement la main gauche à la capucine du milieu, détachant un peu l'arme de l'épaule avec la main droite, lâcher en même temps la main droite; descendre l'arme de la main gauche, la ressaisir avec la droite au-dessus de la première capucine d'en bas, le pouce droit sur le canon pour l'empoigner, les quatre doigts alongés sur le bois, l'arme d'à-plomb, la crosse à trois pouces de terre, le talon de la crosse dirigé sur le côté de la pointe du pied droit, et laisser tomber la main gauche à sa position.

Deuxième

Deuxième mouvement.

178. Laisser glisser l'arme dans la main droite, sans que la main droite bouge, pour que le talon de la crosse se place contre et à côté de la pointe du pied droit.

179. *Vos armes à* TERRE.
Relevez VOS ARMES. } comme le garde national.

Portez VOS ARMES.

Un temps et deux mouvemens.

Premier mouvement.

180. Elever l'arme perpendiculairement avec la main droite, à hauteur du teton droit, vis-à-vis de l'épaule, à deux pouces du corps, le coude droit y restant joint; saisir l'arme de la main gauche, au-dessous de la main droite, à la première capucine, et aussitôt descendre la main droite pour empoigner la sous-garde et le chien, en appuyant l'arme à l'épaule.

Deuxième mouvement.

181. Laisser tomber la main gauche pendante à sa position, le bras droit alongé.

L'arme AU BRAS.

Un temps et trois mouvemens.

Premier mouvement.

182. Porter l'arme en avant avec la main droite entre les yeux et à-plomb, la baguette en dehors; saisir l'arme de la main gauche à la capucine, la relever à hauteur du menton, et l'empoigner en même temps avec la main droite, à quatre pouces au-dessous de la platine.

Deuxième mouvement.

183. Retourner l'arme avec la main droite, le canon en dehors, l'appuyer à l'épaule, et passer l'avant-bras gauche horizontalement sur la poitrine, la main sur le teton droit, entre la main droite et le chien, ensorte qu'il soit appuyé sur l'avant-bras gauche.

Troisième mouvement.

184. Laisser tomber la main droite pendante sur le côté.

Portez VOS ARMES.

Un temps et trois mouvemens.

Premier mouvement.

185. Empoigner l'arme avec la main droite, au-dessous et contre le bras gauche.

Deuxième mouvement.

186. Porter l'arme avec la main droite, perpendiculairement contre l'épaule droite, la baguette en avant, la saisir avec la main gauche à la hauteur de l'épaule droite ; tourner en même-temps la main droite, dont le bras sera alongé, pour empoigner la sous-garde et le chien.

Troisième mouvement.

187. Laisser tomber la main gauche pendante sur le côté.

Maniement du fusil des caporaux.

188. Les caporaux porteront dans le rang l'arme comme le garde national ; mais s'ils doivent être en serre-file, ou marcher à la tête d'une troupe ou d'une pose de sentinelles, ils porteront le fusil dans le bras droit comme les sergens.

Portez l'arme COMME SERGENT.

Un temps et trois mouvemens.

Premier mouvement.

189. Empoigner l'arme avec la main droite, en tournant la platine en dessus, comme il est dit au premier mouvement du temps : *présentez vos armes.*

Deuxième mouvement.

190. Porter l'arme perpendiculairement avec la main droite contre l'épaule droite, la baguette en dehors, le bras droit alongé, la main droite empoignant le chien et la sous-garde, la main gauche saisissant l'arme à hauteur de l'épaule.

Troisième mouvement.

191. Laisser tomber la main gauche pendante sur le côté.

Portez l'arme COMME GARDE NATIONAL.

Un temps et trois mouvemens.

Premier movement.

192. Détacher l'arme de l'épaule droite, la porter perpendiculairement entre les deux yeux, la saisir avec la main gauche à hauteur de la cravatte, prendre avec la main droite l'arme à la poignée, la fixant à hauteur du dernier bouton de la veste.

Deuxième mouvement.

193. Elever l'arme de la main droite, le pouce alongé le long de la contre-platine, tourner le canon en dehors, placer l'arme contre l'épaule gauche, descendre en même-temps la main gauche sous la crosse.

Troisième mouvement.

194. Laisser tomber la main droite sur le côté.

ÉCOLE
DE PELOTON.

L'INSTRUCTION par peloton devant toujours précéder l'instruction par bataillon, et ayant pour objet d'y préparer les gardes nationales, on se conformera, dans les exercices de détail des compagnies, à la progression et aux principes qui vont être prescrits ci après.

PREMIÈRE PARTIE.

ARTICLE PREMIER.

Ouvrir les rangs.

1. Le peloton étant reposé sur les armes, et aligné, l'instructeur fera porter les armes, et fera placer deux serre-files, l'un à la gauche du premier, l'autre à la gauche du dernier rang.

Il commandera ensuite :

1.

En arrière ; ouvrez vos rangs.

2.

MARCHE.

2. Au premier commandement, le sous-officier de remplacement, et le serre-file placé à la gauche du dernier rang, se porteront en arrière, et s'enchâsseront dans le rang des serre-files, vis-à-vis de leur créneau.

3. Au deuxième commandement, le dernier rang se portera légèrement en arrière, sans compter le pas, et se placera sur l'alignement déterminé par le sous-officier de remplacement, qui alignera ce rang sur le serre-file de gauche, et commandera *fixe*, lorsque l'alignement sera achevé.

Les rangs étant ouverts, l'instructeur fera, dans les premiers exercices, prendre quelques alignemens, en se conformant à ce qui a été prescrit dans l'*école du garde national*, numéros 142, 143 et 146.

II.

Maniement des armes.

4. Les rangs étant ouverts, le dernier rang étant à son chef de file, l'instructeur se placera en avant du flanc droit, de manière à voir les deux rangs, et commandera le maniement des armes dans l'ordre qui suit :

Présenter les armes.
Porter les armes.
Reposer sur les armes.
Poser les armes à terre.
Relever les armes.
Porter les armes.
L'arme au bras.
Porter les armes.
Croiser la baïonnette.
Porter les armes.
Charge en douze temps.

5. L'instructeur veillera à ce que la position du corps, des pieds et de l'arme soit toujours exacte ; que les temps s'exécutent vivement et près du corps, et qu'on n'escamote point l'arme.

Nota. 6. Toutes les fois qu'on voudra ôter ou mettre la baïonnette au canon, on prendra préalablement la position de *reposer sur les armes*, et on l'exécutera comme il est prescrit à l'*école du garde national*, au temps de l'*inspection*, n°. 63.

7. Le temps de passer l'arme sous le bras gauche, et de la reporter à l'épaule, étant peu d'usage, on l'exécutera à volonté, et seulement sur l'avertissement de celui qui commande, sans ouvrir les rangs.

III.

Serrer les rangs.

8. Le maniement d'armes étant achevé, l'instructeur fera serrer les rangs ; à cet effet il commandera :

1.

Serrez vos rangs.

2.

Pas accéléré.

3.

MARCHE.

9. Au troisième commandement, le dernier rang se portera en avant au pas accéléré, et serrera à la distance prescrite; chaque homme se dirigera sur son chef de file; les officiers et sous-officiers reprendront leur place de bataille.

I V.

Alignemens à rangs serrés.

10. Les rangs étant serrés, l'instructeur fera prendre des alignemens parallèles et obliques à droite et à gauche, en avant et en arrière, en observant de placer toujours d'avance trois files pour servir de base d'alignement; l'instructeur fera les commandemens prescrits à l'*école du garde national*, n°. 146.

DEUXIÈME PARTIE.

ARTICLE PREMIER.

Charge précipitée.

11. La charge précipitée sera commandée et exécutée comme il est prescrit dans l'*école du garde national*, numéros 94 et suivans; l'instructeur la fera exécuter plusieurs fois de suite, avant de passer à la charge à volonté.

I I.

Charge à volonté.

12. La charge à volonté sera commandée et exécutée comme est prescrit dans l'*école du garde national*, n°. 97.

13. Au premier temps de la charge, le chef de peloton et le sous-officier du remplacement feront un demi-à-droite, comme les gardes nationales, et se remettront face en tête, lorsque le garde national qui est à côté d'eux, passera l'arme à gauche.

14. La charge à volonté étant la charge de combat, et par conséquent celle qu'il importe le plus de rendre familière aux gardes nationales, on s'y attachera de préférence, dès qu'ils seront bien affermis dans les différens temps de la charge.

III.

Feu à commandement.

15. L'instructeur voulant faire exécuter le feu à commandement, commandera :

Feu de bataillon.

16. A ce commandement, le chef de peloton reculera vivement à un pas en arrière du dernier rang, vis-à-vis de son créneau.

17. Le sous-officier de remplacement reculera sur l'alignement des serre-files. Ce principe sera général pour les chefs de peloton et les sous-officiers de remplacement dans les feux.

18. L'instructeur commandera ensuite :

1.

Bataillon.

2.

ARMES.

3.

JOUE.

4.

FEU.

5.

CHARGEZ.

19. Au cinquième commandement, les gardes nationales retireront leurs armes, les chargeront et les porteront. L'instructeur fera aussitôt recommencer le feu par les mêmes commandemens ; ce qui continuera ainsi jusqu'au roulement.

20. L'instructeur fera souvent le commandement : REDRESSEZ VOS ARMES, après celui JOUE, afin d'habituer les gardes nationales au calme, au sang-froid, et à l'attention aux commandemens.

IV.

Feu à volonté.

21. L'instructeur voulant faire exécuter le feu à volonté, commandera :

1.

Feu à volonté.

2.

Peloton.

3.

A R *M* E S.

4.

Commencez L E F E U.

22. Au premier commandement, le chef de peloton et le sous-officier de remplacement se placeront comme il vient d'être prescrit ci-dessus numéros 16 et 17.

23. Les troisième et quatrième commandemens seront exécutés comme il est prescrit dans l'*école du garde national*, numéros 107 et 108.

24. Le feu commencera par la file de droite du peloton. La file suivante ne mettra en joue qu'au moment où celle qui vient de tirer amorcera, et ainsi de suite jusqu'a la file de gauche; mais cette progression n'aura lieu que pour le premier feu seulement, chaque homme devant ensuite charger et tirer sans se régler sur les autres, et en se conformant à ce qui est prescrit dans l'*école du garde national*, n°. 108.

25. L'instructeur fera cesser le feu, soit à commandement, soit à volonté, par un *roulement*, à la fin duquel le chef de peloton et les sous-officiers de remplacement reprendront leurs places de bataille; les gardes nationales se conformeront à ce qui a été prescrit à l'*école du garde national*, n°. 109.

26. En cas qu'il n'y ait pas de tambour, l'instructeur indiquera le commencement du roulement par le commandement.

Roulement.

27. Et le coup de baguette qui doit suivre le roulement, sera indiqué par celui :

Fin de roulement.

V.

Feux en arrière.

28. L'instructeur fera exécuter les feux en arrière; & à ce teffet, commandera :

1.

Feu en arrière.

2.

Peloton.

3

Demi-tour A D R O I T E.

29. Au commandement *demi-tour*, le chef de peloton se placera en face et contre l'homme de droite du premier rang de son peloton; le sous-officier du remplacement et les serre-files traverseront légèrement par le créneau du chef de peloton, et se placeront face en arrière, à deux pas du premier rang, vis-à-vis leurs places de bataille.

30. Au commandement A DROITE, le chef de peloton se reportera dans son créneau, mais au deuxième rang, devenu premier; et le sous-officier de remplacement se placera derrière le chef de peloton, au premier rang, devenu deuxième.

31. Le peloton faisant ainsi face en arrière, l'instructeur fera exécuter le feu à commandement, et le feu à volonté, par les commandemens et moyens prescrits dans l'article précédent.

32. Le feu à volonté en arrière commencera par la gauche du peloton, devenue droite.

33. Pour remettre le peloton face en tête, l'instructeur commandera:

1.

Face en tête.

2.

Peloton.

3.

DEMI-TOUR A DROITE.

34. Au commandement DEMI-TOUR, le chef de peloton, le sous-officier de remplacement et les serre-files, se conformeront à ce qui est prescrit ci-dessus, numéros 29 et 30.

35. Au commandement A DROITE, le chef de peloton et le sous-officier de remplacement reprendront leurs places de bataille.

TROISIÈME PARTIE.

ARTICLE PREMIER

Marche en bataille.

36. Le peloton étant en bataille et correctement aligné, l'instructeur voulant l'exercer à la marche en bataille, se portera quinze ou vingt pas en avant du chef de peloton, fera face en arrière, et se placera correctement sur le prolongement du chef de peloton et du sous-officier de remplacement qui est derrière lui; dans cette position, il commandera:

1.

Peloton EN AVANT.

37. A ce commandement, un sous-officier de serre-file, désigné

d'avance, se portera à six pas en avant du chef de peloton, et l'instructeur, placé comme il vient d'être prescrit, alignera correctement ce sous-officier sur le prolongement de la file de direction.

38. Le serre-file placé à six pas devant le chef de peloton, devant être chargé de la direction, prendra, dès que sa position sera assurée, deux points à terre dans la ligne droite, qui, partant de lui, iroit passer entre les talons de l'instructeur.

39. Cette disposition étant faite, l'instructeur commandera:

2

Marche.

40. A ce commandement, le peloton partira vivement; le sous-officier chargé de la direction, observera avec la plus grande précision la mesure et la cadence du pas, marchera dans la direction des deux points qu'il avoit choisis entre lui et l'instructeur; prendra, à mesure qu'il avancera, et toujours un peu avant d'arriver au point le plus près de lui, de nouvaux points en avant qui soient exactement dans le prolongement des deux premiers, et à quinze ou vingt pas l'un de l'autre; le chef de peloton marchera constamment dans les traces du sous-officier chargé de la direction, et se maintiendra toujours à six pas de lui; les gardes nationales sentiront légèrement le coude de leur voisin du côté de la file de direction, et se conformeront aux principes prescrits dans *l'école du garde national*, n°. 16.

41. L'homme placé à côté du chef de peloton aura une attention particulière à ne jamais le déborder; et pour cet effet, il tiendra toujours la ligne de ses épaules tant soit peu en arrière, mais dans la même direction que celles du chef de peloton.

42. Les serre-files marcheront à deux pas en arrière du dernier rang.

43. Si les gardes nationales perdoient le pas, l'instructeur commanderoit:

Au pas.

44. A ce commandement, les gardes nationales jeteroient un coup-d'œil sur le sous-officier chargé de la direction, reprendroient tout de suite le pas de ce sous-officier, et replaceroient ensuite la tête directe.

II.

Arrêter le peloton marchant en bataille, et l'aligner.

45. L'instructeur voulant arrêter le peloton, commandera:

1.

Peloton.

2.

HALTE.

46. Le peloton étant arrêté, l'instructeur pourra faire avancer les trois premières files du côté de la direction, et faire aligner le peloton sur cette base, ou bien il pourra se borner à faire rectifier l'alignement; dans le dernier cas, l'instructeur commandera, *rectifiez l'alignement;* le chef de peloton portera aussitôt les yeux sur le rang, et rectifiera l'alignement, en se conformant à ce qui est prescrit dans l'*école du garde national*, n°. 149.

III.

Marquer le pas, marcher le pas accéléré, et le pas en arrière.

47. Le peloton étant en marche directe au pas ordinaire, l'instructeur fera marquer le pas; à cet effet, il commandera :

1.

Marquez le pas.

2.

MARCHE.

48. Pour faire ensuite reprendre le pas ordinaire, il commandera;

1.

En avant

2.

MARCHE.

49. Pour faire marcher au pas accéléré, l'instructeur commandera:

1.

Pas accéléré.

2.

MARCHE.

50. Le deuxième commandement sera prononcé à l'instant où le pied va poser à terre, et sur le pied gauche indistinctement.

51. Pour faire reprendre le pas ordinaire, l'instructeur commandera :

1.

Pas ordinaire.

2.

MARCHE.

52. Le deuxième commandement sera prononcé un instant plus tôt que pour faire passer du pas ordinaire au pas accéléré, et sur l'un et l'autre pied indifféremment.

53. Le peloton étant arrêté, l'instructeur pourra faire marcher le pas en arrière ; à cet effet, il commandera :

1.

En arrière.

2.

MARCHE.

IV.

Marcher en bataille par le dernier rang.

54. Le peloton étant arrêté et correctement aligné, l'instructeur voulant le faire marcher par le dernier rang, commandera :

1.

Peloton.

2.

DEMI-TOUR A DROITE.

55. Le peloton ayant fait demi-tour à droite, l'instructeur se portera en avant de la file de direction, et se conformera à tout ce qui a été prescrit pour la marche en bataille par le premier rang, n°. 36 et suivans; après quoi le sous-officier de remplacement se portera sur la ligne des serre-files au commandement *en avant*, et sera remplacé par le chef de peloton.

56. Lorsque l'instructeur ayant arrêté le peloton voudra l'aligner, il le remettra face en tête, et exécutera l'alignement par le premier rang ; cette règle est générale pour tous les alignemens.

QUATRIÈME PARTIE.

ARTICLE PREMIER

Marcher par le flanc.

57. Le peloton étant en bataille de pied ferme, l'instructeur voulant le faire marcher par le flanc droit, commandera :

1.

Peloton par le flanc droit.

2.

A DROITE.

3.

Peloton en avant.

4.

MARCHE.

58. Au deuxième commandement le peloton fera à droite ; le chef de peloton exécutera le même mouvement, en se plaçant a un pas en dehors du premier rang pour se trouver à côté, et à la gauche du sous-officier de remplacement, lequel se portera au premier rang en faisant de même à droite ; les serre-files serreront contre le dernier rang.

59. Au quatrième commandement, le peloton partira vivement au pas ordinaire ; le sous-officier de remplacement, placé devant l'homme de droite du premier rang, et le chef du peloton, placé à côté du sous-officier de remplacement, se dirigeront droit en avant, et observeront avec soin la mesure et la cadence du pas ; les gardes nationales se conformeront aux principes de la marche de flanc prescrits dans l'école du garde national, n°. 133. Les hommes du second rang marcheront à hauteur de leur chef de file, en conservant la tête directe ; les serre-files marcheront à hauteur de leur place de bataille.

60. L'instructeur fera marcher par le flanc gauche par les commandemens prescrits pour faire marcher par le flanc droit, en substituant l'indication de gauche à celle de droite.

61. A l'instant où le peloton fera à gauche, le serre-file le plus près de la gauche se portera devant l'homme de gauche du premier rang ; le chef de peloton se portant vivement à la gauche, se placera à côté de ce serre-file, et à sa droite ; le sous-officier de remplacement se portera au premier rang.

II.

Changer de direction par file.

62. Le peloton étant de pied ferme, ou en marche, l'instructeur voulant faire converser par file, commandera :

1.

Par file à droite (ou à gauche).

2.

MARCHE.

63. (*Pl. VI. Fig.* 1.) Au deuxième commandement, la première file conversera; si c'est du côté du premier rang, elle aura attention de ne pas tourner tout court, mais que l'homme du premier rang décrive un petit cercle, en raccourcissant un peu les trois ou quatre premiers pas, pour donner le temps à l'homme du dernier rang de se conformer à son mouvement; si c'est du côté du dernier rang, l'homme du premier rang conservera en marchant le pas de deux pieds; et celui du dernier rang se conformera à son mouvement par le principe des conversions à pivot mobile; chaque file conversera à la même place que celle qui la précède.

64. L'instructeur veillera à ce que la conversion s'exécute d'après les principes prescrits; ensorte que la distance entre les files soit toujours conservée, et qu'il n'y ait ni temps d'arrêt ni à coup dans la marche.

III.

Arrêter le peloton marchant par le flanc, et le remettre face en tête.

65. L'instructeur cammandera:

1.

Peloton.

2.

HALTE.

3.

FRONT.

66. Les deux et troisième commandemens s'exécuteront comme il est prescrit dans l'*école du garde national*, numéros 139 et 140.

67. Le chef de peloton et le sous-officier de remplacement reprendront leurs places de bataille à l'instant où le peloton fera front.

68. L'instructeur pourra ensuite, s'il est nécessaire, faire aligner le peloton en donnant trois files pour base, ou se borner à faire rectifier l'alignement par le chef de peloton.

IV.

Le peloton étant en marche par le flanc, former le peloton ou les sections en marchant.

69. Le peloton étant supposé en marche par le flanc droit, l'instructeur ordonnera au chef de peloton de le faire former : le chef de peloton commandera aussitôt:

1.

Par peloton en ligne.

2.

Marche.

70. (*Pl. VI. Fig.* 2.) Au deuxième commandement, le sous-officier de remplacement continuera de marcher droit devant lui; les gardes nationales feront demi-à-gauche, prendront le pas accéléré, et se porteront en ligne par le chemin le plus court, en observant de n'y entrer que l'un après l'autre, et de prendre le pas ordinaire au moment où ils arriveront sur la ligne. Le mécanisme de ce mouvement est le même que celui des conversions en marchant du côté du guide, expliquées dans l'*école du garde national*, n°. 174.

71. Aussitôt que le peloton sera formé, le chef de peloton commandera *guide à gauche*, se portera à deux pas devant le centre, et prendra le pas du sous-officier de *remplacement*.

72. Si le peloton marchoit par le flanc gauche, ce mouvement s'exécuteroit par les mêmes commandemens et par les moyens inverses. Le peloton étant formé, le chef de peloton commanderoit *guide à droite*.

V.

Contre-marche.

73. Le peloton étant de pied ferme et supposé faire partie d'une colonne, la gauche en tête, l'instructeur, voulant faire exécuter la contre-marche, commandera :

1.

Contre-marche.

2.

Peloton par le flanc gauche.

3.

A Gauche.

4.

Par file à droite.

5.

Marche.

74. Au troisième commandement, le peloton sera à gauche; le chef de peloton se portera à côté du guide de gauche, et le guide de droite fera demi-tour à droite.

75. (*Pl. VI. Fig.* 3.) Au cinquième, le guide de droite ne bougera pas; le peloton partira vivement; la première file, conduite par le chef de peloton, exécutera une demi-conversion à droite, et se dirigera ensuite, en passant devant le premier rang, de manière à arriver à deux pas en arrière du guide de droite qui n'aura pas suivi le mouvement du peloton; chaque file viendra converser successivement à la même place que la première, et par les mêmes principes. La première file de gauche étant arrivée à hauteur du guide de droite, le chef de peloton commandera :

1.

Peloton.

2.

HALTE.

3.

FRONT.

4.

A gauche, ALIGNEMENT.

76. Le premier commandement se fera à deux pas du point où le peloton devra arrêter.

77. Au deuxième, le peloton arrêtera.

78. Au troisième, le peloton fera face par le premier rang.

79. Au quatrième, le peloton se portera sur l'alignement indiqué par la position du guide; l'homme de gauche du premier rang se placera à sa droite et à côté de lui; le chef de peloton se placera en dehors du guide, à environ un pas de distance, et dirigera l'alignement; ce qui étant exécuté, il commandera : FIXE, et se portera devant le centre de son peloton : le guide de gauche se placera en même-temps à la gauche du premier rang, et le sous-officier de remplacement qui s'y trouvoit, se portera à la droite du même rang.

80. Dans une colonne la droite en tête, la contre-marche s'exécutera par les commandemens et moyens inverses, mais d'après les mêmes principes : ainsi le mouvement se fera par le flanc droit des subdivisions, si la droite est en tête; par le flanc gauche, si la gauche est en tête, et toujours en passant devant le premier rang.

CINQUIÈME PARTIE.

ARTICLE PREMIER.

Rompre en colonne par section.

81. L'instructeur, voulant faire rompre par section à droite, commandera :

1.

Par section à droite.

2

MARCHE.

82. Au premier commandement, les chefs de section se porteront, au pas accéléré, à deux pas devant le centre de leur section, celui de la seconde section passant à cet effet par le flanc gauche du peloton; ils ne s'occuperont point de l'alignement : la distance de deux pas qu'ils doivent laisser entre eux et le premier rang, le déterminant d'une manière suffisante.

83. Au deuxième commandement, l'homme de droite du premier rang de chaque section fera à droite; le chef de chaque section se portera vivement, et par la ligne la plus courte, en dehors du point où devra appuyer l'aile qui converse, fera face en arrière, et se placera de manière que la ligne qu'il forme avec l'homme de droite du premier rang, soit perpendiculaire à celle qu'occupoit le peloton en bataille. Les sections converseront par le principe des conversions de pied ferme, au pas ordinaire; et lorsque l'homme qui conduit l'aile marchante sera arrivé à deux pas de la perpendiculaire, le chef de chaque section commandera :

1.

Section.

2.

HALTE.

84. Au commandement HALTE, la section arrêtera; le serre-file le plus près de la gauche se portera, au même instant, sur la direction déterminée par le chef de section, et l'homme de droite du premier rang, et s'y placera de manière à laisser entre lui et ce dernier, l'espace nécessaire pour contenir le front de la section : le sous-officier de remplacement se placera en serre-file.

85. Le chef de chaque section alignera le serre-file de gauche entre lui et l'homme de droite de sa section, veillera à ce qu'il se place à la distance où il doit être du pivot, et commandera ensuite :

3.

A gauche, ALIGNEMENT.

86. L'alignement étant achevé, chaque chef de section commandera : FIXE, et se portera, au pas accéléré, à deux pas devant le centre de sa section.

87.

87. On rompra par section à gauche, d'après les mêmes principes; l'instructeur commandera :

1.

Par section à gauche.

2.

MARCHE.

88. Le premier commandement s'exécutera de la même manière que pour rompre par section a droite.

89. Au deuxième commandement, l'homme de gauche du premier rang de chaque section fera a gauche, et les sections converseront à gauche par le principe des conversions de pied ferme : les chefs de section se conformeront à ce qui est prescrit ci-dessus, numéro 83.

90. Au commandement, HALTE, du chef de chaque section, le sous-officier de remplacement placé a la droite de la première section, le serre-file le plus près de la droite de la seconde section, exécuteront ce qui est prescrit ci-dessus, numéro 84. Pour le serre-file le plus près de la gauche de chaque section, les chefs de section les aligneront entre eux et l'homme de gauche du premier rang de leurs sections respectives, et commanderont ensuite,

A droite, ALIGNEMENT.

91. Les sections étant alignées, chaque chef de section commandera : FIXE, et se portera devant le centre de sa section.

92. Si, au lieu de rompre par section, on rompoit par peloton, on l'exécuteroit par les mêmes principes.

93. Le serre-file de gauche placé au flanc gauche de chaque section, si l'on a rompu à droite, sera dénommé *guide de gauche.* Le sous-officier de remplacement et le serre-file le plus près de la droite de la seconde section, placé au flanc droit des sections, si l'on a rompu à gauche, seront dénommés *guides de droite.*

94. Dans toute colonne formée par section, il n'y aura qu'un seul guide sur le flanc de chaque section; et lorsqu'il n'y aura pas assez de serre-files, le même guide pourra alors servir, soit que la colonne ait la droite ou la gauche en tête.

95. Dans toute colonne formée par peloton, il y aura deux guides sur les flancs de chaque peloton; savoir, le sous-officier de remplacement a la droite; le serre-file le plus près de la gauche du peloton à gauche; ils se placeront au premier rang, et seront dénommés guide de droite et guide de gauche du peloton.

II.

Marcher en colonne.

96. Le peloton étant rompu par section, la droite en tête, l'instructeur voulant faire marcher la colonne, se portera à quinze ou vingt pas en avant de la tête, fera face aux guides, et se placera correctement sur leur direction.

97. L'instructeur étant ainsi placé, le guide de la première section prendra deux points a terre dans la direction de l'instructeur, ce qui étant executé, l'instructeur commandera :

1.

Peloton en avant.

2.

Guide à gauche.

3.

MARCHE.

98. Au troisième commandement, qui sera répété par les chefs de section, le peloton partira vivement.

99. Le guide de la tête observera, avec la plus grande précision, la mesure et la cadence du pas, et assurera la direction de sa marche par les moyens prescrits ci-dessus, numéro 97.

100. Le guide suivant marchera exactement dans la trace du guide de la tete, en observant, entre lui et ce guide, une distance exactement égale a l'étendue du front de la section, et en conservant le même pas que lui.

101. Les gardes nationales sentiront légèrement le coude de leur voisin du côté du guide, et observeront, en marchant, les principes prescrits dans l'*école du garde national*, numéros 16 et 127.

102. Toutes les fois qu'on sera rompu en colonne, les chefs de subdivision répéteront les commandemens MARCHE et HALTE de l'instructeur, a l'instant même où ils leur parviendront, et sans se régler l'un sur l'autre ; ils ne répéteront aucun autre commandement, mais se borneront à avertir leur subdivision, si elle ne les avoit pas entendus.

III.

Changer de direction.

103. La colonne étant en marche, la droite en tête, l'instructeur voulant lui faire changer de direction à gauche, en donnera l'ordre au chef de la première section, se portera aussitôt, de sa personne, ou enverra un surnuméraire au point où le mouvement devra commencer,

et s'y placera sur la direction des guides, de manière à présenter le côté droit à celui de la tête.

104. Le guide de la tête se dirigera sur l'instructeur; de manière que son bras gauche rase la surface de sa poitrine; et lorsqu'il sera près d'arriver à hauteur de l'instructeur, le chef de section commandera :

1.

Tournez à gauche.

2.

MARCHE.

105. Le premier commandement sera fait deux pas avant d'arriver à hauteur de l'instructeur.

106. (*Pl. VII. Fig* 2.) Au deuxième, qui sera prononcé à l'instant où le guide arrivera au point de conversion indiquée par la position de l'instructeur, le guide, ainsi que la section, tourneront à gauche, en se conformant à ce qui est prescrit dans *l'école du garde national*, numéro 174.

107. Le guide de la première section, ayant tourné, prendra des points à terre dans la nouvelle direction, afin de mieux assurer sa marche.

108. La section continuera de marcher droit devant elle, son guide se dirigeant de manière que son bras gauche puisse raser la surface de la poitrine de l'instructeur. Arrivés à hauteur de ce dernier, la seconde section tournera à gauche par les mêmes commandemens et d'après les mêmes principes que la première.

109. Pour faire changer de direction sur le côté opposé au guide, l'instructeur, en ayant donné l'ordre au chef de la première section, ira aussitôt, de sa personne, ou enverra un surnuméraire, se placer au point où le changement de direction devra s'exécuter, et de la même manière qu'il a été expliqué, pour changer de direction sur le côté du guide.

110. Le guide de la première section se dirigera sur l'instructeur, comme il a été prescrit ci-dessus, numéro 104; et lorsqu'il sera arrivé à deux pas de lui, le chef de section commandera :

1.

A droite, conversion.

2.

MARCHE.

111. (*Pl. VII. Fig.* 3.) Au deuxième commandement, qui sera prononcé à l'instant où le guide arrivera à hauteur de l'instructeur, la

section exécutera un mouvement de conversion à droite, en se conformant a ce qui est prescrit dans l'*école du garde national*, numéro 170.

112. La conversion étant achevée, le chef de section commandera :

3.

En avant.

4.

MARCHE.

113. Ces commandemens seront prononcés et exécutés conformément à ce qui est prescrit dans l'*école du garde national*, numéros 171 et 172.

114. La seconde section continuera de marcher droit devant elle, le guide de cette section ayant attention de se diriger sur l'instructeur, comme il a été expliqué pour le guide de la première ; et la seconde section exécutera a son tour un mouvement de conversion à droite, à la même place, et par les mêmes commandemens et moyens que la première section, et reprendra de même la marche directe.

115. Les changemens de direction dans une colonne, la gauche en tête, s'exécuteront d'après les mêmes principes, et par les moyens inverses.

I V.

Arrêter la colonne.

116. La colonne étant en marche, l'instructeur voulant l'arrêter, commandera :

1.

Peloton.

2.

HALTE.

117. Au deuxième commandement, vivement répété par les chefs de section, elles s'arrêteront en même temps, et les guides ne bougeront plus, quand même ils n'auroient ni leur distance ni leur direction, à moins que l'instructeur, voulant former la colonne en bataille, ne juge nécessaire de rectifier leur direction; ce qui s'exécutera alors comme il sera prescrit dans l'article suivant.

V.

Etant en colonne par section, se former en bataille.

118. L'instructeur ayant arrêté la colonne supposée avoir la droite en tête, et voulant la former en bataille, rectificra, s'il est besoin, la position des guides, et commandera :

A gauche, alignement.

119. A ce commandement, chaque chef de section se portera légèrement en dehors de son guide, dirigera l'alignement de sa section perpendiculairement à la ligne des guides, et commandera : FIXE, en se reportant devant le centre de sa section.

120. Cette disposition étant faite, l'instructeur commandera :

1.

A gauche en bataille.

2.

MARCHE.

121. (*Pl. VII. Fig.* 4.) Au premier commandement, le sous-officier de remplacement, placé derrière la première section, se portera vivement en avant de cette section, sur la direction des guides, leur faisant face, et se plaçant de manière à correspondre à une des trois premières files de droite, lorsque la section sera en bataille.

122. Au deuxième commandement, vivement répété par les chefs de section, l'homme de gauche du premier rang de chaque section fera à gauche, et appuiera légèrement sa poitrine contre le bras droit du guide placé à côté de lui, lequel ne bougera pas. Les sections converseront à gauche par le principe des conversions de pied ferme, et en se conformant à ce qui est prescrit ci-dessus, numéro 83..... Chaque chef de section se retournera pour faire face à sa section, et veillera à l'exécution du mouvement; et lorsque la droite de sa section sera arrivée à deux pas de la ligne des guides, il commandera :

1.

Section.

2.

HALTE.

3.

A droite, ALIGNEMENT.

123. Au troisième commandement, chaque section se placera sur l'alignement, l'homme du premier rang de la première section qui correspond au sous-officier de remplacement, appuiera légèrement sa poitrine contre le bras gauche de ce sous-officier; et le chef de peloton, placé à la droite du premier rang, dirigera l'alignement du peloton sur l'homme de gauche du même rang.

124. Le chef de la seconde section se portera en serre-file à l'instant où il prononcera le commandement d'alignement, et l'homme de droite de cette section se placera à côté de l'homme de gauche de la première.

125. Le peloton étant aligné, le chef de peloton commandera :

4.

FIXE.

126. L'instructeur voyant le peloton immobile, commandera :

Guides, à VOS PLACES.

127. A ce commandement, les guides et le sous-officier de remplacement reprendront vivement leurs places de bataille, en passant par le flanc le plus près d'eux, l'instructeur se portera au flanc droit, vérifiera l'alignement, et le fera rectifier par le chef de peloton, s'il y a lieu.

128. Pour se former en bataille, la colonne ayant la gauche en tête, l'instructeur ayant assuré la direction des guides, conformément à ce qui est prescrit ci-dessus, numeros 118 et 119, commandera :

1.

A droite en bataille.

2.

MARCHE.

129. Au premier commandement, le serre-file le plus près de la gauche de la deuxieme section exécutera ce qui est prescrit ci-dessus, nº. 121, pour le sous-officier de remplacement, et se placera de manière à correspondre à une des trois files de gauche de sa section.

130. Au deuxième, l'homme de droite du premier rang de chaque section fera à droite, et appuiera légèrement sa poitrine contre le bras gauche du guide placé à côté de lui, lequel ne bougera pas; chaque section conversera à droite, et sera arrêtée par son chef, à deux pas en arrière de la ligne des guides, comme il est prescrit ci-dessus, numéro 122.

131. Le chef de peloton, ayant fait le commandement d'alignement, se portera légèrement à la gauche du premier rang du peloton, et en dirigera l'alignement sur l'homme de droite du même rang; le chef de la seconde section se conformera à ce qui est prescrit ci-dessus, numéro 124.

132. Au commandement, *guides* A VOS PLACES, de l'instructeur, le chef de peloton, le sous-officier de remplacement, le guide et le serre-file de gauche de la seconde section, se reporteront légèrement à leurs places de bataille.

SIXIÈME PARTIE.

ARTICLE PREMIER.

Pas de route.

133. Le peloton étant de pied ferme, et supposé faire partie d'une colonne, l'instructeur voulant le mettre en marche au pas de route, commandera :

1.

Peloton en avant.

2.

Guides à gauche (ou *à* DROITE).

3.

Pas de route.

4.

MARCHE.

134. Au quatrième commandement, les deux rangs partiront ensemble ; le dernier prendra en marchant environ trois pieds de distance du rang qui le précède, ce qui étant exécuté, l'instructeur commandera :

5.

L'arme A VOLONTÉ.

135. A ce commandement, les gardes nationales porteront l'arme à volonté, comme il est prescrit dans l'école du garde national, nº. 78, et ne seront plus tenus à marcher du même pied, ni à observer le silence, les files marcheront à l'aise ; mais on aura attention que les rangs ne se confondent jamais, que les hommes du premier ne dépassent jamais le guide qui est du côté de la direction, et que le dernier rang conserve toujours environ trois pieds de distance du rang qui le précède.

136. Si la colonne étant en marche au pas cadencé, l'instructeur vouloit la faire marcher au pas de route, il commanderoit :

1.

Pas de route.

2.

MARCHE.

137. Au deuxième commandement, le premier rang continueroit à

marcher le même pas, le second prendroit en marchant la distance d'environ trois pieds du rang qui précède; l'instructeur commanderoit ensuite l'*arme* A VOLONTÉ, ce qui s'exécuteroit comme il vient d'être prescrit.

138. Le peloton étant en marche au pas de route, l'instructeur fera changer de direction sur le côté du guide et sur le côté opposé, ce qui s'exécutera sans commandement, et à l'avertissement seulement du chef de peloton; le second rang viendra tourner à la même place que le premier, chaque rang se conformera, quoiqu'au pas de route, aux principes qui ont été prescrits pour changer de direction à rangs serrés et au pas cadencé.

139. L'instructeur fera quelquefois serrer les rangs en marchant; à cet effet le chef de peloton commandera :

1.

Serrez vos rangs.

2.

MARCHE.

140. Au deuxième commandement, le premier rang prendra le pas cadencé, le dernier serrera vivement, et prendra ensuite le pas cadencé: les deux rangs prendront l'arme au bras.

141. Lorsque le peloton marchant au pas de route arrêtera, le dernier rang serrera au commandement : *HALTE*, et les gardes nationales porteront les armes; il en seroit de même si le peloton marchoit à rangs serrés l'arme au bras. Ce principe est général, quel que soit le nombre des pelotons.

142. *Nota.* La vitesse du pas de route sera relative, dans la pratique, à la nature du terrein.

II.

Rompre le peloton.

143. Le peloton étant en marche au pas cadencé, et supposé faire partie d'une colonne la droite en tête, l'instructeur voulant faire rompre le peloton, commandera :

1.

Rompez le peloton.

144. (*Pl. VIII. Fig.* 1.) A ce commandement, le chef de peloton se portera devant le centre de la première section; le chef de la seconde section, qui est à la gauche du premier rang, à sa place de guide, se portera devant le centre de la seconde section, et sera rem-

placé à ce flanc par le serre-file le plus près de la gauche : ce qui étant exécuté, l'instructeur commandera :

2.

MARCHE.

145. A ce commandement, qui sera répété par le chef de peloton seulement, la première section continuera de marcher droit devant elle jusqu'à ce que son dernier rang ait dépassé d'environ deux pas le premier rang de la seconde section, après quoi elle obliquera à gauche à l'avertissement de son chef; le guide de cette section se portera au flanc gauche aussitôt qu'il pourra passer entre les deux sections, et le sous-officier de remplacement se placera en serre-file.

146. La seconde section marquera le pas pour déboîter, le chef de cette section lui fera face aussitôt et commandera :

Oblique à droite.

147. Et lorsque le dernier rang de la première section l'aura dépassée d'environ deux pas, il commandera :

MARCHE.

148. A ce commandement, la seconde section obliquera à droite, le chef de la première se portera devant son guide face en arrière, et voyant les deux sections près de se couvrir, commandera :

En avant.

148. Et à l'instant où les guides des deux sections seront dans la même direction :

MARCHE.

149. Ces deux derniers commandemens seront répétés par le chef de la seconde section ; à celui *MARCHE*, les deux sections reprendront en même temps la marche directe.

150. Pour rompre le peloton, la colonne ayant la gauche en tête, l'instructeur commandera :

1.

Rompez le peloton.

151. A ce commandement, le chef de peloton et le chef de la seconde section exécuteront ce qui vient de leur être prescrit ci-dessus, mais le serre-file le plus près de la gauche de la seconde section ne remplacera point le chef de cette section au flanc gauche.

L'instructeur commandera ensuite :

2.

MARCHE.

152. A ce commandement, qui sera répété par le chef de la seconde section, cette section continuera de marcher droit en avant jusqu'à ce que son dernier rang ait dépassé d'environ deux pas le premier rang de la première; alors elle obliquera à droite à l'avertissement de son chef: le serre-file le plus près de la droite se portera au flanc droit pour lui servir de guide, aussitôt qu'il pourra passer entre les deux sections.

153. La première section marquera le pas pour déboîter, le chef de peloton fera face à cette section aussitôt, et commandera :

Oblique à gauche.

154. Et lorsque le dernier rang de la deuxième section l'aura dépassée d'environ deux pas, il commandera :

MARCHE.

155. A ce commandement, la première section obliquera à gauche, le sous-fficier de remplacement restera à sa place de guide; le chef de la seconde section se portant devant son guide face en arrière, et voyant les deux sections près de se couvrir, commandera :

En avant.

Et à l'instant où les guides seront dans la même direction:

MARCHE.

156. Ces deux derniers commandemens seront répétés par le chef de peloton; à celui: MARCHE, les deux sections reprendront la marche directe.

III.

Former le peloton.

157. La colonne étant en marche par section la droite en tête, l'instructeur voulant faire former le peloton, commandera :

1.

Formez le peloton.

2.

MARCHE.

158. (*P. VIII. Fig.* 2) Au premier commandement, le chef de peloton et le chef de la seconde section avertiront leurs sections respectives, du mouvement qu'elles devront faire.

159. Au deuxième qui sera répété par les chefs de section, la pre-

mière obliquera à droite, et la seconde à gauche ; le chef de la seconde section la voyant près d'être démasquée, commandera.

En arrière.

Et à l'instant où elle sera démasquée, il commandera :

MARCHE.

160. A ce commandement, la seconde section reprendra la marche directe, pour aller se réunir à la première qui marquera le pas à l'avertissement de son chef, et qui reprendra ensuite le pas de la seconde section à l'instant où elle s'y réunira : le guide de la première section rentrera en serre-file, aussitôt que cette section commencera a marquer le pas; le chef de la seconde section se reportera à sa place de guide dès que cette section sera arrivée à hauteur de la première, et le guide qui étoit à ce flanc, se portera en serré-file, le chef de peloton se portera devant le centre du peloton.

161. Pour former le peloton, la colonne ayant la gauche en tête, l'instructeur fera les commandemens prescrits ci-dessus.

162. Au premier, chaque chef de section avertira sa section du mouvement qu'elle devra faire.

163. Au deuxième, qui sera répété par les chefs de section, la seconde obliquera à gauche, et la première à droite.

164. Le chef de la première section la voyant près d'être démasquée, commandera :

En avant.

164. Et à l'instant où elle sera démasquée, il commandera :

MARCHE.

165. A ce commandement, la première section reprendra la marche directe pour aller se réunir à la seconde, laquelle marquera le pas à l'avertissement de son chef, et reprendra ensuite le pas de la première à l'instant où elle s'y réunira ; le guide de la seconde section se reportera en serre-file aussitôt que cette section commencera à marquer le pas, le chef de la seconde section se reportera à sa place de guide, et le chef de peloton se placera devant le centre du peloton dès qu'il sera formé.

166. *Nota.* En rompant et en formant le peloton, il est nécessaire que les sections alongent bien le pas en obliquant, afin de perdre le moins de terrein possible, et pour ne pas arrêter la marche de la subdivision suivante.

ÉCOLE
DE BATAILLON.

PREMIÈRE PARTIE.

ARTICLE PREMIER.

Ouvrir les rangs.

Le chef de bataillon fera ouvrir les rangs par les commandemens prescrits pour l'instructeur dans l'école de peloton, en substituant la dénomination de *bataillon* à celle de *peloton.*

2. Tous les sous-officiers de remplacement, ainsi que les deux serre-files placés a la gauche du bataillon au premier et au deuxième rang, exécuteront a-la-fois tout ce qui a été prescrit dans l'école de peloton, pour le sous-officier de remplacement et le serre-file de gauche du peloton; le dernier rang du bataillon, ainsi que celui de serre-files, se conformeront de même à ce qui a été prescrit dans l'école de peloton.

3. A l'instant où les sous-officiers de remplacement se porteront en arrière pour tracer l'alignement où doit se porter le deuxième rang du bataillon, le chef de bataillon se placera à droite du rang des serre-files pour assurer l'alignement des sous-officiers de remplacement qui viendront s'en hâsser dans ce rang.

4. Le rang des serre-files se placera exactement à deux pas en arrière du dernier rang du bataillon, et le commandant en second se portera à la droite pour rectifier, s'il est besoin, leur alignement; il sera suffisamment exact, s'ils ont eu l'attention de se placer correctement à deux pas du dernier rang du bataillon.

5. Le chef de batail on doit s'assurer, avant de commencer le mouvement, que le rang des serre-files soit bien aligné, et parallèle au bataillon; sans quoi les sous-officiers de remplacement, en s'enchâssant dans ce rang, ne seroient point alignés entre eux, ni parallèlement au premier rang.

6. Cette disposition ayant pour objet de donner les moyens de poser les armes à terre, il est nécessaire que la distance de quatre pas, ou de huit pieds d'un rang à l'autre, soit observée.

I I.

Maniement des armes.

7. Le chef de bataillon pourra, avant de faire serrer les rangs, faire

exécuter les mouvemens d'armes suivans, et se placera, pour cet effet, en avant du centre du bataillon.

Présenter les armes.

Porter les armes.

Reposer sur les armes.

Porter les armes.

L'arme au bras.

Porter les armes.

La charge précipitée.

8. Le chef de bataillon surveillera l'exécution du premier rang, le commandant en second celle du second; les sous-officiers de remplacement exécuteront les mouvemens de l'*arme au bras*, *et de reposer sur les armes* comme il leur est prescrit, en même temps que les gardes nationales; dans toutes les charges, les officiers et les sous-officiers placés dans le rang feront un demi-à-droite au premier temps de la charge, comme les gardes nationales, et se remettront face en tête lorsque le garde national de leur peloton, qui est à côté d'eux, passera l'arme à gauche.

I I I.

La charge à volonté et les feux.

9. Le chef de bataillon fera serrer les rangs, par les commandemens prescrits pour l'instructeur dans l'école de peloten n°. 8, et fera ensuite exécuter la charge à volonté.

10. Le chef de bataillon fera exécuter les feux de demi-bataillon, de bataillon, et les feux à volonté par les commandemens et moyens qui seront indiqués ci-après.

11. La garde du drapeau ne tirera point, elle restera au port d'armes pendant les feux.

12. Le chef de bataillon fera cesser les feux par un roulement très-court, qui sera suivi d'un coup de baguette; au signal du coup de baguette, les chefs de peloton, les sous-officiers de remplacement, et la garde du drapeau, reprendront vivement leurs places de bataille.

13. A l'instant où le roulement commencera, les gardes nationales exécuteront ce qui est prescrit dans l'ordre du peloton, n°. 25.

14. Lorsqu'il ne s'agira que d'instruction, le chef de bataillon n'aura pas de place fixe pendant les feux, et il se placera là où il pourra le mieux surveiller l'exécution, mais en ligne; il commandera toujours les feux derrière son bataillon, se plaçant où il pourra le mieux se faire entendre.

15. Le commandant en second se placera pendant l'exécution des feux derrière le centre du demi-bataillon de droite, l'adjudant de même derrière

le demi-bataillon de gauche, l'un et l'autre à environ dix pas des serre-files dans les *repos*, ils rendront compte au chef de bataillon des fautes qu'ils auront remarquées.

Feu de demi-bataillon.

16. Lorsque le chef de bataillon voudra faire exécuter le feu de demi-bataillon, il commandera,

1.

Feu de demi-bataillon.

2.

Demi-bataillon de droite.

3.

ARMES.

4.

JOUE.

5.

FEU.

6.

CHARGEZ.

17. Au premier commandement, les chefs de peloton et sous-officiers de remplacement se porteront en arrière de leurs créneaux respectifs, et s'y placeront comme il a été prescrit à l'école de peloton, numéros 16 et 17.

18. Le chef de bataillon fera tirer alternativement les demi-bataillons de droite et de gauche; celui de droite tirera d'abord, et lorsque le chef de bataillon verra une ou deux armes chargées dans ce demi-bataillon, il fera tirer le demi-bataillon de gauche, ensuite celui de droite, en observant la même règle, ainsi de suite jusqu'au roulement.

Feu de bataillon.

19. Le chef de bataillon fera exécuter le feu de bataillon par les mêmes commandemens que le feu de demi-bataillon, en observant seulement de substituer la dénomination de *bataillon* à celle de *demi-bataillon*.

Feu à volonté.

20. Pour faire exécuter le feu à volonté, le chef de bataillon commandera :

1.

Feu à volonté.

2.

Bataillon.

3.

ARMES.

4.

Commencez le feu.

21. Dans les feux de bataillon et à volonté, les chefs de peloton et sous-officiers de remplacement exécuteront, au premier commandement du chef de bataillon, ce qui vient de leur être prescrit dans le feu de demi-bataillon.

22. Le drapeau et sa garde reculeront dans tous les feux, et au même commandement, de manière que leur premier rang se trouve à hauteur du dernier rang du bataillon.

Feu en arrière.

23. Lorsque le chef de bataillon voudra faire exécuter les feux en arrière, il commandera :

1.

Feu en arrière.

2.

Bataillon.

3.

DEMI-TOUR A DROITE.

24. Au troisième commandement, les chefs de peloton, sous-officiers de remplacement et serre-files, exécuteront ce qui est prescrit dans l'école de peloton, numéros 29 et 30.

25. Le bataillon faisant ainsi face en arrière, le chef de bataillon fera exécuter les mêmes feux qu'en avant, et par les mêmes commandemens.

26. Le demi-bataillon de droite et celui de gauche conserveront la même dénomination, quoiqu'ils aient fait demi-tour à droite, les pelotons conserveront aussi leur même dénomination de premier, deuxième, troisième, ect.

27. Le feu à volonté commencera par la gauche de chaque peloton, devenue droite.

28. Les chefs de peloton, les sous-officiers de remplacement, et la garde du drapeau, prendront les places qui leur sont indiquées dans les feux en avant, et s'y porteront de même au premier commandement du chef de bataillon.

29. Le chef de bataillon voulant le remettre face en avant, commandera :

1.

Face en tête.

2.

Bataillon.

3.

DEMI-TOUR A DROITE.

30. Au troisième commandement, les chefs de peloton, les sous-officiers de remplacement et les serre-files, exécuteront ce qui est prescrit dans l'école du peloton, numéros 29 et 30.

DEUXIÈME PARTIE.

Différentes manières de passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne.

ARTICLE PREMIER.

Rompre à droite ou à gauche.

31. On rompra habilement par peloton.

Le chef de bataillon fera rompre par les commandemens prescrits pour l'instructeur dans l'école de peloton, en substituant la dénomination de *peloton* a celle de *section*.

32. (*Pl. IX. Fig.* 1.) Ce qui a été indiqué dans l'école de peloton pour rompre par section, sera exécuté pour rompre par peloton, les chefs de peloton observant, a l'égard de leurs pelotons, ce qui a été prescrit aux chefs de sections, a l'égard de leurs sections, et le chef de bataillon ce qui a été prescrit pour l'instructeur.

33. Les chefs de peloton ayant commandé : FIXE, aucun guide ne bougera plus, quand meme il ne seroit pas dans la direction des guides précédens.

34. Si cependant le chef de bataillon vouloit le remettre immédiatement en bataille, il rectifieroit auparavant la position des guides par les moyens ci-après, numéros 139, 140 et suivans.

35. Toutes les fois qu'un bataillon rompra par peloton, si c'est à droite, le sous-officier de remplacement de chaque peloton, dénommé *guide de droite* du peloton, se placera à côté de l'homme de droite du premier rang de son peloton, a l'instant ou le chef de peloton fera le commandement : FIXE; si c'est a gauche, le serre-file le plus près de la gauche de chaque peloton, dénommé *guide de gauche* du peloton, se placera à côté de l'homme de gauche du premier rang de son peloton au meme commandement : ainsi, soit que la colonne ait la droite ou bien la gauche en tête, le premier

premier rang de chaque peloton sera encadré entre ses deux guides; de même dans une colonne par division, le guide de droite du peloton impair de chacune, dénommé *guide de droite* de la division, se placera au flanc droit de sa division, et le serre-file le plus près de la gauche du peloton pair, dénommé *guide de gauche* de la division, se placera au flanc gauche de la division, comme il vient d'être prescrit pour une colonne par peloton. Au contraire, dans une colonne par section, il n'y aura qu'un seul guide sur le flanc de chaque subdivision.

36. Le bataillon étant rompu en colonne, le commandant en second et l'adjudant se placeront sur le flanc du côté des guides; le commandant en second à hauteur de la première subdivision; l'adjudant à hauteur de la dernière: le chef de bataillon n'aura pas de place fixe lorsqu'il ne s'agira que d'instruction; mais dans les colonnes composées de plusieurs bataillons, les chefs de bataillon se placeront habituellement sur le flanc du côté des guides, à hauteur du centre de leur bataillon; cette règle sera générale.

I I.

Rompre par la droite pour marcher vers la gauche, ou par la gauche pour marcher vers la droite.

37. Lorsqu'un bataillon devra rompre par la droite pour marcher vers la gauche, le chef de bataillon commandera :

1.

Par peloton en avant par la droite pour marcher vers la gauche.

2.

MARCHE.

38. (*Pl. IX. Fig.* 2.) Au premier commandement, les chefs de peloton se porteront tous devant le centre de leur peloton.

39. Au deuxième, le chef du peloton de l'aile droite commandera:

1.

Peloton en avant.

2.

MARCHE.

40. Au commandement: MARCHE, du chef de peloton, le peloton de l'aile se portera en avant: dès qu'il sera déboîté, son chef commandera GUIDE *à gauche*; et le guide de gauche se portera aussitôt au flanc gauche.

41. Le chef de bataillon indiquera le point où le peloton de l'aile devra tourner a gauche; le commandant en second s'y placera un peu d'avance, vis-à-vis le guide de gauche de ce peloton; et à l'instant où le peloton arri-

vera à hauteur du commandant en second, il tournera à gauche. Pour cet effet, le chef de peloton commandera :

3.

Tournez à gauche.

4.

MARCHE.

42. Le chef du deuxième peloton comptera le pas du peloton de l'aile, et lorsque ce peloton aura marché deux fois le nombre de pas que le sien occupe en bataille, il fera le commandement : MARCHE qui devra être précédé, un instant auparavant, par celui : *peloton en avant.* Le peloton étant déboîté, son chef commandera : *guides à gauche* ; et le guide de gauche se portera aussitôt au flanc gauche.

43. Le deuxième peloton se dirigera perpendiculairement en avant ; et lorsqu'il sera arrivé à hauteur du flanc gauche du peloton de l'aile, son chef le fera tourner à gauche par les commandemens prescrits pour le peloton de l'aile, de manière que le guide de gauche, ayant tourné, se trouve dans la même direction que le guide qui le précède.

44. Tous les pelotons du bataillon exécuteront successivement ce qui vient d'être prescrit pour le deuxième, et d'après les mêmes principes : ainsi soit que les pelotons tournent plus ou moins loin du bataillon, soit qu'il y en ait un seul ou bien plusieurs a-la-fois en marche, avant de tourner sur la nouvelle direction, les distances seront toujours maintenues.

45. Le commandant en second, qui s'étoit porté au point de la conversion du premier peloton, ayant vu tourner ce peloton, marchera à sa hauteur du côté de la direction ; le chef de bataillon surveillera le déboîtement successif des pelotons, et l'adjudant suivra le mouvement à hauteur du dernier peloton, se plaçant du côté de la direction.

46. On rompra par la gauche pour marcher vers la droite, par les commandemens et moyens inverses, mais d'après les mêmes principes ; le chef de bataillon commandera :

1.

Par peloton en avant par la gauche pour marcher VERS LA DROITE.

2.

MARCHE.

47. *Nota.* Dans l'exécution de ce mouvement, il y auroit beaucoup d'inconvénient à faire partir un peloton trop tard, parce que la distance se perdroit, et qu'il faudroit ou alonger ou accélérer le pas pour la regagner ; il y en auroit beaucoup moins à faire partir un peloton trop tôt, parce que le chef de peloton pourroit faire marquer le pas jusqu'à ce qu'il eût sa distance.

III.

Ployer la bataille en colonne serrée.

48. Ce mouvement pourra s'exécuter par peloton ou par division, sur la subdivision de droite, sur celle de gauche, ou sur une autre subdivision quelconque du bataillon, la droite ou la gauche en tête.

49. Pour ployer le bataillon en colonne serrée sur le peloton du centre, la droite en tête, le chef de bataillon commandera :

1.

(*Pl. X. Fig.* 2.) *Par peloton sur le quatrième peloton, la droite en tête en colonne serrée.*

2.

Bataillon par le flanc gauche et le flanc droit.

3.

A gauche et à DROITE.

4.

MARCHE.

50. Au premier commandement, tous les chefs de peloton se porteront devant le centre de leurs pelotons respectifs.

51. Au deuxième, le chef du quatrième peloton l'avertira de ne pas bouger.

52. Le chef de chacun des pelotons qui sont à sa droite, avertira son peloton qu'il devra faire à gauche; le chef de chacun de ceux qui sont à la gauche du quatrième, avertira son peloton qu'il devra faire à droite.

53. Au troisième commandement, les trois premiers pelotons feront à gauche ; le chef de chacun de ces pelotons se portera legèrement à la gauche de son peloton, et fera déboîter les trois files de gauche en avant ; ce qui étant exécuté, le guide de gauche du peloton se portera devant l'homme du premier rang de la première file, pour le conduire.

54. Les quatre derniers pelotons feront à droite ; le chef de chacun se portera légèrement à la droite de son peloton, et fera déboîter les trois files de droite en arrière ; le sous-officier de remplacement de chacun de ces pelotons qui aura remplacé le chef de peloton au premier rang, à l'instant où il s'est porté devant le centre de son peloton, déboîtera en arrière en même temps que les trois files de droite, et se placera devant l'homme du premier rang de la première file, pour le conduire.

55. Le chef de chacun de ces pelotons qui ont fait à gauche et à

droite, se placera à côté du guide qui s'est porté devant l'homme du premier rang de sa première file.

56. Les trois files de chaque peloton déboîteront soit en avant, soit en arrière, la première, de toute l'épaisseur des deux rangs; la seconde, moins; la troisième, ne faisant qu'avancer l'épaule.

57. Au quatrième commandement, le chef du quatrième peloton commandera: *guides à gauche*; le guide de gauche de ce peloton se portera au flanc gauche, dès qu'il pourra passer, et les serre-files serreront à un pas du dernier rang.

58. Tous les autres pelotons, conduits chacun par leur chef, se mettront en marche pour prendre place dans la colonne; le troisième gagnera, en tournant par file en avant, l'espace de trois pas qui doit le séparer du quatrième dans la colonne, et se dirigera ensuite de manière à y entrer carrément et parallèlement au quatrième; le second se réglera sur le troisième, et le premier sur le second; chacun se dirigera de manière à entrer parallèlement dans la colonne, et à laisser trois pas d'intervalle entre son dernier rang et le premier rang du peloton qui arrive avant lui.

59. Le cinquième peloton gagnera, en tournant par file en arrière, l'espace de trois pas qui doit le séparer du quatrième, et se dirigera ensuite de manière à entrer dans la colonne carrément et parallèlement à ce peloton; le sixième se réglera sur le cinquième, le septième sur le sixième, et ainsi de suite jusqu'aux derniers. Chacun de ces pelotons se dirigera de manière à entrer dans la colonne comme il vient d'être expliqué, en laissant trois pas d'intervalle entre son premier rang et le dernier rang du peloton qui précède.

60. Le chef de chacun des pelotons qui doivent prendre rang dans la colonne en avant du peloton de direction, qui est la quatrième dans cet exemple, conduira son peloton, et l'arrêtera un instant avant que son guide de gauche n'arrive à hauteur de celui du peloton de direction: à cet effet, il commandera:

1.

Tel peloton.

2.

HALTE.

61. Au deuxième commandement, le peloton s'arrêtera; son guide de gauche fera aussitôt face en arrière, se placera promptement de manière à couvrir exactement celui du peloton de direction, et à laisser environ cinq pas d'intervalle entre lui et le guide placé immédiatement devant lui, afin que la colonne étant formée, les pelotons soient séparés entre eux par un intervalle de trois pas.

62. Le guide de gauche étant ainsi établi, le chef de peloton commandera :

3.

FRONT.

4.

A gauche, *ALIGNEMENT.*

63. Au troisième commandement, le peloton fera face par son premier rang; mais le guide de gauche restera face en arrière.

64. Au quatrième, le peloton joindra son guide de gauche et s'alignera à gauche; le chef de peloton se portera en dehors du guide, à environ deux pas, et dirigera l'alignement de manière que son peloton soit établi parallèlement à celui de direction; ce qui étant executé, il commandera : *fixe*, et se portera devant le centre de son peloton.

65. Le chef de chacun des pelotons qui doivent prendre rang dans la colonne en arrière de celui de direction, conduira son peloton jusqu'à ce qu'il soit arrivé à hauteur du guide de gauche, de celui de direction; il s'arrêtera alors de sa personne, laissera filer son peloton; et à l'instant où la dernière file l'aura dépassé, il arrêtera le peloton par les commandemens prescrits ci-dessus, numéro 61.

66. Le peloton étant arrêté, le guide de gauche se placera promptement sur la direction, à trois pas du dernier rang de celui qui précède immédiatement le sien; ce qui étant exécuté, le chef de peloton fera les troisième et quatrième commandemens prescrits ci-dessus, numéro 62....., et alignera son peloton, en se plaçant comme il est indiqué numéro 64......; après quoi il commandera : FIXE, et se portera devant le centre de son peloton.

67. Le mouvement étant achevé, le chef de bataillon commandera :

Guides, *DEMI-TOUR A DROITE.*

68. A ce commandement, les guides qui faisoient face en arrière se remettront face en tête.

69. Le chef de bataillon veillera à l'exécution générale du mouvement et à l'observation des principes prescrits.

70. Le commandant en second se placera en avant et face au guide de gauche du peloton de direction, et assurera successivement la direction des guides qui arrivent dans la colonne, en avant de celui du peloton de direction.

71. L'adjudant remplira la même fonction à l'égard des guides qui prennent place dans la colonne en arrière du peloton de direction.

72. On ploiera le bataillon, la gauche en tête, sur le quatrième peloton, par les mêmes principes et les mêmes commandemens, en substituant l'indication *de gauche en tête*, *à celle de droite en tête.*

73. Les pelotons de gauche exécuteront alors ce qui a éte prescrit pour les pelotons de droite : et ceux de droite exécuteront ce qui a été prescrit pour les pelotons de gauche : le chef du peloton de direction commandera *guides à droite.*

74. Ces deux exemples embrassent tous les cas : ainsi lorsqu'on voudra ployer le bataillon en colonne serrée sur le peloton de droite, on commandera :

1.

Pl. X. Fig. 1.) Par peloton sur le premier peloton, en arrière (ou *en avant*) *EN COLONNE SERRÉE.*

2.

Bataillon par le flanc droit.

3.

A DROITE.

4.

MARCHE.

75. Le premier peloton ne bougera ; son chef se conformera à ce qui a été prescrit pour le chef du quatrième peloton, numéro 51.

76. Si la colonne doit se former la droite en tête, tous les pelotons, hors le premier, exécuteront ce qui a été prescrit pour les quatre pelotons de gauche, la colonne se formant la droite en tète sur le quatrième peloton.

77. Si, au contraire, la colonne doit se former la gauche en tête, ls exécuteront ce qui a été indiqué pour les quatre pelotons de gauche, dans le cas où la colonne se forme la gauche en tète sur le quatrième peloton.

78. Enfin, pour ployer le bataillon en colonne serrée sur le peloton de gauche, on commandera :

1.

Par peloton, sur le huitième peloton, en avant (ou *en arrière*) *en colonne serrée.*

2.

Bataillon par le flanc gauche.

3.

(*Pl. X. Fig.* 3.) *A GAUCHE.*

4.

MARCHE.

79. Le huitième peloton ne bougera ; son chef se conformera à ce qui a été prescrit pour le chef du quatrième peloton, numéro 51.

80. Si la colonne doit se former la droite en tête, tous les pelotons, hors le huitième, exécuteront ce qui a été prescrit pour les trois pelotons de droite, lorsque la colonne se forme la droite en tête sur le quatrième peloton.

81. Si, au contraire, la colonne doit se former la gauche en tête, tous les pelotons, hors celui qui ne bouge, exécuteront ce qui a été indiqué pour les trois pelotons de droite, lorsque la colonne se forme la gauche en tête sur le quatrième peloton.

82. Dans toutes ces diverses suppositions, le peloton le plus près de celui de direction doit gagner, en tournant par file, en avant ou en arrière, selon qu'il devra se porter devant ou derrière celui de direction, l'espace de trois pas qui doit les séparer l'un de l'autre dans la colonne.

83. Soit que la colonne se forme la droite ou la gauche en tête, le guide de gauche du peloton de direction doit se porter au flanc gauche de ce peloton, aussitôt qu'il pourra passer.

84. Il est important que le guide du peloton qui entre le premier dans la colonne, soit placé bien correctement, par le commandant en second, sur le guide du peloton de direction, puisque la position de ces deux guides doit déterminer celle de tous les autres.

85. *Nota.* On pourroit ployer le bataillon en colonne à distance entière ou à distance de section, d'après les mêmes principes et par les mêmes commandemens, en substituant l'une ou l'autre de ces indications à celle d'en COLONNE SERRÉE.

TROISIÈME PARTIE.

ARTICLE PREMIER.

Marcher en colonne avec distance entière.

86. Lorsque le chef de bataillon voudra faire marcher la colonne, il indiquera au premier guide deux objets saillans ou distincts en avant de lui, dans la direction qu'il devra suivre, si le terrein en présente.

87. Si le terrein n'offre qu'un seul objet saillant ou distinct dans la direction que devra suivre le premier guide, il cherchera aussitôt un point intermédiaire à une certaine distance en avant, et dans la ligne droite qui iroit de lui au point-de-vue indiqué, ou bien il en prendra un à terre.

88. Enfin, à défaut d'objet saillant ou distinct, le chef de bataillon

enverra le commandant en second se placer à trente ou quarante pas en avant, face à la colonne, l'établira, en lui faisant signe de son épée, dans la direction que devra suivre le premier guide. Le commandant en second étant ainsi placé, le premier guide lui fera face aussitôt, choisira deux points à terre dans la ligne droite qui iroit passer entre ses talons, et prendra successivement de nouveaux points à terre, à mesure qu'il avancera, ainsi qu'il a été expliqué dans l'école de peloton, numéros 38 et 40.

89. Ces dispositions étant faites, le chef de bataillon commandera :

1.

Bataillon en avant.

2.

Guide à gauche (ou *à droite.*)

3.

MARCHE.

90. Il sera facile au premier guide de se maintenir correctement dans la direction, en marchant toujours sur le prolongement des deux derniers points en avant qu'on lui aura indiqués ou qu'il aura choisis. Si ces points sont des objets distincts, élevés au-dessus du sol, il sera assuré de marcher dans la vraie direction, toutes les fois que le point le plus près lui masquera celui qui est le plus éloigné.

91. Les guides suivans conserveront exactement le pas et la distance, et marcheront chacun sur la trace du guide qui le précède immédiatement, sans s'occuper de la direction générale.

92. Le commandant en second se tiendra à hauteur du premier guide, pour veiller à ce qu'il ne s'écarte pas de la direction qu'il doit suivre, et à ce que le guide de la seconde subdivision marche exactement sur la trace du premier.

93. L'adjudant se tiendra à hauteur du dernier guide de son bataillon; et si quelqu'un des guides précédens s'écartoit sensiblement de la direction des deux guides de la tête, il rectifieroit cette erreur, et empêcheroit qu'elle ne se propageât; mais cette rectification n'aura lieu que lorsqu'elle sera nécessaire pour prévenir des écarts sensibles.

94. Le chef de bataillon se tiendra habituellement sur le flanc du côté de la direction, pour veiller à l'observation du pas, des distances, et de tous les principes de la marche en colonne, prescrits dans l'école de peloton, numéros 99, 100 et 101.

95. Mais lorsqu'une colonne, arrivant pardevant ou parderrière la ligne de bataille, devra se prolonger sur cette ligne pour s'y former *à gauche* (ou *à droite*) *en bataille*; comme il est essentiel, dans ce cas, d'empêcher que la colonne ne puisse ni couper la ligne de ba-

taille, ni s'en écarter d'une manière sensible, on emploiera les moyens suivans :

96. Si la colonne, ayant la droite en tête, arrive pardevant la ligne de bataille, le guide de la première subdivision se dirigera sur le point intermédiaire qui aura été placé d'avance sur cette ligne, pour indiquer le point où la colonne devra tourner à gauche, et se prolonger sur la nouvelle direction : le chef de la première subdivision ne la fera tourner qu'après qu'elle aura dépassé d'environ quatre pas la ligne de bataille ; et à l'instant où cette subdivision aura tourné, le *guide de bataillon* de droite se portera sur la ligne de bataille à sa hauteur, fera face aux deux points de direction en avant, que le chef de bataillon ou le commandant en second aura soin de lui indiquer, et marchera correctement sur le prolongement de ces points.

97. Le porte-drapeau se placera de la même manière, à l'instant où la subdivison du drapeau aura tourné, et se prolongera sur la ligne de bataille, à hauteur de cette subdivision, en observant de se maintenir exactement dans la direction de guide de bataillon qui le précède, et du point-de-vue en avant qui lui sera indiqué.

98. Enfin le *vuide de bataillon* de gauche se portera de même sur la ligne de bataille, à l'instant où la dernière subdivision du bataillon aura tourné, et marchera correctement dans la direction du porte-drapeau et du guide de bataillon qui le précèdent.

99. Le guide de la première subdivision marchera toujours à hauteur du premier guide de bataillon, et à environ quatre pas en dedans de lui; les guides de subdivisions suivantes marcheront chacun dans la trace du guide qui le précède immédiatement, comme il a été prescrit ci-dessus, n°. 9[illegible].

100. Le chef de peloton placé sur le flanc en dehors des guides généraux, veillera à ce que la colonne se maintienne à-peu-près parallèlement, et à environ quatre pas en dedans de la ligne de ces guides.

101. Le commandant en second et l'adjudant veilleront à ce que les guides généraux marchent directement sur la direction des deux points en avant; et pour cet effet, ils se placeront quelquefois en arrière du porte-drapeau et du guide de bataillon de gauche, pour s'en assurer.

102. Si la colonne est composée de plusieurs bataillons, les guides généraux de chacun se placeront successivement sur la ligne de bataille, à mesure que la subdivision de la tête, celle du drapeau, et celle de la queue de leur bataillon auront tourné pour se prolonger sur cette ligne, et se conformeront, ainsi que le chef, le commandant en second et l'adjudant, à ce qui a été prescrit ci-dessus pour ceux de bataillon de la tête d'une colonne.

103. Le chef de chaque bataillon maintiendra toujours le guide de sa première subdivision à environ quatre pas en dedans des guides généraux, quand même les dernières subdivisions du bataillon précédent

se seroient jetées en dedans, afin d'empêcher que la fausse direction d'un bataillon n'influe sur ceux qui le suivent.

104. Si la colonne ayant la droite en tête, arrive par-derrière la ligne de bataille, le chef de la colonne, ou celui du bataillon de la tête, conduira le guide de gauche de la première subdivision, non sur le point intermédiaire placé sur cette ligne, mais plus à gauche de tout le front, au moins de la subdivision, et fera converser à droite, de manière que la conversion étant achevée, le guide se trouve à environ quatre pas en dedans du point intermédiaire.

105. A l'instant où la première subdivision, ayant conversé à droite, commencera à se prolonger sur la ligne de bataille, le guide de bataillon de droite se portera sur cette ligne, et se dirigera sur les deux points en avant; le porte-drapeau s'y portera à son tour, lorsque la subdivision du drapeau aura conversé; et enfin le guide de bataillon de gauche, lorsque la derniere subdivision aura achevé de converser.

106. Si la colonne est composee de plusieurs bataillons, les guides généraux des bataillons suivans exécuteront successivement ce qui vient d'être prescrit pour ceux du bataillon de la tête de la colonne, et se conformeront, ainsi que les guides des subdivisions, le chef, le commandant en second et l'adjudant de chaque bataillon, à ce qui a été indiqué ci-dessus pour une colonne arrivant par-devant la ligne de bataille.

107. Ces mouvemens s'exécuteront dans une colonne la gauche en tête, arrivant par-devant ou par-derriere la ligne de bataille, par les mêmes principes et dans l'ordre inverse.

108. Si enfin la colonne, au lieu d'arriver par-devant ou par-derrière la ligne de bataille, arrivoit par la droite ou par la gauche, et si elle devoit se prolonger sur cette ligne pour s'y former ensuite à gauche ou à droite en bataille, le chef de la colonne, feroit porter les guides généraux sur le flanc de la colonne, par le commandement : *Guides généraux sur le flanc;* et ces guides se prolongeroient sur la ligne de bataille, en se conformant à ce qui a été prescrit ci-dessus.

109. Si, au lieu de faire marcher la colonne au pas cadencé, le chef de bataillon vouloit la faire marcher au pas de route, il feroit les commandemens prescrits à l'école de peloton, n°. 133, en faisant précéder le commandement : MARCHE, de celui : PAS DE ROUTE.

110. Tout ce qui vient d'être prescrit ci-dessus, pour la direction, est également applicable à une colonne qui marche au pas de route.

OBSERVATIONS

Relatives à la marche en colonne.

111. Quoique le pas non cadencé doive être habituellement celui

des colonnes en route, et qu'il doive le plus souvent être employé aussi dans les évolutions de ligne ; parce que, procurant aux gardes nationales les moyens de marcher à l'aise, c'eſt celui qui convient le plus aux grands mouvemens et aux terreins difficiles ; comme néanmoins il faut avant tout s'attacher à affermir les gardes nationales dans la mesure et le mouvement du pas cadencé, on ne fera usage du pas de route, dans les exercices par bataillon, que pour se rendre sur le terrein d'exercice et pour en revenir, ou bien pour enseigner le méchanisme des mouvemens de la colonne de route, ainsi qu'il sera expliqué ci-après, numéros 114 et suivans.

112. On doit choisir pour *guide de bataillon* deux sous-officiers qui ne laissent rien a desirer, soit pour la précision du pas, soit pour l'habitude de se prolonger, sans varier dans une direction donnée. Ces deux sous-officiers seront placés l'un derrière le peloton de droite, l'autre derrière celui de gauche, feront nombre dans les serre-files de ces deux pelotons, et seront destinés a remplir, outre les fonctions qui viennent de leur être prescrites dans cet article, celles qui leur seront indiquées ci-après ; on les distinguera par la dénomination de *guide de bataillon de droite*, et *guide de bataillon de gauche*, et on les appellera, collectivement avec le porte-drapeau, *guides généraux*, lorsqu'ils marcheront sur le flanc de la colonne.

113. Les porte-drapeaux porteront leurs drapeaux perpendiculairement entre les deux yeux, le talon à hauteur de la ceinture, toutes les fois qu'ils rempliront les fonctions de *guides généraux* dans la colonne. Les chefs de bataillon pourront les faire relever par un sous-officier choisi, qui portera le drapeau lorsqu'il sera nécessaire de les soulager : le porte-drapeau reprendra alors sa place de bataille.

I I.

Colonne en route.

114. C'eſt un principe général, pour les colonnes en route comme pour celles en manœuvre, de n'occuper jamais, de la tête à la queue de la colonne, plus d'espace qu'elles n'en occuperoient en bataille.

115. L'observation de ce principe n'exige aucune règle particulière dans une colonne en manœuvre ; mais comme les colonnes en route rencontrent fréquemment des chemins étroits, des ponts et des défilés qui obligent de diminuer le front des subdivisions, il est nécessaire d'indiquer la méthode qu'elles doivent suivre pour conserver le pas de route le plus long-temps possible, sans que la colonne s'alonge.

1.

216. Lorsqu'une colonne par peloton au pas de route rencontrera un défilé qui ne donnera passage qu'à une section, elle rompra les pelotons avant d'y entrer.

117. Ce mouvement pourra s'exécuter par pelotons successivement ; pour cet effet, le chef du peloton de la tête le fera rompre, sur l'avertissement du chef du bataillon ou du commandant en second, et par les commandans et moyens prescrits dans *l'école de peloton*, chacun des pelotons suivans viendra successivement rompre à la même place où celui de la tête aura rompu.

118. Ou bien le chef de bataillon pourra faire rompre tous les pelotons à-la-fois, à cet effet il commandera :

1.

Bataillon, rompez les pelotons.

2.

MARCHE.

119. Tous les chefs de peloton, les chefs de secondes sections, et toutes les sections du bataillon se conformeront à-la-fois, pour l'exécution de ces commandemens, à ce qui a été prescrit dans *l'école de peloton.* Cette dernière méthode doit être préférée lorsque le terrein le permettra.

2°.

120. Le peloton étant rompu par section, chaque chef de section se portera à la place de son guide, lequel reculera au second rang, et le serre-file de la section, soit le sous officier de remplacement, ou autre, se placera en même temps en troisième, derrière le chef de section et le guide.

3°.

121. Le chemin venant à se rétrécir au point qu'on ne puisse plus marcher par le front d'une section, le bataillon se mettra par le flanc en marchant ; pour cet effet, le chef de bataillon fera serrer les rangs, prendra le pas cadencé :

1.

Par le flanc droit.

2.

Sections par file à gauche,

3.

MARCHE.

122. Au premier commandement, les chefs de sections les préviendront du mouvement qu'elles devront faire.

123. Au troisième, chaque section fera à droite en marchant, et tour-

nera aussitôt par file à gauche ; les chefs de section se porteront à côté de leur première file ; les sections étant jointes, le bataillon marchera ainsi par le flanc, au pas cadencé et l'arme au bras.

124. Le chemin venant à s'élargir, le chef de bataillon ordonnera de former les sections successivement ; ce qui s'exécutera par les commandemens et moyens indiqués à l'*école du peloton*, n°. 143 et suivans. Le bataillon étant remis en colonne par section, il reprendra le pas de route en commandant de son chef.

125. Les changemens de direction s'exécuteront toujours sans commandement, lorsque la section marchera au pas de route ; les chefs de section avertiront seulement leur section de tourner quand le changement de direction sera un peu considérable ; et le dernier rang viendra tourner à la même place que le premier rang.

126. Si la colonne est composée de plusieurs bataillons, chacun d'eux exécutera à son tour tout ce qui vient d'être prescrit pour celui de la tête de la colonne, en observant que ce soit à la même place et de la même manière.

Observations générales

Relatives à la colonne en route.

127. De toutes les leçons qu'on peut donner aux troupes, il n'en est pas de plus importante par ses applications que celle de la colonne en route. Si cette instruction n'est pas établie sur de bons principes, il arrivera que tantôt la queue d'une colonne sera obligée de courir pour regagner ses distances, et tantôt la tête de s'arrêter pour attendre que la queue ait rejoint.

128. Le plus sûr moyen de bien marcher, c'est que la colonne conserve toujours une allure égale ; et que, si quelqu'obstacle oblige une ou plusieurs subdivisions à ralentir ou à raccourcir leur pas, elles reprennent leur allure primitive aussitôt que cette cause cessera.

129. Si, par exemple, la subdivision de la tête rencontre un mauvais passage, une côte rapide, ou un autre obstacle quelconque qui l'oblige de ralentir ou de raccourcir son pas, la subdivision suivante ne doit pas pour cela ralentir ni raccourcir le sien avant d'arriver à la même place, quand même il faudroit serrer entièrement sur la première ; la troisième subdivision doit observer à son tour la même chose à l'égard de la seconde, la quatrième à l'égard de la troisième, ainsi de suite, jusqu'à la queue de la colonne.

III.

Changemens de direction en colonne, avec distance entière.

130. (*Pl. XI. Fig.* 1 et 2.) Le chef de bataillon voulant faire chan-

ger de direction, en donnera l'ordre au chef de la première subdivision de la colonne, et se portera aussitôt de sa personne à la place où le mouvement devra commencer; il s'y placera, soit que le changement de direction doive se faire sur le côté du guide, ou bien sur le côté opposé, comme il est représenté sur la planche XI, fig. 1 et 2, et restera dans cette position jusqu'à ce que la dernière subdivision soit arrivée à sa hauteur.

131. Dans les changemens de direction sur le côté opposé au guide, le commandant en second fera placer, avant que le mouvement ne commence, un sous-officier, au point où devra se terminer l'arc de cercle que devra décrire le guide de l'aile marchante de chaque subdivision en conversant, afin d'empêcher par-là qu'elle ne puisse se jeter trop en dehors en changeant de direction : ce sous-officier fera face à la nouvelle direction, restera à la place qui vient de lui être indiquée, jusqu'à ce que la dernière subdivision du bataillon ait changé de direction.

132. Le guide de chaque subdivision se dirigera de manière à passer devant et contre la tête du cheval du chef de bataillon, où, étant arrivé, le chef de subdivision fera changer de direction par les commandemens, et d'après les principes prescrits dans l'*école de peloton;* le chef de bataillon veillera avec soin à ce qu'ils soient scrupuleusement observés.

133. Toutes les fois qu'il ne s'offrira pas, dans la nouvelle direction, d'objet saillant ou distinct qui puisse servir de point de-vue au guide de la tête, le commandant en second s'y portera un peu d'avance, à environ trente pas; et le premier guide, aussitôt qu'il aura tourné, prendra deux points à terre dans la ligne droite qui, partant de lui, iroit passer entre les talons du commandant en second, lequel lui fera face. Le premier guide prendra de nouveaux points à mesure qu'il avancera.

134. L'adjudant veillera à ce que les guides se dirigent sur le chef de bataillon placé au point de conversion, de manière à raser la tête de son cheval.

135. Lorsque la colonne sera composée de plusieurs bataillons, le chef du second bataillon se placera au point de la conversion, à l'instant où celui du bataillon qui précède quittera cette place; le commandant en second placera un sous-officier au point où devra se terminer la conversion, lorsque la colonne changera de direction sur le côté opposé au guide; et à l'instant où celui du bataillon qui précède quittera cette place, l'adjudant remplira les fonctions indiquées pour celui du bataillon de la tête, ainsi de suite, de bataillon en bataillon, jusqu'à la queue de la colonne : il n'y aura que le commandant en second du premier seulement qui se portera à trente pas en avant sur la nouvelle direction, la tête de chacun des autres bataillons devant suivre la trace du bataillon précédent.

136. Lorsqu'il ne s'agira que d'instruction, le chef de bataillon, au

lieu de se porter au point de la conversion, pourra y envoyer un sous-officier; mais si la colonne est composée de plusieurs bataillons, il s'y portera en personne.

IV.

Arrêter la colonne.

137. La colonne étant en marche, le chef de bataillon voulant l'arrêter, commandera:

1.

Bataillon.

2.

HALTE.

138. Au deuxième commandement, qui sera répété par les chefs de peloton, a l'instant où ils l'entendront prononcer, la colonne s'arrêtera, aucun guide ni peloton de la colonne ne bougera plus, quand même il n'auroit pas sa distance, ou ne se trouveroit pas sur la direction des guides précédens.

139. La colonne étant arrêtée, si le chef de bataillon veut la former en bataille, il se portera un peu en avant du guide de la tête, et lui fera face. Ce guide et le guide suivant observeront de fixer les yeux sur le chef de bataillon, afin de se conformer promptement à la direction qu'il leur indiquera.

140. Si le chef de bataillon juge qu'il soit nécessaire de donner une direction générale aux guides de la colonne, il placera les deux premiers guides sur la direction qu'il voudra donner, et commandera aussitôt après: *Guides, à vos chefs de file.* A ce commandement, tous les guides suivans se placeront légèrement sur la direction des deux premiers, en laissant exactement distanuc de pelotons de l'un à l'autre; le chef de bataillon les assurera sur la direction, et commandera ensuite:

A gauche (ou *à droite*), *ALIGNEMENT.*

141. A ce commandement, chaque peloton s'alignera en appuyant à son guide; les chefs de pelotons, se portant en dehors de leur guide, aligneront promptement leurs pelotons respectifs, en les dirigeant parallèlement à celui qui précède, commanderont ensuite: *fixe*, et se porteront légèrement à leur place de colonne.

142. Si le chef de bataillon ne jugeoit pas nécessaire de donner une direction générale aux guides de la colonne, il se borneroit à rectifier la position de ceux qui se trouveroient trop en dehors ou trop en dedans, par le commandement: *Guide de tel peloton* (ou *tels pelotons*), *sor-*

tez ou *rentrez*. A ce commandement, les guides désignés se placeroient sur la direction, les autres ne bougeroient.

143. Si enfin les guides généraux marchoient sur le flanc de la colonne, le chef de bataillon, l'ayant arrêtée, se porteroit en arrière du porte-drapeau, vérifieroit si le *guide de bataillon* de la tête, et le porte-drapeau sont exactement sur le prolongement des deux points en avant, sur lesquels ils ont dû se diriger, et les assureroit sur cette direction s'ils n'y étoient pas. L'adjudant assureroit de la même manière la direction du guide de *bataillon de la queue;* ce qui étant exécuté, le chef de bataillon commandera :

1.

Guides des subdivisions sur la ligne.

144. A ce commandement, le guide de chaque peloton se portera légèrement sur la direction des guides généraux, lesquels ne bougeront et fera face vers la tête de la colonne. *Les deux guides de bataillon* élèveront leur arme perpendiculairement entre les deux yeux. Le porte-drapeau portera de même son drapeau perpendiculairement devant le milieu du corps. Le commandant en second, placé en avant du premier guide de bataillon, assurera la position des guides de peloton du demi-bataillon de la tête. L'adjudant, placé en arrière du dernier guide de bataillon, assurera de même la direction des guides de peloton du demi-bataillon de la queue.

145. Le chef de bataillon ayant vérifié la direction des guides de la colonne, et l'ayant rectifiée, si elle n'étoit pas exacte, commandera :

2.

A gauche (ou *à droite*), *ALIGNEMENT.*

146. A ce commandement, les pelotons iront appuyer à leurs guides respectifs, et seront alignés par les chefs de peloton, comme il vient d'être prescrit n°. 147.

V.

Serrer la colonne à distance de section ou en masse.

147. Le bataillon étant en colonne par peloton avec distance entière, lorsque le chef de bataillon voudra faire serrer la colonne a distance de section, il commandera :

1.

A distance de section serrez la colonne.

2.

MARCHE.

148. Au deuxième commandement, qui sera répété par tous les chefs de peloton, hors celui de la tete, le premier peloton ne bougera pas si la colonne est de pied ferme, et son chef commandera à gauche (ou à droite) ALIGNEMENT; mais si la colonne est en marche, le chef du premier peloton fera, à l'avertissement du chef de bataillon, les commandemens suivans :

1.

Tel peloton.

2.

HALTE.

3.

A gauche (ou *à droite*), *ALIGNEMENT.*

149. Au même commandement MARCHE du chef de bataillon, tous les pelotons, excepté celui de la tête, se mettront en marche, ou, s'ils y sont déja, continueront de marcher; et a mesure que chacun arrivera à distance de section de celui qui le précède, son chef l'arrêtera par les commandemens ci dessus.

150. A l'instant ou chaque peloton arrêtera, le guide de gauche, si la colonne a la droite en tete, ou le guide de droite, si elle a la gauche en tête, se placera légèrement sur la direction des guides qui précèdent, le chef de peloton se portera en dehors de son guide, et fera le commandement *à gauche* (ou *à droite*) ALIGNEMENT; le peloton étant aligné, le chef de peloton commandera : FIXE, et se portera à deux pas en avant du centre de son peloton.

151. On ne s'occupera pas de la direction des guides avant qu'ils soient arrêtés; il suffira que chacun d'eux suive la trace du guide précédent.

152. Le chef de bataillon placé sur le flanc du côté de la direction, veillera à l'exécution du mouvement, et à ce que les chefs de peloton les arrêtent exactement à distance de section de celui qui précède.

153. Le commandant en second se placera à quelques pas en avant, et face au guide du peloton de la tête qui est du côté de la direction, au moment où le chef de ce peloton fera le commandement *à gauche* (ou *à droite*), ALIGNEMENT; il assurera avec soin la position des guides suivans, à mesure que chacun d'eux se placera sur la direction.

154. L'adjudant suivra le mouvement à hauteur du dernier guide.

Pour faire serrer en masse, le chef de bataillon fera les mêmes commandemens que pour faire serrer à distance de section, en substituant l'indication, *en masse*, à celle de *à distance de section.*

155. Les chefs de peloton se conformeront à tout ce qui vient de leur

être prescrit ci-dessus, excepté qu'ils n'arrêteront leur peloton qu'à trois pas de distance du peloton qui précède; les serre-files serreront à un pas du dernier rang lorsque leur peloton s'alignera.

VI.

Marcher en colonne à distance de section ou en masse.

156. Une colonne à distance de section ou en masse étant de pied ferme, le chef de bataillon la mettra en marche par les commandemens prescrits pour faire marcher une colonne avec distance entière.

157. Les moyens de direction, ainsi que les commandemens pour arrêter une colonne à distance de section ou en masse, seront les memes que pour une colonne a distance entière.

VII.

Changement de direction en colonne à distance de section.

158. (*Pl. XI. Fig.* 2.) Une colonne en marche à distance de section devant changer de direction, soit sur le côté du guide ou sur le côté opposé, executera ses mouvemens par les mêmes commandemens, et d'après les memes principes qu'une colonne a distance entière, excepté que dans les changemens de direction sur le côté opposé au guide, le pivot de chaque peloton doit faire des pas d'un pied au lieu de les faire de six pouces, sans quoi le point de la conversion ne se trouveroit pas dégagé assez tôt, puisque la distance entre les pelotons est de moitié moindre que dans une colonne a distance entière; ce qui exige que le pivot alonge son pas dans la même proportion, pour ne pas arrêter la marche du peloton suivant.

VIII.

Changement de direction d'une colonne en masse.

159. Lorsqu'une colonne serrée en masse devra changer de direction, on l'arrêtera, et on executera ce mouvement de pied ferme de la manière suivante.

160. (*Pl. XI. Fig.* 3.) La colonne ayant la droite en tête, le chef de bataillon avertira le commandant en second de placer deux serre-files de la subdivision de la tête dans la direction de l'arbre *b*, qu'il aura choisi pour nouvelle direction de la colonne, comme cela est représenté par les deux jalonneurs *e*, *d*, *pl. XI*, *fig.* 3; ces deux jalonneurs seront entre eux un peu moins que l'étendue du front de leur subdivision, et se placeront de manière a présenter l'épaule gauche à la colonne lorsqu'elle sera placée a côte d'eux.

161. Les deux jalonneurs étant ainsi placés, le chef de bataillon ordonnera au chef de la première subdivision de la porter derrière et contre

eux; le chef de la subdivision lui fera faire à droite; il la portera par le flanc sur la nouvelle direction indiquée par la position des deux jalonneurs, où étant arrivée, il l'arrêtera, lui fera faire front, et l'alignera à gauche contre les deux jalonneurs; ce qui étant exécuté, ces deux jalonneurs reprendront leurs places à l'avertissement du chef de bataillon, et le commandant en second ira se placer à quelques pas en avant, et face au guide de gauche de la subdivision, pour assurer la direction des guides suivans, à mesure qu'ils viendront se placer derrière celui de la première subdivision.

162. La subdivision de la tête étant ainsi établie, le chef de bataillon commandera :

1.

Sur la première subdivision, changez de direction à gauche.

2.

Bataillon par le flanc droit.

3.

A DROITE.

4.

MARCHE.

163. Au troisième commandement, toutes les subdivisions, hors celles placées sur la nouvelle direction, feront A DROITE, et le chef de chacune se portera à côté de son guide de droite.

164. Au quatrième, elles se mettront en marche; le guide de droite de celle qui doit entrer la première sur la nouvelle direction, se dirigera dès le premier pas de manière à y entrer parallèlement à la subdivision qui est déja établie, et à trois pas de distance du dernier rang de cette subdivision.

165. Le guide de droite de chacune des subdivisions suivantes, se conformera à la direction du guide de droite de la subdivision qui précède la sienne dans l'ordre de la colonne, se dirigeant de manière à entrer sur la nouvelle direction parallèlement à cette subdivision, et à trois pas de distance de son dernier rang.

166. Chaque chef de subdivision s'arrêtera de sa personne, lorsqu'il sera arrivé sur la direction du guide de gauche de la subdivision qui a été établie d'avance sur la nouvelle direction, verra filer sa subdivision, et se conformera, pour l'arrêter et l'aligner, à ce qui a été prescit ci-dessus pour ployer un bataillon en arrière en colonne serrée, n°s. 65 et 66.

167. (*P. XI, Fig.* 4.) Si le chef de bataillon, au-lieu de faire chan-

ger la direction à gauche, veut faire exécuter un changement de direction à droite, qui soit perpendiculaire à la direction où la colonne se trouve placée, il indiquera au commandant en second l'arbre *f*, supposé être le point de direction de gauche. Le commandant en second placera aussitôt en avant de la gauche de la première subdivision, deux jalonneurs *g*, *h*, sur la direction indiquée, et les assurera de la même manière sur l'arbre *f*, comme il a fait dans l'exemple précédent sur l'arbre *b*.

168. Les deux jalonneurs étant placés, la subdivision de la têto se portera par le flanc gauche, au commandement de son chef en arrière et contre les deux jalonneurs placés sur la nouvelle direction; et, lorsqu'elle sera alignee, les deux jalonneurs reprendront leurs places.

169. La subdivision de la tête étant ainsi établie, le chef de bataillon commandera:

1.

Sur la première subdivision, changez de direction à droite.

2.

Bataillon par le flanc gauche.

3.

A GAUCHE.

4.

MARCHE.

170. Au troisième commandement, toutes les subdivisions, hors celle établie sur la nouvelle direction, feront à gauche, et les chefs de subdivision se placeront à côté de leur guide de gauche.

171. Au quatrième, les subdivisions qui ont fait à gauche se mettront en marche, le guide de gauche de chacune se conformant à ce qui a été prescrit ci-dessus pour les guides de droite; les chefs de subdivisions placés à côté de leur guide de gauche, les conduiront; et à l'instant où le guide de gauche de chaque subdivision sera près d'arriver à hauteur de celui de la tête, le chef de subdivision arretera sa subdivision et lui fera faire FRONT: le guide de gauche se placera aussitôt sur la direction des guides précédens, et le chef de subdivision commandera: *à gauche*, — ALIGNEMENT.

172. Le chef de bataillon se placera toujours sur le flanc par lequel les subdivisions doivent marcher pour se porter sur la nouvelle direction, et veillera à ce que chaque subdivision y entre parallèlement à celle de la tête, et à la distance prescrite de la subdivision précédente.

173. Le commandant en second se placera toujours à quelques pas en avant, etface au guide de la subdivision de la tête du côté où se doit pren-

der la direction, et assurera avec soin la position de chaque guide, à mesure qu'ils arriveront sur la nouvelle direction.

174. L'adjudant suivra le mouvement à hauteur de la dernière subdivision.

OBSERVATIONS

Relatives aux changemens de direction en masse par le flanc des subdivisions.

175 Pour que ce mouvement puisse s'exécuter avec facilité et précision, il est nécessaire que la subdivison de la tête démasque en entier la colonne : ainsi, si le mouvement se fait par le flanc droit, il faut que le guide de gauche de cette subdivision arrive pour le moins à la place où étoit celui de droite, afin que chacune des subdivisions suivantes ayant au moins l'étendue de son front à marcher pour se porter dans la nouvelle direction, et la gauche de chacune passant ainsi par le point où étoit sa droite, la subdivision entière puisse se trouver, au commandement HALTE de son chef, dans une position parallèle à celle de la tête.

176. Par cette méthode, il n'est point de direction qu'on ne puisse donner à une colonne en masse de pied ferme, de quelque nombre de bataillons qu'elle soit composée.

IX.

La contre-marche.

177. La contre-marche s'exécutera à distance entière et à distance de section, soit par peloton, par division, ou par section, mais on n'exécutera ce mouvement par section, que dans les cas indispensables.

178. Soit que la colonne se trouve à distance entière, ou à distance de section, la contre-marche s'exécutera par les commandemens et moyens prescrits à l'école de peloton, n°. 73 et suivans. Le chef de bataillon substituera la dénomination de *bataillon* à celle de *peloton*, et chaque chef de peloton ajoutera au commandement d'avertissement le n°. de son peloton.

X.

En colonne par peloton en masse, la droite ou la gauche en tête, former les divisions.

179. La colonne étant en masse, la droite en tête, le chef de bataillon voulant faire former les divisions, commandera :

1.

Formez les divisions.

2.

Seconds pelotons par le flanc gauche.

3.

A GAUCHE.

4.

MARCHE.

180. Au troisième commandement, tous les pelotons pairs feront à gauche, et les chefs de ces pelotons se porteront à côté de leur guide de gauche.

181. Les pelotons impairs, aussi bien que leurs chefs, ne bougeront pas; mais les guides de droite et de gauche de ces pelotons se placeront devant la file qui est à côté d'eux, faisant tous deux face à droite, et appuyant légèrement le bras droit contre la poitrine de l'homme du premier rang de cette file, afin de jalonner la direction.

182. Au quatrième commandement, les seconds pelotons seulement se mettront en marche, les chefs de ces pelotons n'en suivront pas le mouvement, mais les laisseront filer; et lorsqu'ils les verront presque démasqués, ils commanderont :

1.

Peloton.

2.

HALTE.

3.

FRONT.

183. Les chefs des seconds pelotons ayant fait ce dernier commandement, se porteront de leur personne à côté de l'homme de gauche du premier rang du premier peloton de leurs divisions respectives, et s'aligneront correctement sur le premier rang de ce peloton.

184. Les guides de gauche des seconds pelotons se porteront en même temps en avant d'une des trois dernières files de gauche de leur peloton, et, faisant à droite, se placeront correctement sur la direction des deux guides établis devant le premier peloton de leur division.

185. Le guide de gauche de chaque second peloton étant ainsi placé, le chef du second peloton commandera :

A droite, ALIGNEMENT.

186. Les pelotons entreront dans l'alignement; l'homme du premier rang qui se trouvera correspondre au guide de gauche, appuiera légèrement sa poitrine contre le bras droit de ce guide, et le chef du second peloton en dirigera l'alignement sur cet homme; l'alignement étant assuré, les chefs des seconds pelotons commanderont : FIXE.

187. Le chef de bataillon voyant les divisions formées, commandera :

Guides, A VOS PLACES.

188. A ce commandement, les guides reprendront vivement leur place : celui de gauche des premiers pelotons passera par la file du chef du second peloton, lequel s'effacera, ainsi que son sous-officier de remplacement, pour le laisser passer.

189. A ce même commandement, les chefs des premiers pelotons qui étoient restés devant le centre de leur peloton, se porteront à deux pas en avant du centre de la division.

190. Ce mouvement, la gauche en tête, s'exécutera par les moyens inverses ; les premiers pelotons se conformeront alors à ce qui est prescrit ci-dessus pour les seconds pelotons ; et les guides placés devant la file de droite et de gauche des seconds pelotons, feront face à gauche au commandement, *guides* — A VOS PLACES, du chef de bataillon ; les guides de droite et les chefs des seconds pelotons prendront leur place au centre de la division, au premier et au troisième rang ; et le chef de la division qui se trouve à la place que doit venir prendre le chef du second peloton, se portera à deux pas en avant du centre de la division.

191. Le chef de bataillon, placé sur le flanc du côté de la direction, veillera à l'exécution du mouvement général.

192. Le commandant en second veillera à la formation des divisions de la tête.

193. L'adjudant remplira la même fonction à la queue.

194. Si la colonne, la droite en tête, au lieu d'être serrée en masse, est à distance entière ou de section, les chefs des seconds pelotons, après avoir commandé FRONT, commanderont :

1.

Peloton en avant.

2.

Guides à droite.

3.

MARCHE.

195. Le guide de droite se dirigera de manière à arriver à côté de l'homme de gauche du premier peloton de sa division. Les seconds pelotons étant arrivés à deux pas du premier rang des premiers pelotons, leurs chefs leur commanderont :

1.

Peloton.

2.

HALTE.

3.

A droite, ALIGNEMENT.

196. Au commandement HALTE, les chefs, ainsi que le guide de gauche des seconds pelotons, se placeront, comme il a été prescrit ci-dessus, après le commandement FRONT.

QUATRIÈME PARTIE.

Différentes manières de passer de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille, avec distances entières, la droite ou la gauche en tête.

1°. A gauche (ou *à droite*),
2°. Sur la droite (ou *la gauche*),
3°. En avant,
4°. Face en arrière,
} En bataille.

ARTICLE PREMIER.

Colonne avec distance entière, la droite en tête à gauche en bataille.

197. On suppose la colonne arrêtée : le chef de bataillon ayant assuré la position des guides, ainsi qu'il a été prescrit ci-devant, commandera :

1.

A gauche en bataille.

2.

MARCHE.

198. Au premier commandement, le sous officier de remplacement du peloton de la tête se portera vivement sur la direction des guides de gauche de la colonne, leur faisant face, et se plaçant de manière à correspondre à une des trois premières files de droite de son peloton en bataille.

199. Au deuxième, vivement répété par les chefs de peloton, l'homme de gauche du premier rang de chaque peloton fera à gauche, et appuiera légérement sa poitrine contre le bras droit de son guide; les pelotons converseront à gauche par le principe de conversion, de pied ferme; et en se conformant à ce qui a été prescrit dans l'école de peloton,

n°. 122. Chaque chef de peloton se retournera face a son peloton, pour veiller à l'exécution du mouvement; et lorsque la droite du peloton sera arrivée à deux pas de la ligne de bataille, il commandera :

1.

Peloton.

2.

HALTE.

200. Le peloton étant arrêté, le chef du peloton se portera sur l'alignement à côté de l'homme de gauche du peloton qui est à sa droite, s'alignera correctement sur cet homme et sur celui de gauche du peloton qui le précède, et commandera :

3.

A droite, ALIGNEMENT.

201. A ce commandement, le peloton viendra s'encadrer entre le chef de peloton et l'homme de gauche du premier rang, et le chef de peloton en dirigera l'alignement sur cet homme de gauche; l'homme de droite du peloton de la tête, qui se trouvera correspondre au sous-officier de remplacement qui s'étoit porté sur la direction des guides de gauche de la colonne, appuiera légérement la poitrine contre le bras gauche de ce sous-officier, et le chef de ce peloton en dirigera l'alignement sur cet homme et celui de gauche de son peloton.

202. Chaque chef de peloton ayant aligné son peloton, commandera FIXE, et le chef de bataillon voyant les pelotons immobiles, commandera :

Guides, A VOS PLACES.

203. A ce commandement, les guides reprendront leur place de bataille, en passant chacun par la file du chef de peloton le plus près de lui, lequel s'effacera, ainsi que son sous-officier de remplacement, pour laisser passer le guide; le chef de bataillon se portera à la droite pour vérifier l'alignement, et fera rectifier, s'il y a lieu, celui de chaque peloton par son chef.

204. Lorsque les pelotons se formeront en bataille, les serre-files se placeront correctement à deux pas du dernier rang, ce qui assurera d'une manière suffisante leur alignement.

205. Si la colonne avoit la gauche en tête, elle se formeroit *à droite en bataille*, d'après les mêmes principes; le guide de gauche du peloton de la tête exécuteroit, au premier commandant, ce qui a été prescrit ci-dessus pour le sous-officier de remplacement du peloton de droite.

Inversion.

206. Le chef de bataillon supposant quelquefois la nécessité de faire face au flanc opposé à la direction, et voulant exécuter cette formation par le mouvement le plus court, si la colonne a la droite en tête commandera :

1.

Par inverse, la droite en bataille.

2.

Bataillon, guides à droite.

207. Au premier commandement, le commandant en second se placera un peu en avant, et face au guide de droite de la première subdivision; l'adjudant se placera de même un peu en arrière du guide de droite de la dernière; le guide de gauche de la première subdivision se portera en même temps sur la direction, et face aux guides de droite de la colonne, et s'y placera de manière à correspondre à une des trois files de gauche de son peloton en bataille.

208. Au deuxième commandement, le commandant en second et l'adjudant aligneront, le plus promptement possible, les guides de droite de la colonne; le chef de bataillon commandera ensuite :

3.

MARCHE.

209. A ce commandement, l'homme de droite du premier rang de chaque subdivision fera à droite, appuiera légérement la poitrine contre le bras gauche du guide de sa subdivision, et le bataillon se formera à droite en bataille d'après les principes prescrits; ce qui étant exécuté, le chef de bataillon commandera *guides*, *A VOS PLACES.*

II.

Colonne avec distance entière, la droite en tête sur la droite en bataille.

210. (*Pl. XII. Fig.* 1.) Une colonne avec distance entière, la droite en tête, devant se former sur la droite en bataille, le chef de bataillon indiquera un peu d'avance au commandant en second le point où il voudra appuyer sa droite, ainsi que le point de direction de gauche; le commandant en second se détachera aussitôt avec deux serre-files de la première subdivision, ou avec deux surnuméraires, et les établira sur la direction qui lui aura été indiquée, de la manière suivante :

211. Le premier sera placé au point d'appui, et marquera la place où devra appuyer l'homme de droite du premier rang du premier peloton, le second celui où devra appuyer une des trois dernières files de gauche du même peloton; ils seront placés de manière à présenter l'épaule droite au bataillon formé.

212. La tête de la colonne étant près d'arriver à hauteur du point où le chef de bataillon voudra appuyer sa droite, ce chef commandera :

1.

Sur la droite en bataille.

2.

Bataillon, guides à droite.

213. Au second commandement, la direction se prendra à droite, le guide de droite de la subdivision de la tête marchera droit devant lui, jusqu'au point où cette subdivision devra tourner à droite.

214. Les guides suivans marcheront chacun sur la trace du guide qui le précède, sans s'occuper de la direction générale.

214. La subdivision de la tête étant près d'arriver à hauteur du jalonneur de droite, placé au point où devra appuyer la droite de la ligne, le chef de cette subdivision commandera,

Tournez à droite.

Et lorsqu'elle sera précisément à hauteur de ce jalonneur, il commandera :

MARCHE.

216. Au commandement MARCHE, la subdivision tournera par le principe des conversions sur le côté des guides, et le guide de droite se dirigera de manière à faire arriver le soldat de droite contre le jalonneur de droite, placé sur la ligne de bataille; le chef de la subdivision marchera à deux pas devant le centre de sa subdivision.

217. La subdivision étant arrivée à deux pas de la direction déterminée par les deux jalonneurs, son chef lui commandera :

1.

Peloton.

2.

HALTE.

3.

A droite, ALIGNEMENT.

218. Au second commandement, la subdivision s'arrêtera.

219. Au troisième commandement, la subdivision se portera sur l'alignement; les deux hommes qui correspondent aux deux jalonneurs appuieront légèrement la poitrine contre leur bras droit: le guide de gauche rentrera en serre-file, et le chef de la subdivision se portant à la droite de son premier rang, en dirigera l'alignement sur ces deux hommes; ce qui s'observera de même dans toutes les formations successives.

220. La deuxième subdivision continuera à marcher droit en avant; et lorsqu'elle sera arrivée à hauteur du flanc gauche de la première, elle tournera à droite au commandement de son chef comme ci-dessus, et se portera ensuite vers la ligne de bataille, le guide de droite se dirigeant de manière à arriver à côté de l'homme de gauche de la première subdivision, et le chef de subdivision marchant à deux pas en avant du centre de sa subdivision.

221. Lorsqu'elle sera arrivée à deux pas de la ligne de bataille, son chef l'arrêtera par les commandemens prescrits ci-dessus, se portera légèrement à côté de l'homme de gauche de la première subdivision, et s'alignera correctement sur le premier rang de cette subdivision.

222. Le guide de gauche se portera en même temps en avant d'une des trois files de gauche de sa subdivision, et, faisant a droite, se placera correctement sur la direction des deux jalonneurs de la première subdivision.

Le chef de la deuxième subdivision commandera alors :

A droite, ALIGNEMENT.

223. La deuxième subdivision se portera sur la ligne, comme il a été dit ci-dessus; le chef de peloton en dirigera l'alignement sur l'homme de son premier rang qui aura appuyé au guide de gauche de son peloton.

224. Les subdivisions suivantes viendront ainsi l'une après l'autre se former sur la ligne de bataille, en se conformant à ce qui est prescrit pour la deuxième subdivision, et lorsque tout le bataillon y sera correctement établi, le chef de bataillon commandera :

Guides, A VOS PLACES.

225. A ce commandement, les guides rentreront à leurs places de bataille; et les jalonneurs placés devant la première subdivision, se retireront; il en sera de même dans toutes les formations en bataille, et les guides passeront toujours par la file du chef de peloton le plus près d'eux.

226. Le chef de bataillon suivra la formation, en se prolongeant pardevant la ligne de bataille, et toujours à hauteur de la subdivision qui va tourner pour se porter sur cette ligne, d'où il pourra mieux

voir et faire réparer, s'il y avoit lieu, l'erreur d'un commandement qui auroit été fait trop tôt ou trop tard à la subdivision précédente.

227. Le commandant en second assurera successivement la position des guides, a mesure qu'ils se porteront sur la ligne de bataille, se plaçant à cet effet à quelques pas en arriere d'eux sur la ligne, faisant face aux deux jalonneurs de droite : ce principe sera général dans les alignemens successifs.

228. L'adjudant suivra le mouvement à hauteur de la dernière subdivision.

229. Une colonne, la gauche en tête, se formera sur la gauche en bataille, par les commandemens et moyens inverses. Les chefs de subdivision se porteront à la gauche pour aligner leurs subdivions, et au commandement : *Guides*, *A VOS PLACES*, il se porteront a leurs places de bataille ; il en sera de même toutes les fois qu'une colonne ayant la gauche en tête, se formera en bataille.

III.

Colonne avec distance entière, la droite en tête en avant en bataille.

230. (*Pl. XII. Fig. 2.*) La colonne étant supposée arrivée la droite en tête, parderrière la droite de la ligne sur laquelle le chef de bataillon voudra la former en bataille, il indiquera un peu d'avance au commandant en second le point où il voudra appuyer sa droite, ainsi que le point de direction de gauche ; le commandant en second se détachera aussitôt avec deux serres-files de la première subdivision, ou avec deux surnuméraires, et les établira sur la direction qui lui aura été indiquée, comme il a été prescrit dans la formation *sur la droite en bataille*, numéros 210 et 211.

231. La tête de la colonne étant arrivée à environ distance de peloton des deux serre-files établis sur la ligne, le chef de bataillon arretera la colonne, et ordonnera au chef de la première subdivision de la porter contre les deux jalonneurs; ce qui étant exécuté, et la subdivision étant correctement alignée, le chef de bataillon commandera :

1.

Sur le premier peloton en avant en bataille.

2.

Bataillon, guides à droite.

3.

Par peloton demi-à-gauche.

4.

Marche.

232. Au quatrième commandement, tous les pelotons, hors celui qui est établi sur la ligne de bataille, converseront à gauche à pivot fixe ; et au moment que le chef de bataillon jugera qu'ils ont assez conversé selon la direction de la ligne de bataille, il commandera :

1.

En avant.

2.

Marche.

233. Au commandement MARCHE, le guide de droite du peloton le plus près de la ligne de bataille, cessant de tourner, se dirigera de manière à arriver a côté et en dehors de l'homme de gauche du peloton déjà établi sur cette ligne, et le peloton se conformera à la direction de son guide.

234. Au même commandement, le guide de droite du peloton suivant, cessant aussi de tourner, se portera droit en avant, et suivra la file du peloton précédent qui se trouvera vis-à-vis de lui, jusqu'au moment où ce peloton tournera pour se porter parallèlement sur la ligne de bataille : alors ce guide cessant du suivre la file qui étoit devant lui, se dirigera de manière à se porter sur la ligne de bataille à côté de la file de gauche du peloton qui le précède.

235. Les guides de droite des pelotons suivans observeront la même chose.

236. A mesure que chacun d'eux arrivera à hauteur du point où il devra se placer sur la ligne de bataille, le peloton tournera à droite au commandement de son chef, et par le principe des conversions, sur le côté des guides; chaque peloton se portera ensuite en avant, sera arrêté à deux pas de la ligne de bataille, et aligné ensuite, ainsi qu'il a été prescrit pour se former sur la droite en bataille.

237. La formation étant achevée, le chef de bataillon commandera :

Guides, A VOS PLACES.

238. Cette formation s'exécutera la gauche en tête, par les commandemens et moyens inverses.

239. Le chef de bataillon, le commandant en second et l'adjudant rempliront les mêmes fonctions qui leur ont été prescrites dans l'article précédent.

IV.

Colonne avec distance entière, la droite en tête, face en arrière en bataille.

240. La colonne étant supposée arriver, la droite en tête, pardevant la droite de la ligne sur laquelle le chef de bataillon voudra la former en bataille, il indiquera un peu d'avance au commandant en second, le point où il voudra appuyer sa droite, ainsi que le point de direction de gauche; le commandant en second se détachera aussitôt avec deux serres-files de la première subdivision, ou avec deux surnuméraires, et les établira sur la direction qui lui aura été indiquée, comme il a été prescrit dans la formation *sur la droite en bataille.*

241. (*Pl. XIII. Fig. 1.*) La tête de la colonne étant arrivée à environ distance de peloton des deux jalonneurs établis sur la ligne, le chef de bataillon arrêtera la colonne, et ordonnera au chef de la première subdivision de l'établir face en arrière, derrière et contre les deux jalonneurs; la subdivision fera à droite, et ensuite, par file à gauche au commandement de son chef, traversera la ligne de bataille; et lorsque la première file l'aura dépassée de deux pas, elle tournera de nouveau par file à gauche pour se porter en arrière des deux jalonneurs, où étant arrivée, son chef l'arrêtera, lui fera faire *front*, et l'alignera à droite.

242. Dans cette position, la subdivision de la tête fera face à la colonne; et aussitôt qu'elle sera établie et correctement alignée, le chef de bataillon commandera :

Par le flanc droit sur le premier peloton, face en arrière en bataille.

2.

Bataillon A DROITE.

3.

MARCHE.

243. Au deuxième commandement, tous les pelotons, hors celui qui est établi sur la ligne de bataille, feront à droite, et les chefs de peloton se placeront à côté de leur guide de droite.

244. Au troisième commandement, tous les pelotons qui ont fait *à droite* se mettront en marche; le guide de gauche de celui qui est le plus près de la ligne de bataille, se détachera vivement pour aller jalonner cette ligne; il s'y placera ainsi qu'il a été prescrit ci-dessus pour les formations successives, et indiquera ainsi au chef de son peloton le point à-peu-près où il doit traverser la ligne de bataille, la dépasser de deux pas, et tourner

ensuite par file à gauche, de manière à diriger son peloton parallèlement à cette ligne.

245. Aussitôt que la première file de ce peloton sera arrivée près de la file de gauche du peloton déja formé sur la ligne de bataille, le chef de peloton commandera:

1.

Peloton.

2.

HALTE.

3.

FRONT.

4.

A droite, ALIGNEMENT.

246. Le premier commandement sera fait à deux pas avant d'arriver à la place où le peloton devra arrêter.

247. Au second commandement, le peloton arrêtera; et s'il y a eu de l'ouverture dans les files, elles se serreront promptement a leur distance.

248. Le troisième commandement étant fait, le chef de peloton se placera aussitôt a côté de l homme de gauche du peloton qui est a sa droite, et s'alignera sur le premier rang de ce peloton.

249. Le quatrième commandement, s'executera comme il a été prescrit ci-dessus, n°. 219.

250. Tous les pelotons suivans se formeront comme il vient d'être expliqué sur la ligne de bataille, chacun d'eux se réglant sur celui qui doit entrer avant lui sur cette ligne; les guides de gauche se détacheront a mesure que leurs pelotons arriveront a environ douze pas de la ligne de bataille, et s'y placeront de manière a c[illegible]re a une des trois files de gauche de leur peloton en bataille.

251. La formation étant achevée, le chef de bataillon commandera:

Guides, A VOS PLACES.

252. Le chef de bataillon, le commandant en second et l'adjudant rempliront les mêmes fonctions qui leur ont été prescrites dans la formation *sur la droite en bataille.*

253. Cette formation s'exécutera, la gauche en tête, par les commandemens et moyens inverses.

254. *Nota.* Lorsque les pelotons se portent vers la ligne de bataille, il faut que leurs chefs qui les conduisent, les dirigent de manière à la traverser un peu en arrière de leurs guides; ainsi chaque guide doit se détacher assez à temps pour se trouver correctement établi sur la direction avant que son peloton soit arrivé à sa hauteur.

V.

Formations en bataille, composées de deux mouvemens.

255. Il est quelquefois nécessaire d'employer dans les formations en bataille la réunion de deux des quatre moyens indiqués ci-dessus pour passer de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille, ainsi qu'il va être expliqué.

256. Une colonne, la droite en tête, arrivant par-derrière la ligne de bataille, et se prolongeant sur cette ligne, si le chef de bataillon juge nécessaire de la former en bataille, avant que les trois derniers pelotons, par exemple, soient entrés sur la nouvelle direction, il l'arrêtera; et, après avoir établi correctement sur la direction les pelotons qui y sont entrés, il commandera :

1.

A gauche en bataille.

2.

Trois derniers pelotons en avant en bataille.

3.

Guides à droite.

4.

Par peloton demi-à-gauche.

5.

MARCHE.

257. Au commandement MARCHE du chef de bataillon, vivement répété par les chefs de peloton, les cinq premiers pelotons se formeroient *à gauche en bataille*, les trois derniers *en avant en bataille*, par les moyens prescrits pour ces deux formations. Le chef de chacun des trois derniers pelotons commandera *en avant* et *MARCHE*, lorsque son peloton aura assez conversé.

258. Si, au-lieu d'arriver par-derrière à la ligne de bataille, la colonne arrivoit par-devant la ligne, le chef de bataillon commanderoit :

1.

A gauche en bataille.

2.

Trois derniers pelotons face en arrière en bataille.

3.

Par le flanc droit.

4.

A DROITE.

5.

MARCHE.

259. Au commandement MARCHE du chef de bataillon, vivement répété par les chefs de pelotons, les cinq premiers pelotons se formeroient *à gauche en bataille*, et les trois derniers se formeroient *face en arrière en bataille*, par les moyens prescrits pour ces deux formations.

260. Ces divers mouvemens s'exécuteroient dans une colonne, la gauche en tête, d'après les mêmes principes.

261. Lorsque la colonne est composée de plusieurs bataillons à la suite les uns des autres, ils se formeront en avant ou face en arrière en bataille, suivant les principes indiqués ci-après à l'article des changemens de front, n°. 379.

VI.

Déploiement des colonnes serrées.

262. Les principes des changemens de direction en colonne serrée en masse, donnant les moyens de mouvoir une colonne en tous sens, les déploiemens seront toujours carrés et parallèles, parce qu'on commencera par conformer la direction de la colonne à celle de la ligne de bataille sur laquelle on voudra la déployer.

263. Ainsi une colonne serrée en masse pourra se former :

1°. En avant en bataillon par le déploiement;

2°. Face au flanc droit ou au flanc gauche, par le changement de direction en masse de pied ferme et le déploiement.

264. La ligne de bataille étant déterminée, l'adjudant y placera d'avance deux jalonneurs qui laisseront entre eux un peu moins que l'étendue du front de la subdivision de la tête; la colonne sera dirigée sur ces jalonneurs, et arrêtée à deux pas au moins en arrière d'eux.

265 (*Pl. XIII. Fig. 2.*) On supposera dans l'exemple qui suit, un premier bataillon *a* en colonne par peloton, la droite en tête, qui se sera porté sur une ligne parallèle à celle de bataille, determinée par les deux jalonneurs *d*, *e*, et devant se déployer sur le quatrième peloton.

266. Cette supposition embrasse tous les cas.

Le chef de bataillon commandera :

1.

Sur le quatrième peloton, déployez la colonne.

2.

Bataillon à droite et à gauche.

3.

MARCHE.

267. Au premier commandement, chaque chef de peloton avertira son peloton qu'il va faire à droite ou à gauche.

268. Au second commandement, les pelotons qui, dans l'ordre de bataille, doivent être à droite du peloton désigné, c'est-à-dire, les premier, deuxième et troisième pelotons, feront à droite, et les chefs de ces pelotons se porteront à côté de leur guide de droite : ceux qui doivent être à gauche du peloton désigné, c'est-à-dire, les cinquième, sixième, septième, huitième pelotons, seront à gauche, et les chefs de ces quatre pelotons se porteront à côté de leur guide de gauche ; le chef de bataillon, ou le commandant en second, indiquera au chef du premier peloton le point-de-vue de droite sur lequel il devra se diriger, si c'est un objet distinct ; sinon, le commandant en second se portera à environ trente pas en avant sur la direction que devra suivre le chef du premier peloton lui faisant face ; et le chef de ce peloton prendra aussitôt deux points à terre dans la ligne droite, qui, partant de lui, iroit passer entre les talons du commandant en second ; il choisira ensuite de nouveaux points à mesure qu'il avancera, observant qu'ils soient correctement dans la direction des deux premiers.

269. Au troisième commandement, tous les pelotons qui sont par le flanc se mettront en marche, le chef du premier observant de se maintenir correctement sur la direction qui lui a été indiquée ; et évitant sur-tout avec la plus grande attention, de se jeter dehors de la ligne de bataille ; ce qui pourroit arriver, s'il négligeoit de prendre un point intermédiaire entre lui et le point-de-vue de droite, ou bien de prendre, à mesure qu'il avance, de nouveaux points à terre qui soient exactement sur le prolongement des deux premiers qu'il avoit choisis.

270. Les guides de droite *h* des pelotons qui ont fait à droite, et les guides de gauche *i* de ceux qui ont fait à gauche, conserveront exactement, en marchant par le flanc, la distance de trois pas qui doit les séparer du peloton qui précède le leur dans l'ordre de la colonne : ainsi, ceux qui marchent par le flanc droit, conserververont leur distance à gauche ; ceux qui marchent par le flanc gauche, la conserveront à droite, et les huides à même hauteur.

271. Chaque chef de peloton s'arrêtera de sa personne au commandement HALTE fait au peloton qui doit arrêter immédiatement avant le sien, verra filer son peloton, et jugera du moment où il devra s'arrêter, par la distance qu'il y aura de lui au guide qui en conduit la marche, ainsi que par l'ouverture qu'il y aura entre les files : cette double attention de la

part des chefs de pelotons, les mettra en état d'estimer avec précision la distance.

272. Le chef du troisième et celui du cinquième peloton, placés à côté de leur guide, ne suivront pas la marche de leurs pelotons; ils les verront filer; et le chef du troisième peloton, jugeant sa distance comme il vient d'être prescrit, commandera:

1.

Troisième peloton.

2.

HALTE.

3.

FRONT.

4.

GUIDES A GAUCHE,

Et se portera à deux pas devant le centre de son peloton.

273. Au commandement MARCHE, qui sera fait au moment où le quatrième peloton sera démasqué, il se portera vers la ligne de bataille; et lorsqu'il sera arrivé a deux pas des jalonneurs *d*, *e*, établis sur cette ligne, son chef lui fera le commandement:

1.

Quatrième peloton.

2.

HALTE.

3.

A droite ALIGNEMENT.

274. Au deuxième commandement, le quatrième peloton arrêtera.

275. Au troisième, il avancera contre les deux jalonneurs, et sera aligné par son chef, qui sera placé à droite du premier rang, et qui commandera FIXE aussitôt que son peloton sera aligné.

276. Pendant ce temps, le deuxième peloton aura démasqué le troisième, et aussitôt le chef qui se sera arrêté au commandement HALTE fait au troisième peloton, commandera:

1.

Deuxième peloton.

2.

HALTE.

3.

FRONT.

4.

Guides à gauche.

277. Et se portera devant le centre de son peloton : aussitôt que le chef du troisième peloton verra son peloton démasqué, il commandera :

1.

Troisième peloton en avant.

2.

MARCHE.

278. Le troisième peloton se portera vers la ligne de bataille ; et lorsqu'il sera arrivé à la distance de deux pas de cette ligne, son chef commandera :

.3

Troisième peloton.

4.

HALTE.

279. Le chef du troisième peloton ayant fait ce dernier commandement, se portera à la place du chef du quatrième peloton, lequel reculera au second rang. Le guide de droite du troisième peloton se portera en même temps sur la ligne de bataille, fera à gauche, et se placera sur la direction des deux jalonneurs établis devant le quatrième peloton ; le chef du troisième peloton commandera ensuite :

A gauche ALIGNEMENT.

Et lorsque le peloton sera aligné, il commandera : FIXE.

280. Le deuxième peloton, après être démasqué par le premier, se portera sur la ligne de bataille, sera arrêté et aligné par les commandemens et moyens prescrits pour le troisième peloton.

281. Le premier peloton qui aura toujours marché sur la ligne de bataille, après avoir démasqué le deuxième peloton, son chef qui se sera arrêté de sa personne au commandement HALTE, fait au deuxième peloton, commandera :

1.

Premier peloton.

2.

HALTE.

3.

FRONT.

282. Au commandement FRONT, le guide de droite du premier peloton se portera sur la ligne de bataille, fera à gauche, et se placera sur la direction des deux jalonneurs établis devant le quatrième peloton.

283. Aussitôt que le chef du premier peloton verra le deuxième peloton dans l'alignement, (et sans attendre que le chef de ce peloton commande FIXE) il se portera à côté du premier homme de droite du deuxième peloton, et commandera *à gauche*, *ALIGNEMENT*.

284. Le premier peloton sera aligné par son chef, comme il vient d'être prescrit pour les autres pelotons.

285. Le déploiement de l'aile gauche se fera sur les mêmes principes.

286. Le chef du cinquième peloton, qui sera resté à hauteur du flanc gauche du quatrième pour voir filer son peloton, l'arrêtera comme il a été prescrit pour le chef du troisième, se placera devant le centre de son peloton, et commandera ensuite :

1.

Guides à droite.

2.

Peloton en avant.

3.

MARCHE.

287. Au commandement MARCHE, le cinquième peloton se portera vers la ligne de bataille ; et aussitôt qu'il sera arrivé à la distance de deux pas de cette ligne, son chef commandera :

4.

Peloton.

5.

HALTE.

288. Le chef du cinquième peloton ayant fait ce dernier commandement, se portera à côté de l'homme de gauche du quatrième ; le guide de gauche du cinquième peloton se portera en même temps sur la ligne de bataille faite à droite, et se placera sur la direction des deux jalonneurs établis devant le quatrième peloton.

289. Le chef du cinquième peloton commandera ensuite :

6.

A droite, ALIGNEMENT.

Le peloton étant aligné, il commandera : FIXE.

290. Au premier commandement de HALTE fait au cinquième peloton, le chef du sixième s'arrêtera de sa personne, laissera filer son peloton, l'arrêtera, le conduira et l'établira sur la ligne de bataille par les commandemens et moyens prescrits pour le cinquième peloton ; les septième et huitième pelotons observeront successivement la même règle.

291. Le déploiement étant achevé, le chef de bataillon commandera :

Guides, *à* VOS PLACES.

292. A ce commandement, les chefs de pelotons qui ont déployé par le flanc droit, ainsi que les guides qui jalonnent la direction, reprendront leurs places de bataille ; les deux jalonneurs placés devant le quatrième peloton, se retireront en même temps.

293. Toutes les fois que le déploiement se fera sur une subdivision de l'intérieur de la colonne, ou sur celle de la queue, le chef de bataillon suivra le déploiement des subdivisions qui précèdent la subdivision désignée, et se placera en arrière de ces subdivisions ; mais, toutes les fois qu'il se fera sur la subdivision de la tête, le chef de bataillon suivra le déploiement, en se plaçant du côté où les subdivisions devront faire front pour se porter sur la ligne de bataille ; il veillera à ce que l'erreur d'un commandement fait trop tôt ou trop tard à une subdivision, ne se propage jamais au-delà de cette subdivision.

294. Le commandant en second placera succesivement les guides des subdivisions de droite, toutes les fois que le déploiement sera central ; mais, toutes les fois que le déploiement s'exécutera sur la subdivision de la tête ou sur celle de la queue de la colonne, il placera successivement tous les guides du bataillon.

295. L'adjudant placera les guides de l'aile gauche, toutes les fois que le déploiement sera central ; mais, lorsqu'il devra s'exécuter sur la subdivision de la tête ou sur celle de la queue, il se tiendra à hauteur de la dernière subdivision.

296. *Nota.* Toutes les subdivisions déploient carrément en se prolongeant parallèlement entre elles ; chacune, aussitôt qu'elle est démasquée, se porte sur la ligne de bataille, et s'y aligne du côté de la subdivision sur laquelle on déploie, laquelle doit toujours s'aligner elle-même à droite.

VII.

Prendre les distances par la tête de la colonne.

297. Une colonne serrée à distance de section ou en masse, la droite

en tête, le chef de bataillon voulant lui faire prendre les distances par la tête de la colonne, l'arrêtera si elle est en marche, et commandera ensuite :

Prenez les distances par la tête de la colonne.

298. Il ordonnera au chef du premier peloton de se mettre en marche; le chef de ce peloton commandera aussitôt :

1.

Peloton en avant.

2.

Guides à gauche.

3.

MARCHE.

299. Le chef du second peloton se voyant près d'avoir sa distance, commandera: *peloton en avant*, *guides à gauche*, et ensuite MARCHE, au moment où il aura sa distance; ce qui sera exécuté successivement de peloton en peloton, jusqu'à la queue de la colonne, chaque peloton observant de prendre le pas de celui qui le précède.

300. Si le chef de bataillon veut former la colonne à gauche en bataille, il l'arrêtera au moment où le dernier peloton aura sa distance.

301. Si la colonne avoit la gauche en tête, le mouvement s'exécuteroit par les moyens inverses.

302. Le chef de bataillon suivra le mouvement succesif, et veillera à ce que chaque peloton se mette en marche à l'instant où il aura sa distance.

303. Le commandant en second se tiendra à la tête de la colonne, et dirigera la marche du premier guide.

304. L'adjudant se tiendra à hauteur du dernier guide.

CINQUIÈME PARTIE.

ARTICLE PREMIER.

Marche en bataille.

305. La marche en bataille en ordre déployé exigeant une pratique constante et journalière, que les occupations habituelles des gardes nationales ne leur permettent pas de consacrer aux exercices militaires, il a été jugé nécessaire d'y substituer l'ordre en colonne, comme plus facile dans l'exécution, plus propre à l'attaque à l'arme blanche, et comme moins dépendant, pour le succès, de l'ensemble, de l'harmonie et de la

précision qu'il est indispensable d'exiger dans la marche et les évolutions des troupes de ligne.

306. Ainsi l'ordre habituel des gardes nationales pour la marche en bataille, sera l'ordre en colonne par bataillon; cette colonne se formera ainsi qu'il va être expliqué, et sera dénommée *colonne d'attaque.*

307. Le chef de bataillon voulant faire former la colonne d'attaque, commandera :

1.

Colonne d'attaque.

2.

(P. XIV. Fig. 1.) Par peloton de droite et de gauche sur le centre en arrière en colonne.

3.

Bataillon par le flanc gauche et le flanc droit.

4.

A gauche et à DROITE.

5.

Pas accéléré, MARCHE.

308. Au deuxième commandement, tous les chefs de peloton se porteront à deux pas devant le centre de leurs pelotons respectifs.

309. Au troisième, les chefs de peloton préviendront chacun leur peloton du mouvement qu'il devra faire.

310. Au quatrième commandement, les quatrième et cinquieme pelotons ne bougeront; les trois pelotons de droite feront à gauche; les trois pelotons de gauche feront à droite; les trois premières files de chacun des pelotons qui auront fait à gauche ou à droite, déboîteront en arrière, comme il a été prescrit ci-dessus, n°. 56, et les chefs de peloton se porteront à côté de leur première file pour la conduire.

311. Au cinquième, tous les pelotons qui sont par le flanc se mettront en marche au pas accéléré, et se porteront, ceux du demi-bataillon de gauche derrière le cinquième, et à distance de section en arrière les uns des autres; les troisième et sixième pelotons gagneront, en tournant par file en arrière, la distance qui vient d'être indiquée, et se dirigeront ensuite de manière à se réunir derrière les deux pelotons du centre.

312. Les autres pelotons de droite et de gauche se régleront sur

celui qui doit les précéder respectivement dans la colonne, et les pelotons correspondans des deux demi-bataillons se réuniront successivement derrière ceux du centre.

313. Chaque peloton du demi-bataillon de droite, en se réunissant à son correspondant du demi-bataillon de gauche, sera arrêté par le chef du peloton, qui commandera:

1.

Peloton.

2.

HALTE.

3.

FRONT.

4.

A gauche, ALIGNEMENT.

314. Les pelotons du demi-bataillon de gauche seront également arrêtés par leurs chefs respectifs, à l'instant où ils se réuniront à ceux du demi bataillon de droite, et par les mêmes commandemens, à l'exception du quatrième, auquel on substituera celui de *à droite, ALIGNEMENT.*

315. Les pelotons de droite et de gauche, en se réunissant derrière les deux pelotons du centre, s'aligneront sur le sous-officier de remplacement du peloton de gauche, lequel aura soin de se placer un peu d'avance et correctement sur la direction du sous-officier de remplacement qui est au centre des deux pelotons qui le précèdent; les chefs de peloton se porteront sur le flanc extérieur de leurs pelotons respectifs pour les aligner; ce qui étant exécuté, ils commanderont FIXE, et se porteront à deux pas devant le centre de leurs pelotons.

316. Au commandement FIXE du chef de chaque peloton du demi-bataillon de gauche, le lieutenant se portera sur le flanc gauche de son peloton, au premier rang, pour l'appuyer. Les sous-officiers de remplacement des pelotons du demi-bataillon de droite, resteront sur le flanc droit de leurs pelotons respectifs, au premier rang, pour l'appuyer.

317. A l'instant où le mouvement commencera, les chefs des quatrième et cinquième pelotons se porteront sur le flanc de leurs pelotons respectifs, et en dirigeront l'alignement sur le sous-officier de remplacement qui est au centre; ce qui étant exécuté, ils se reporteront à deux pas en avant du centre de leurs pelotons; le lieutenant du cinquième se portera sur le flanc gauche de son peloton, au pre-

mier rang, pour l'appuyer, aussitôt qu'il pourra passer entre ce peloton et le sixieme.

318. Le chef de bataillon veillera à ce que les pelotons de droite et de gauche se réunissent à la distance prescrite de ceux qui les précèdent immédiatement, & s'alignent exactement sur le sous-officier du centre.

319. Le commandant en second se portera à l'instant où le mouvement commencera a quelques pas en avant du sous-officier de remplacement, placé à la droite du cinquième peloton, lui fera face, et assurera la direction des sous-officiers de remplacement des pelotons de gauche, à mesure qu'il prendront rang dans la colonne ; celui du sixième peloton fixera à cet effet les yeux sur le commandant en second en arrivant dans la colonne, afin de se conformer à la direction qu'il lui indiquera par un signe de son épée.

320. L'adjudant suivra la formation à hauteur du dernier peloton du demi-bataillon de gauche.

321. La colonne étant ainsi formée, le bataillon étant supposé faire partie d'une ligne, et devoir marcher en bataille dans cet ordre, le commandant en second se portera, sur l'avertissement du chef de bataillon, à douze ou quinze pas en avant, en face à la file des sous-officiers de remplacement, placés au centre de la colonne ; ce qui étant exécuté, le chef de bataillon commandera :

1.

(P. XIV. Fig. 1 et 2.) Bataillon en avant.

2.

Guides au centre.

3.

MARCHE.

322. Au premier commandement, le premier rang de la garde du drapeau se portera à six pas en avant, et s'arrêtera ; le commandant en second le fera ensuite appuyer à gauche, de manière que le porte-drapeau se trouve placé sur la direction de la file des sous-officiers du centre de la colonne ; ce qui étant exécuté, le commandant en second commandera FIXE : à cet avertissement, le porte-drapeau ne bougera plus, et prendra aussitôt un point en avant dans la campagne, par-dessus la tête du commandant en second.

323. A défaut d'un point distinct en avant dans la direction indiquée, le porte-drapeau prendra deux points à terre entre lui et le commandant en second, sur la ligne droite qui, partant de lui, iroit passer entre les talons de ce dernier.

324. A l'instant où le premier rang de la garde du drapeau se

porte en avant, il sera remplacé par le second rang de cette même garde ; son troisième rang, placé en serre-file, remplacera le second au deuxième rang.

325. Le deuxième commandement n'est que d'avertissement.

326. Au troisième, le bataillon se mettra en marche ; les pelotons se régleront sur les sous officiers placés au centre, lesquels marcheront correctement l'un derrière l'autre ; celui de la tête marchera dans la trace du porte-drapeau, et se maintiendra toujours à environ six pas derrière lui ; le porte-drapeau se dirigera sans varier sur le point en avant, et prendra pour cet effet un second point plus près de lui et dans la même direction ; il sera assuré de marcher perpendiculairement, s'il a soin de se maintenir toujours sur le prolongement de ces deux points ; enfin, dans le cas où il aura été obligé de prendre des points à terre, il en choisira de nouveaux à mesure qu'il avancera, qui soient à quinze ou vingt pas l'un de l'autre, et dans la même direction.

327. La colonne pourra marcher dans cet ordre l'arme portée ou l'arme au bras, au pas ordinaire, au pas de route, ou au pas accéléré ; les chefs de pelotons marcheront deux pas en avant du centre de leurs pelotons respectifs.

328. Le chef de bataillon veillera à l'ordre intérieur de la colonne, et se portera de temps a autre en arrière de la dernière subdivision, sur la direction des sous-officiers du centre, pour s'assurer que la colonne marche perpendiculairement.

329. Le commandant en second marchera à hauteur du porte-drapeau, pour veiller à ce qu'il se dirige perpendiculairement en avant, et pour le maintenir à hauteur des drapeaux de la ligne, si elle étoit composée de plusieurs bataillons.

330. L'adjudant marchera en arrière de la colonne, et veillera à ce que les sous-officiers placés au centre des subdivisions, marchent correctement sur leur chef de file.

I I.

Arrêter le bataillon et le déployer.

331. Le chef de bataillon voulant arrêter son bataillon, commandera:

1.

Bataillon.

2.

HALTE.

332. Au deuxième commandement, le bataillon, s'arrêtera en por-

tant les armes, s'il marchoit l'arme au bras; les deux derniers rangs serreront aussi sur le premier, si la colonne marchoit au pas de route.

333. Le drapeau ne rentrera dans le rang que sur l'avertissement que lui fera le chef de bataillon, lorsqu'il ne voudra plus faire marcher en avant.

334. Si le chef du bataillon juge qu'il soit nécessaire de faire aligner les subdivisions de la colonne, il commandera :

3.

Sur le centre, ALIGNEMENT.

335. A ce commandement, les chefs de peloton se porteront légèrement sur le flanc extérieur de leurs pelotons respectifs, et les aligneront sur le sous-officier placé au centre de la subdivision, lequel aura soin de se mettre correctement au chef de file; chaque peloton étant aligné, son chef commandera FIXE, et se reportera à deux pas en avant du centre de son peloton.

336. Le chef de bataillon voulant ensuite faire déployer, commandera :

1.

Sur les quatrième et cinquième pelotons, déployez la colonne.

2.

Bataillon par le flanc droit et le flanc gauche.

3.

A droite et à GAUCHE.

4.

Pas accéléré, MARCHE.

(*P. XIV. Fig.* 3.) 337. Au premier commandement, le commandant en second fera placer le sous-officier de remplacement du quatrième peloton devant la file de droite de son peloton, et le lieutenant du cinquième peloton devant la file de gauche du sien; ils feront tous deux à droite, en appuyant légèrement le bras droit contre la poitrine de l'homme du premier rang des deux files désignées.

338. Au deuxième commandement, les chefs de pelotons préviendront leurs pelotons respectifs du mouvement qu'ils devront faire.

339. Au troisième, les pelotons du demi-bataillon de droite feront à droite, ceux du demi bataillon de gauche feront à gauche, et les chefs de peloton se porteront à côté de leur première file; les quatrième et cinquième pelotons ne bougeront; les chefs de ces deux derniers pelotons reprendront leurs places de bataille.

340. Au quatrième, les pelotons déploieront par la droite et par la gauche sur les deux pelotons de la tête, et se conformeront en tout à ce qui est prescrit ci-dessus à l'article de déploiement, numéros 286, 287 et suivans, pour les pelotons qui sont en arrière du peloton de direction.

III.

Marcher en bataille en ordre déployé.

341. Quoique la colonne d'attaque par bataillon doive être l'ordre habituel des gardes nationales lorsqu'ils devront marcher à l'ennemi pour l'attaquer, il est néanmoins nécessaire de leur donner un moyen facile de marcher en bataille en ordre déployé, lorsque des circonstances particulières pourront l'exiger. Ce moyen consiste à marcher en échelon par peloton en partant du centre, ainsi qu'il va être expliqué.

342. Lorsque le chef de bataillon voudra faire marcher en bataille dans l'ordre déployé, il en avertira le commandant en second, qui se portera aussitôt à douze ou quinze pas en avant de la file du chef du cinquième peloton; fera face au bataillon, se placera correctement sur le prolongement de cette file.

343. Le commandant en second étant ainsi placé, le chef de bataillon commandera :

1.

Bataillon en avant.

344. A ce commandement, les chefs de peloton se porteront à deux pas devant le centre de leur peloton.

345. Le premier rang de la garde du drapeau se portera à six pas en avant, et sera établi par le commandant en second, comme il a été expliqué ci-dessus pour la marche en colonne d'attaque; le porte-drapeau prendra de même par-dessus la tête du commandant en second, un point de direction en avant dans la campagne, ou bien des points à terre.

346. Le chef de bataillon commandera ensuite :

2.

Pelotons du centre, MARCHE.

(*Pl. XV. Fig.* 1 et 2.) 347. A ce commandement, les quatrième et cinquième pelotons se mettront en marche, en se réglant sur le sous-officier de remplacement du cinquième, lequel marchera exactement dans la trace du porte-drapeau, et se maintiendra toujours à environ six pas derrière lui.

348. Au deuxième pas des deux pelotons du centre, les chefs des

troisième et sixième pelotons commanderont *peloton en avant*, et puis MARCHE, à l'instant où les deux pelotons du centre auront achevé leur quatrième pas; les chefs des deuxième et septième pelotons observeront la même chose à l'égard des troisième et sixième pelotons, et ainsi de suite jusqu'aux deux ailes; en sorte que chaque peloton se mette en marche au cinquième pas du peloton voisin du côté du centre.

349. A l'instant où chaque peloton aura déboîté, le lieutenant, placé en serre-file derrière la gauche de son peloton, se portera à la gauche du premier rang, excepté dans le quatrième peloton; le sous-officier de remplacement de chaque peloton restera à la droite du premier rang.

350. Dans les pelotons du demi-bataillon de droite, le serre-file placé à la gauche du premier rang de chaque peloton, marchera correctement dans la trace du sous-officier de remplacement du peloton qui le précède, et à deux pas en arrière du dernier rang de ce peloton.

351. Dans les pelotons du demi-bataillon de gauche, le sous-officier de remplacement de chaque peloton, placé à la droite de son premier rang, marchera correctement dans la trace du serre-file placé à la gauche du premier rang du peloton qui le précède, et à deux pas en arrière du dernier rang de ce peloton.

352. Les chefs de peloton marcheront devant le centre de leur peloton, à hauteur du dernier rang du peloton qui les précède respectivement.

353. Le chef de bataillon veillera au maintien de l'ordre dans son bataillon, et se portera de temps à autre en arrière de la file du porte-drapeau, pour observer s'il marche perpendiculairement; il fera observer la distance prescrite entre les échelons, et remédiera avec calme, et avec le moins de bruit posible, aux fautes qu'il remarqueroit.

354. Le commandant en second marchera à hauteur du drapeau, et veillera à ce que le porte-drapeau se prolonge bien perpendiculairement devant lui.

355. L'adjudant se tiendra sur l'un ou l'autre flanc des quatrième et cinquième pelotons, veillera à ce qu'ils marchent en bon ordre, et à ce que le sous-officier de remplacement du cinquième marche exactement dans la trace du porte-drapeau, en observant la distance prescrite.

I V.

Passage de l'obstacle.

356. Si un peloton vient à rencontrer un obstacle qui l'empêche

de continuer à marcher de front, le chef de ce peloton étant à cinq ou six pas de l'obstacle, se retournera face à son peloton, et commandera, si c'est un peloton du demi-bataillon de droite.

1.

Peloton par le flanc gauche.

2.

MARCHE.

3.

Par file à droite.

4.

MARCHE.

357. Si c'est un peloton du demi-bataillon de gauche, le chef de peloton fera les commandemens inverses; le peloton fera à gauche (ou à droite), et tournera ensuite par file en avant pour marcher par le flanc derrière les trois files de l'aile du peloton qui le précède; le serre-file placé sur le flanc gauche du peloton, continuera à marcher droit devant lui, et observera la même distance de deux pas du dernier rang du peloton qui le précède, si c'est un peloton du demi-bataillon de droite : si c'est, au contraire, un peloton de demi-bataillon de gauche, le sous-officier de remplacement, placé sur le flanc droit du peloton, continuera à marcher droit devant lui derrière le serre-file placé sur le flanc gauche du peloton qui le précède, en observant toujours la même distance de deux pas de lui au dernier rang de ce peloton; le chef de peloton marchera sur le flanc à hauteur de sa première file.

358. L'obstacle étant passé, le chef de peloton commandera :

1.

Peloton en ligne.

2.

MARCHE.

359. Au deuxième commandement, le sous-officier de remplacement si le peloton marche par le flanc droit, le lieutenant si le peloton marche par le flanc gauche, continuera de marcher droit devant lui au pas ordinaire : le peloton prendra le pas accéléré; et les files se formeront successivement en ligne, sur l'alignement du sous-officier de remplacement, ou du lieutenant, en se conformant à ce qui a été prescrit dans l'école du peloton, nos, 69 et suivans; le chef de peloton se reportera à deux pas devant le centre de son peloton.

360.

360. Le peloton qui est immédiatement en arrière de celui qui aura été obligé de filer par le flanc pour passer l'obstacle, continuera a marcher de front droit devant lui, et se maintiendra à environ quatre pas en arriere de la tète de ce peloton, afin de se trouver à sa distance lorsque le peloton voisin, ayant dépassé l'obstacle, se reformera en ligne : pour cet effet, le lieutenant, placé sur le flanc gauche, ou bien le sous-officier de remplacement, placé sur le flanc droit, selon que le peloton sera du demi-bataillon de droite ou de celui de gauche, redoublera d'attention pour marcher droit devant lui sans alonger ni raccourcir le pas

361. Si l'obstacle couvroit le front de deux pelotons, celui des deux qui se trouveroit le plus près du centre du bataillon, exécuteroit ce qui vient d'être prescrit ; l'autre suivroit celui-ci par le flanc, au commandement de son chef. L'obstacle étant passé, le peloton de la tête se formeroit d'abord en ligne ; l'autre appuieroit à droite ou à gauche en marchant par le flanc, et ne se reformeroit en ligne qu'après s'être démasqué de derrière le peloton qui le précède.

V.

Arrêter le bataillon et l'aligner.

362. Le chef de bataillon, voulant arrêter le bataillon, commandera :

1.

(*Pl. XV. Fig.* 3.) *Bataillon.*

2.

HALTE.

363. Au deuxième commandement, les quatrième et cinquième pelotons s'arrêteront et s'aligneront promptement l'un sur l'autre ; les chefs de ces deux pelotons se porteront en même temps à leur place de bataille.

364. Les autres pelotons continueront à marcher droit devant eux ; et à l'instant où chaque chef de peloton arrivera, de sa personne, à hauteur du premier rang des deux pelotons du centre, il commandera, sans arrêter son peloton : *à gauche* ALIGNEMENT dans le demi-bataillon de droite ; *à droite* ALIGNEMENT dans celui de gauche ; et reprendra vivement sa place de bataille.

365. A ce commandement, chaque peloton s'alignera promptement ; le commandant en second surveillera l'alignement des pelotons du demi-bataillon de droite ; l'adjudant, celui des pelotons du demi-bataillon de gauche : l'un ou l'autre assurera l'alignement des deux pelotons du centre, à l'instant où ils s'arrêteront.

366. Les deux pelotons des ailes étant arrivés sur la ligne, le chef de bataillon pourra faire rectifier l'alignement, s'il y a lieu ; et, pour cet

effet, il commandera : *Chef de tel peloton, sortez (ou rentrez).* Le chef du peloton désigné, ayant exécuté le commandement, alignera son peloton entre lui et le chef du peloton voisin du côté du centre.

367. Si la ligne étoit composée de plusieurs bataillons, les drapeaux de la ligne se raccorderoient promptement les uns sur les autres, à l'instant où la ligne s'arrêteroit, ce qui étant exécuté, les deux pelotons du centre de chaque bataillon se porteroient, à l'avertissement du commandant en second, à hauteur de leur drapeau, et s'aligneroient sur le premier rang de sa garde; les autres pelotons se porteroient successivement sur l'alignement des deux pelotons du centre, comme il vient d'être expliqué : par ce moyen l'alignement général de la ligne sera assuré.

VI.

Marcher en retraite.

368. Toutes les fois qu'un bataillon devra marcher en retraite, s'il est dans l'ordre déployé, il se formera en colonne d'attaque par les commandemens et moyens prescrits ci-dessus; le chef de bataillon lui fera faire ensuite demi-tour à droite, et commandera :

1.

Bataillon en avant.

369. A ce commandement, le commandant en second se portera vivement à douze ou quinze pas en avant des serre-files de la dernière subdivision devenue première, fera face à la colonne, et se placera correctement sur la direction de la file des sous-officiers qui sont au centre des subdivisions. L'adjudant se portera en même temps à six pas en avant des serre-files de la dernière division devenue première, et fera face au commandant en second, qui l'assurera sur la direction de la file des sous-officiers qui sont au centre de la colonne : l'adjudant prendra aussitôt, par-dessus la tête du commandant en second, un point de direction en avant dans la campagne, ou, à son défaut, deux points à terre, comme il a été expliqué ci-dessus.

370. Ces dispositions étant faites, le chef de bataillon commandera :

2.

MARCHE.

371. La marche s'exécutera par le dernier rang comme par le premier, avec cette seule différence, que les chefs de peloton marcheront derrière le premier rang de leur peloton, devenu deuxième, et les serre-files devant le deuxième rang, devenu premier; les guides placés sur le flanc de chaque subdivision, ainsi que les sous-officiers placés au centre, se

porteront au deuxième rang, devenu premier, à l'instant où le bataillon fera demi-tour à droite.

372. Le chef de bataillon ayant arrêté la colonne d'attaque marchant en retraite, et voulant la déployer, la remettra face en tête, avant de faire déployer.

VII.

Changement de front.

373. Pour exécuter un changement de front avec une ligne déployée, on commencera par la rompre en colonne. Cette opération faite, les bataillons se trouveront précisément dans la même position qu'une colonne qui doit se former en avant ou face en arrière en bataille : en conséquence les changemens de front s'exécuteront par les mêmes moyens qui ont été indiqués pour ces deux mouvemens.

374. Le chef de bataillon, voulant faire changer de front pour faire face au flanc droit sur le peloton de l'aîle droite du bataillon, fera placer deux jalonneurs sur la nouvelle direction, devant la place où devra se porter ce peloton, et ordonnera ensuite au chef de peloton de l'établir contre les deux jalonneurs.

375. Le peloton de l'aîle droite étant établi sur la nouvelle direction, le chef de bataillon le préviendra de ne pas bouger, et fera rompre le bataillon par peloton à droite ; ce qui étant exécuté, il le fera former en avant en bataille sur le peloton de l'aîle, par les commandemens et moyens prescrits ci-dessus pour cette formation, numéro 231 et suivans.

376. Pour faire changer de front à gauche sur le peloton de l'aîle droite du bataillon, le chef de bataillon fera placer deux jalonneurs sur la nouvelle direction qu'il voudra donner en avant de la file du chef de ce peloton, et ordonnera ensuite au chef du premier peloton de le porter contre les deux jalonneurs, face à gauche : le chef de peloton fera faire aussitôt à droite et par file à gauche, et établira son peloton en arrière et contre les deux jalonneurs, comme il a été prescrit dans la formation face en arrière en bataille.

377. Le peloton de droite étant établi sur la nouvelle direction face à gauche, le chef de bataillon fera rompre le bataillon par peloton à droite, ce qui étant exécuté, il le fera former face en arrière en bataille sur le peloton de l'aile, par les commandemens et moyens prescrits ci-dessus pour cette formation, numero 242 et suivans.

378. Ces mouvemens s'exécuteront sur le peloton de l'aîle gauche du bataillon, par les moyens inverses.

SIXIÈME PARTIE.

Mouvemens de plusieurs bataillons.

Article premier.

Changemens de front d'une ligne composée de plusieurs bataillons face à droite sur le peloton de l'aile droite du premier bataillon,

Ou bien :

Colonne avec distance entière, la droite en tête, et avant en bataille.

379. Lorsqu'une ligne de plusieurs bataillons devra changer de front, soit pour faire face à droite, ou pour faire face à gauche, on la fera rompre par peloton en colonne ; par ce mouvement, elle se trouvera dans la position d'une colonne qui doit se former en avant ou face en arrière en bataille : ainsi on prend pour exemple une ligne qui a rompu par peloton à droite, ou, ce qui est la même chose, une colonne à distance entière, la droite en tête, étant supposée arriver par derrière la droite de ligne sur laquelle le commandant en chef voudra la former en bataille ; il indiquera un peu d'avance au commandant en second du bataillon de la tête, le point où il voudra appuyer sa droite, ainsi que le point de direction de gauche ; cet officier se détachera aussitôt avec deux serre-files de la première subdivision, ou avec deux surnuméraires, et les établira sur la direction qui lui aura été indiquée, comme il a été expliqué ci-dessus, numéro 230.

380. La tête de la colonne étant arrivée à environ distance de peloton des deux serre-files établis sur la ligne de bataille, le commandant en chef arrêtera la colonne, et ordonnera aussitôt au chef de la première subdivision de la porter en arrière et contre les deux serre-files ; ce qui étant exécuté, le commandant en chef commandera :

1.

(*Pl. XVI. Fig.* 1.) *Sur le premier peloton du premier bataillon en avant en bataille.*

381. Ce commandement ayant été répété par les chefs de bataillon, celui du bataillon de la tête de la colonne commandera aussitôt après :

1.

Bataillon, guides à droite.

2.

Par peloton, demi à gauche.

382. Le chef de chacun des autres bataillons de la colonne commandera :

1.

Par bataillon, tête de colonne à gauche.

383. Le commandant en chef commandera ensuite :

2.

MARCHE (ou *pas accéléré*,) *MARCHE*.

384. A ce commandement, vivement répété par les chefs de bataillon, le bataillon de la tête de la colonne se formera en avant en bataille, par les moyens expliqués ci-dessus, numéros 231, 232 et suivans.

385. Les bataillons suivans se porteront en colonne, par bataillon, vers la ligne de bataille; pour cet effet, la subdivision de la tête de chacun d'eux déboîtera de la colonne par un mouvement de conversion à gauche, et se dirigera ensuite diagonalement en avant.

386. La tête de chaque bataillon étant arrivée à environ distance de peloton de son commandant en second qui l'aura devancée sur la ligne de bataille, ainsi qu'il sera expliqué ci-après, le chef de bataillon arrêtera son bataillon; les deux guides de la première subdivision se porteront, au même instant, sur la ligne de bataille; le commandant en second les y établira correctement; et la première subdivision se portera aussitôt, au commandement de son chef, contre ses deux guides : ce qui étant exécuté, le chef de bataillon fera les commandemens prescrits ci-dessus, numéros 231 et suivans, pour se former *en avant en bataille* sur le premier peloton.

387. La précision dans l'exécution de ce mouvement dépend de la direction que suivront les bataillons en se portant, par la diagonale, vers la ligne de bataille. Pour mieux assurer cette direction, le commandant en chef, les chefs de bataillon et les commandans en second, observeront les règles suivantes :

388. Le commandant en chef, avant de faire commencer le mouvement, appellera près de lui deux aides-de-camp ou officiers à cheval, et leur indiquera le point de direction de gauche; l'un des deux se portera aussitôt au point d'appui, d'où faisant face à celui de direction, et prenant un point intermédiaire, il se prolongera sur la ligne de bataille, pour aller déterminer le point où devra venir s'appuyer la droite du deuxième bataillon. Arrivé à ce point, le premier aide-de camp s'y arrêtera; et le second, partant aussitôt de ce point, et se prolongeant également sur la ligne de bataille, ira déterminer celui où devra venir s'appuyer la droite du troisième bataillon.

389. Les deux aides-de-camp étant ainsi établis sur la ligne, le premier à distance de bataillon, plus l'intervalle de vingt-quatre pas du point d'appui, le second à pareille distance du premier, le mouvement commencera; le commandant en second du deuxième bataillon ira légèrement se placer sur la ligne de bataille, à hauteur du premier aide-de-camp, et s'alignera sur les guides du premier bataillon qui aura déja commencé à se former en avant en bataille. Dès que cet officier sera arrivé sur la ligne, l'aide-de-camp partira légèrement pour aller déterminer le point où devra venir s'appuyer la droite du quatrième bataillon, où étant arrivé, il s'y arrêtera.

390. La tête du troisième bataillon se dirigera sur le second aide-de-camp, et lorsqu'elle n'en sera plus éloignée que d'environ cent pas, le commandant en second de ce bataillon se détachera légèrement pour aller se placer sur la ligne de bataille, à hauteur de l'aide-de-camp, et s'alignera aussitôt sur les drapeaux des deux bataillons qui sont à sa droite. Dès que le commandant en second du troisième bataillon sera arrivé sur la ligne, le second aide-de-camp partira à son tour pour aller se placer au point où devra venir s'appuyer la droite du cinquième bataillon; le premier aide-de-camp répétera ensuite la même manœuvre, lorsque le commandant en second du quatrième bataillon sera arrivé sur la ligne; les deux aides-de-camp partiront ainsi alternativement, pour aller se placer dans les points où les différens bataillons de la colonne devront arriver sur la ligne de bataille; la tête de chaque bataillon se dirigera sur celui des deux aides-de-camp qui lui correspond; et le commandant en second de chacun se détachera pour se porter sur la ligne, lorsque la tête de son bataillon sera arrivée à environ cent pas de l'aide-de-camp.

391. Les aides-de-camp doivent s'être exercés d'avance, avec le plus grand soin, à former leur coup-d'œil et à régler l'allure de leurs chevaux, de manière à pouvoir estimer le plus exactement possible, d'après cette allure, l'espace qu'ils auront parcouru dans un temps donné : ce double exercice est d'autant plus important, qu'il est la base des fonctions qu'ils doivent remplir près de l'officier-général commandant une ligne.

392. Le commandant en chef se placera, dès que le mouvement commencera, au point d'appui, et veillera à ce que le bataillon de la tête et les deux premiers drapeaux de la ligne se placent correctement sur la direction générale.

393. Les chefs de bataillon se tiendront à hauteur de leur première subdivision, du côté du guide, pendant que leur bataillon se portera vers la ligne de bataille; lorsqu'ensuite il commencera à se former sur cette ligne, ils rempliront les fonctions qui leur ont été prescrites ci-dessus, nº. 226.

394. Les commandans en second se détacheront légèrement pour aller

se placer sur la ligne de bataille, à hauteur de l'aide-de-camp, lorsque la tête de leur bataillon sera arrivée à environ cent pas de la ligne, et rempliront ensuite, pendant la formation en bataille de leurs bataillons, les fonctions qui leur ont été prescrites dans l'école de bataillon n°. 227.

395. Les adjudans suivront le mouvement de leurs bataillons respectifs, à hauteur de leur dernière subdivision.

Une colonne, la gauche en tête, arrivant par derrière la gauche de la ligne de bataille, se formeroit *en avant en bataille* d'après les mêmes principes, et par les moyens inverses.

II.

Changement de front d'une ligne composée de quatre bataillons face à droite sur le peloton de l'aile gauche du quatrième bataillon ;

Ou bien :

Colonne avec distance entière, la gauche en tête, face en arrière en bataille.

396. Une colonne avec distance entière, la gauche en tête, étant supposée arriver pardevant la gauche de la ligne sur laquelle le commandant en chef voudra la former en bataille, il indiquera un peu d'avance au commandant en second du bataillon de la tête le point où il voudra appuyer sa gauche, ainsi que le point de direction de droite ; cet officier se détachera aussitôt avec deux serre-files de la première subdivision de la colonne, ou avec deux surnuméraires, et les établira sur la direction qui lui aura été indiquée, comme il a été expliqué ci-dessus, numéros 210 et 211.

397. La tête de la colonne étant arrivée à environ distance de peloton des deux serre-files établis sur la ligne de bataille, le commandant en chef arrêtera la colonne, et ordonnera aussitôt au chef de la première subdivision de s'établir face en arrière, derrière et contre les deux serre-files, ce qui sera exécuté comme il a été prescrit ci-dessus, numéro 241.

398. Cette disposition étant faite, le commandant en chef commandera :

1.

(*Pl. XVI. Fig. 2.*) *Sur le huitième peloton du qutrième bataillon, face en arrière en bataille.*

399. Les chefs de bataillon ayant répété ce commandement, celui du quatrième bataillon commandera aussitôt après :

1.

Bataillon par le flanc gauche.

2.

A GAUCHE.

400. Le chef de chacun des bataillons suivans, commandera :

1.

Par bataillon, tête de colonne à gauche.

401. Le commandant en chef commandera ensuite :

2.

MARCHE (ou *pas accéléré*), *MARCHE.*

402. A ce commandement, le bataillon de la tête se formera face en arrière en bataille sur la subdivision de la tête de la colonne, comme il a été prescrit ci-dessus, numéros 242, 243 et suivans.

403. Les bataillons suivans se porteront en colonne par bataillon vers la ligne de bataille : pour cet effet, la subdivision de la tête de chacun d'eux déboîtera de la colonne par un mouvement de conversion à gauche, et se dirigera ensuite diagonalement, comme dans la formation *en avant en bataille*, n°. 385.

404. La tete de chaque bataillon étant arrivée à environ distance de peloton de son commandant en second, qui se sera détaché d'avance pour aller se placer sur la ligne de bataille, comme il a été prescrit dans la formation *en avant en bataille*, numéros 389 et 390, le chef de bataillon arrêtera son bataillon : les deux guides de la première subdivision se porteront au même instant sur la ligne de bataille, le commandant en second les y établira correctement, et la première subdivision se portera aussitôt, au commandement de son chef, face en arrière, derrière et contre ses deux guides ; ce qui étant exécuté, le chef de bataillon fera les commandemens prescrits ci-dessus, numéros 242 et suivans, pour former face *en arrière en bataille*, sur le premier peloton.

405. Le commandant en chef, avant de faire commencer le mouvement, appellera près de lui deux aides-de-camp, et leur indiquera le point d'appui et celui de direction, comme dans la formation *en avant en bataille* ; les deux aides-de-camp exécuteront ensuite tout ce qui leur aura été prescrit dans cette formation, pour déterminer successivement et alternativement le point de la ligne de bataille, où chacun des bataillons de la colonne devra venir appuyer sa gauche.

406. Le commandant en chef se placera, pendant l'exécution du

mouvement, au point d'appui de la ligne, comme dans la formation *en avant en bataille*, et s'y occupera des mêmes soins.

407. Les chefs de bataillon se tiendront à hauteur de leur première subdivision du côté opposé au guide, pendant que leur bataillon se portera vers la ligne de bataille, afin de régler la direction de sa marche; lorsqu'ensuite leur bataillon commencera à se former sur la ligne de bataille, ils rempliront les fonctions qui leur ont été prescrites ci-dessus, nº. 227.

408. Les commandans en second et adjudans exécuteront dans cette formation tout ce qui leur a été prescrit dans la formation *en avant en bataille.*

409. Une colonne, la droite en tête arrivant pardevant la droite de la ligne de bataille, se formeroit *face en arrière en bataille*, d'après les mêmes principes et par les moyens inverses.

I I I.

Changement de front central, ou formations qui s'exécutent par la réunion de deux mouvemens.

410. Il est quelquefois nécessaire d'employer la réunion de deux mouvemens pour changer de front, ou pour former une colonne en bataille, ainsi qu'il va être expliqué.

411. Une ligne supposée de quatre bataillons devant faire un changement de front central face à droite, la nouvelle direction passant par l'intervalle qui sépare le deuxième et troisième *bataillon.*

412. Le commandant en chef se portera au point où la nouvelle ligne de direction coupera la ligne de bataille, et fera établir le premier peloton du troisième bataillon, et le dernier peloton du deuxième bataillon sur cette ligne, comme il a été prescrit ci-dessus, numéros 374 et 376.

413. Cette disposition faite, il fera rompre les deux premiers bataillons par peloton à gauche, les deux derniers bataillon par peloton à droite.

414. La ligne étant ainsi rompu en colonne, les deux premiers bataillons se formeront face en arrière en bataille, et les deux derniers bataillons se formeront en avant en bataille, en se conformant à tout ce qui a été prescrit pour ces deux formations.

415. Si les quatre bataillons, au lieu d'etre en bataille, étoient en colonne à distance entière, et si l'on vouloit la former en bataille sur une subdivision quelconque de l'intérieur de la colonne pour faire face en avant, la nouvelle division étant supposée passer entre le deuxième et troisième bataillons, le commandant en chef feroit établir, comme dans

l'exemple précédent, le premier peloton du troisième bataillon et le dernier du deuxième bataillon sur cette ligne, et feroit ensuite exécuter la contre-marche aux deux premiers bataillons.

416. Cette disposition faite, les deux premiers bataillons se formeroient face en arrière, et les deux premiers en avant en bataille.

417. Ces deux exemples suffisent pour indiquer que, pour faire face du côté opposé, le mouvement s'exécuteroit par les moyens inverses.

I V.

Colonne en masse.

418. Lorsqu'une colonne en masse sera composée de plusieurs bataillons, et qu'on voudra la déployer, on commencera par déployer par bataillon en masse, ainsi qu'il sera expliqué ci-après.

419. On laissera entre les bataillons en masse déployés un intervalle de six pas.

420. On suppose une colonne de quatre bataillons en marche par peloton à distance entière, la droite en tête : le commandant en chef voulant la former en bataille, face en avant, par le déploiement, appellera près de lui deux aides-de-camp, ou deux officiers à cheval, et leur indiquera les points de direction de droite et de gauche de la ligne sur laquelle il voudra déployer la colonne : les deux aides-de-camp partiront aussitôt pour chercher des points intermédiaires entre les deux points de direction donnés ; et ces points étant trouvés, l'un d'eux restera en place pendant que l'autre ira se placer sur la ligne, au point où la tête de la colonne devra se porter.

421. Lorsque la tête de la colonne sera près d'arriver sur la ligne de bataille, le commandant en chef fera serrer en masse, et arrêtera le premier peloton a deux pas de l'aide-de-camp placé sur cette ligne.

422. La colonne étant serrée en masse, le commandant en chef fera former les divisions de pied ferme, et puis serrer en masse de nouveau.

423. Les déploiemens devant toujours s'exécuter carrément, il est indispensable que la direction de la colonne soit à-peu-près perpendiculaire à celle de la ligne de bataille ; ainsi le commandant en chef établira la colonne perpendiculairement à cette ligne, si elle ne l'étoit pas, par les moyens prescrits ci-devant pour changer de direction en masse de pied ferme.

424. Le commandant en chef fera ensuite placer deux serre-files de la division de la tête de la colonne, ou bien deux surnuméraires, devant la file de droite et la file de gauche de cette division, et les assurera correctement sur la direction.

425. Ces dispositions étant faites, le commandant en chef fera déployer par bataillon en masse, sur tel bataillon de la colonne qu'il voudra choisir, de la manière suivante.

426. On supposera ici que le déploiement doit se faire sur le deuxième bataillon; cette supposition embrasse tous les cas.

427. Le commandant en chef voulant faire commencer le mouvement, commandera :

1.

(*Pl. XVII. Fig.* 1 *et* 2.) *Par bataillon en masse sur le deuxième bataillon, déployer la colonne.*

428. Ce commandement ayant été répété par les chefs de bataillon, le chef du bataillon désigné avertira son bataillon de ne pas bouger; le chef du premier bataillon commandera :

1.

Bataillon, par le flanc droit.

2.

A DROITE.

429. Le chef du troisième et quatrième bataillons qui suivent le bataillon désigné, traversera la colonne en passant par l'intervalle qui sépare son bataillon de celui qui le précède, pour aller se placer sur le flanc droit de son bataillon, et commandera aussitôt :

1.

Bataillon, par le flanc gauche.

2.

A GAUCHE.

430. A l'instant où le commandant en chef aura désigné le bataillon sur lequel devra s'exécuter le déploiement, un aide-de-camp partira légèrement pour aller se placer sur la ligne de bataille, un peu au-delà du point où devra arriver le bataillon de droite; cet aide-de-camp fera face au flanc droit de la colonne, et se placera sur le prolongement de la division de la tête.

431. Le commandant en chef commandera ensuite :

MARCHE.

432. A ce commandement, vivement répété par les chefs de bataillon, le mouvement commencera; les bataillons marcheront à hauteur l'un de l'autre, en se réglant chacun sur le bataillon qui le précède dans

l'ordre de la colonne, et en conservant entre eux l'intervalle de six pas.

433. Le chef de la division de la tête de la colonne, placé à côté de son guide de droite, se prolongera parallèlement à la ligne de bataille, en se dirigeant un peu en arrière de l'aide-de-camp placé sur cette ligne au-dela du point où devra se porter son bataillon.

434. A l'instant où le mouvement commencera, les commandans en second des premier et troisième bataillons se détacheront légèrement pour aller se placer chacun au point où le chef de leur bataillon devra l'arrêter, et ils prendront, outre l'étendue du front d'une division, l'espace de six pas qui devra séparer les masses l'une de l'autre après le déploiement.

435. Lorsque la première file de chacun de ces bataillons sera arrivée à hauteur de son commandant en second, le chef de bataillon commandera :

1.

Premier (ou troisième) bataillon.

2.

HALTE.

3.

FRONT.

436. S'il y avoit de l'ouverture dans les files, elles serroient à leur distance au commandement *halte*, et le chef de bataillon ne feroit le commandement *front*, qu'après qu'elles auroient repris leur distance.

437. Au commandement HALTE fait au troisième bataillon, le commandant en second du quatrième bataillon se détachera à son tour pour aller marquer le point où son bataillon devra arrêter.

438. Le chef du deuxième bataillon le voyant près d'être démasqué, commandera :

1.

Bataillon en avant.

2.

Guides à gauche.

3.

MARCHE

439. Au commandement MARCHE, qui sera fait par le chef du deuxième bataillon a l'instant où il le verra démasqué, ce bataillon se portera vers la ligne de bataille; et lorsqu'il sera arrivé à deux pas des jalonneurs placés sur cette ligne, le chef de bataillon l'arrêtera; le commandant en second placera aussitôt le sous-officier de remplacement, qui est au centre de la division de la tête de ce bataillon, sur la ligne de bataille vis-à vis sa file, l'alignera correctement sur les deux jalonneurs; ce qui étant exécuté, le chef de bataillon commandera: *à droite*, ALIGNEMENT.

440. A ce commandement, la division de la tête se portera contre les jalonneurs et s'alignera; les guides de droite des divisions suivantes se placeront à leur distance et au chef de file, et ces divisions s'aligneront promptement à droite.

441. Aussitôt que le chef du premier bataillon a commandé HALTE, FRONT, le guide de droite, celui de gauche, et le sous-officier de remplacement du centre de la division de la tête de ce bataillon, se porteront aussitôt sur la ligne de bataille, feront face aux jalonneurs placés devant le deuxième bataillon, et le commandant en second les assurera correctement sur la direction; ce qui étant exécuté, le chef de bataillon commandera : *à gauche*, ALIGNEMENT.

442. A ce commandement, la division de la tête se portera contre ses guides; les guides de gauche des divisions suivantes se placeront à leur distance et au chef de file, et ces divisions s'aligneront promptement à gauche.

443. Le déploiement s'exécutera par la gauche, d'après les mêmes principes.

444. A l'instant où le troisième bataillon aura fait *front*, le chef de ce bataillon commandera :

1.

Bataillon en avant.

2.

Guides à droite.

3.

MARCHE.

445. Au commandement MARCHE, fait au troisième bataillon, il se portera vers la ligne de bataille, et sera arrêté par son chef à deux pas de cette ligne indiquée par le commandant en second, qui s'y placera quelques pas d'avance; le guide de droite, celui de gauche, et le sous-officier de remplacement du centre de la division de la tête

de ce bataillon, se porteront aussitôt sur la ligne de bataille, feront face aux jalonneurs placés devant le deuxième bataillon; le commandant en second les assurera correctement sur la direction : ce qui étant exécuté, le chef de bataillon commandera : *à droite*, *ALIGNEMENT*.

446. Le quatrième bataillon exécutera à son tour ce qui vient d'être prescrit pour le troisième.

447. Le déploiement étant achevé, le commandant en chef commandera : *guides*, *à vos places*.

448. A ce commandement, répété par les chefs de bataillon, les guides placés devant chaque masse, ainsi que les deux jalonneurs placés devant la quatrième, reprendront leurs places.

449. Le commandant en chef déterminera ensuite le bataillon et la division sur laquelle il voudra faire déployer, selon qu'il voudra étendre sa ligne plus ou moins sur la droite ou sur la gauche.

450. On supposera ici que ce soit la deuxième division du deuxième bataillon.

451. Le commandant en chef se portera à ce bataillon, fera placer deux serre-files ou bien deux surnuméraires devant et contre la file de droite et celle de gauche de la première division de ce bataillon, et commandera ensuite :

1.

(*Pl. XVII. Fig.* 3.) *Sur la deuxième division du deuxième bataillon*, *déployez vos masses*.

452. Ce commandement ayant été répété par les chefs de bataillon, celui du deuxième avertira la division désignée de ne pas bouger, et commandera aussitôt après:

1.

Bataillon, *par le flanc droit et le flanc gauche*.

2.

A droite et à GAUCHE.

453. Le chef du premier bataillon commandera :

1.

Bataillon par le flanc droit.

2.

A DROITE.

454. Les chefs des troisième et quatrième bataillons commanderont :

1.

Bataillon par le flanc gauche.

2.

A GAUCHE.

455. Les bataillons étant ainsi par le flanc, les chefs de bataillons se placeront sur le flanc droit de leurs bataillons respectifs, à environ huit ou dix pas; pour cet effet, les chefs de bataillons qui ont fait à gauche, passeront par les intervalles des bataillons pour aller se placer sur le flanc en dehors de la ligne de bataille.

456. A l'instant où le commandant en chef aura désigné le bataillon sur lequel le déploiement devra s'exécuter, deux aides-de-camp ou officiers à cheval partiront légèrement par la droite, et deux autres par la gauche; l'un des d'eux s'arrêtera à environ deux cents pas au-delà du bataillon de la droite ou de la gauche, et se retournant, se placera sur le prolongement de la division de la tête des bataillons; l'autre ira se placer un peu au-delà du point où devra s'étendre la droite ou la gauche de la ligne, se retournera et s'alignera sur les deux premiers.

457. Lorsque les aides-de-camp seront placés, le commandant en chef commandera :

Pas accéléré, MARCHE.

458. A ce commandement, vivement répété par les chefs de bataillon, le déploiement commencera; le chef de la première division du bataillon de la droite, placé à côté de son guide de droite, se prolongera à-peu-près parallèlement à la ligne de bataille, et observant de se diriger un peu en arrière des deux aides-de-camp, pour mieux éviter de couper cette ligne.

459. Le deuxième bataillon se déploiera le premier, en se conformant à ce qui a été prescrit ci-dessus pour le déploiement d'un seul bataillon, numéro 266 et suivans.

460. Le chef du premier bataillon voyant la première division du deuxième s'arrêter, commandera, lorsque son bataillon aura pris l'intervalle de vingt-quatre pas qui devra le séparer du deuxième :

1.

Quatrième division.

2.

HALTE.

Et le chef de la division commandera :

FRONT.

461. Les troisième, deuxième et première divisions de ce bataillon se déploieront par les moyens prescrits ci-dessus numéros 272, 27 et suivans.

462. Les bataillons qui marchent par leur flanc gauche se déploieront d'après les mêmes principes.

463. Le chef du troisième bataillon voyant la quatrième division du deuxième s'arreter, commandera, lorsque son bataillon aura pris l'intervalle de vingt-quatre pas :

1.

Première division.

2.

HALTE.

Le chef de la division commandera ensuite :

FRONT.

464. La première division ayant fait FRONT, le guide de droite, celui de gauche, et le sous-officier de remplacement du centre de cette division, se placeront sur la ligne de bataille, feront face aux guides du bataillon qui est à leur droite, et seront assurés sur la direction par le commandant en second de leur batai lon ; ce qui étant exécuté, le chef de division commandera : *à droite* ALIGNEMENT.

465. Les deuxième, troisième et quatrième divisions du troisième bataillon se déploieront ensuite d'après les principes prescrits ci-dessus, numeros 285, 286 et suivans.

466. Le chef du quatrième bataillon arrêtera la première division de son bataillon, comme il vient d'être prescrit pour le chef du troisième.

467. Le porte-drapeau de chacun des bataillons de la ligne se placera sur l'alignement des guides vis-a-vis sa file ; et faisant face aux guides du deuxième bataillon, à l'instant où la division à laquelle il est attaché se placera sur la ligne de bataille, celui du deuxième bataillon se placera de même sur cette ligne dès que la division à laquelle il est attaché s'y portera.

468. Le déploiement général étant achevé, le commandant en chef commandera : *drapeaux, à vos places.*

469. Le commandant en chef veillera à ce que les guides et drapeaux du deuxième bataillon et du bataillon voisin de droite et de gauche, se placent correctement sur la direction.

470.

470. Les chefs de bataillon, après avoir arrêté la division de leur bataillon qui doit déployer la première, suivront le déploiement des autres divisions de leur bataillon, afin de mieux remarquer et de réparer, s'il y a lieu, l'erreur d'un commandement qui auroit eté fait trop tôt ou trop tard.

471. Les commandans en second des bataillons qui déploient sur leur derniere division, précéderont de quelques pas cette division arrivant sur la ligne de bataille, afin d'indiquer au chef de division le moment où il devra l'arrêter.

472. Si la colonne n'étoit composée que de deux ou même de trois bataillons, le commandant en chef pourroit se dispenser de faire déployer par bataillon en masse; alors le déploiement s'exécuteroit d'après les principes indiqués ci-dessus pour un seul bataillon, numeros 262 et suivans.

V.

Défiler.

473. Le bataillon devant défiler en parade, le chef de bataillon le fera rompre par peloton, et commandera ensuite :

1.

Pour défiler guide à droite.

2.

Bataillon en avant.

3.

MARCHE.

474. Le chef de bataillon, après avoir fait le commandement MARCHE, se placera à distance de peloton en avant du centre de la subdivision de la tête; le commandant en second se placera à droite, et l'adjudant à la gauche du chef de la même subdivision; les chefs des subdivisions en défilant effaceront un peu l'épaule droite, et fixeront les yeux sur la personne devant laquelle ils défilent, sans cesser à deux pas en avant de leur troupe.

Telle est l'instruction que le comité militaire a trouvé convenable de fixer pour les gardes-nationales. Il a cru, avant de l'adopter, devoir se concerter avec les officiers supérieurs et M. BOURCARD, appelés par le conseil de la guerre, et par M. de la Tour-du-Pin, pour rédiger l'ordonnance des manœuvres de l'infanterie.

Le comité pense que dans les mois d'exercice il faudra diviser le temps du travail de la manière suivante :

Une demi-heure pour la position sous les armes, pour les mouvemens d'armes et les feux ;

Une demi-heure pour la marche et les conversions;

Une demi-heure pour les évolutions.

Les gardes nationales pourront ensuite tirer à la cible.

Le comité militaire joindra aux détails d'exercice qu'il vient de donner, une instruction pour la guerre. Il invite les gardes nationales, en attendant qu'elle paroisse, à prendre connoissance de l'ouvrage de M. de Gaudy, sur les fortifications de campagne.

Fin de l'instruction pour les gardes nationales de France.

PLANCHES
RELATIVES
A L'INSTRUCTION
DES
GARDES NATIONALES DE FRANCE,

ARRÊTÉE PAR LE COMITÉ MILITAIRE,

ET IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Du premier Janvier 1791.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,

1791.

I 2

EXPLICATION DES PLANCHES.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Sur toutes les planches et dans toutes les figures, le gros trait représente le premier rang.

Ce qui est ponctué, marque la position que la troupe a occupée avant le mouvement.

Ce qui est au trait et en blanc, représente la troupe après le premier mouvement.

Ce qui est au trait et haché, représente la troupe dans sa dernière position, ayant exécuté le mouvement, ou en chemin pour l'exécuter.

Les lignes marquées à points ronds, tracent le chemin que les troupes doivent parcourir pour passer d'une position à une autre.

Les lignes marquées à points longs ou par de petits traits, indiquent la ligne de direction, sur laquelle les guides des pelotons doivent être dirigés.

Les petits ronds représentent les chefs de pelotons; et le petit trait qui y est ajouté, fait voir de quel côté ils font face.

Les petits quarrés à la droite et à la gauche des pelotons, représentent les guides.

Le chef de bataillon est par-tout représenté à cheval.

Le commandant en second est représenté à pied, avec une épée, et l'adjudant à pied, avec une canne.

La flèche qu'on trouve dans plusieurs figures, indique le côté vers lequel on marche.

PLANCHE PREMIÈRE.

Représente la formation du bataillon en bataille.

Le chef de bataillon à cheval, à quinze pas derrière le centre des serres-files, dans la direction de la file du drapeau.

Le commandant en second a dix pas en arrière des serre-files, derrière le centre du demi-bataillon de droite.

L'adjudant a la même distance derrière le demi-bataillon de gauche.

Le capitaine à la droite du peloton, au premier rang. — Le premier sergent derrière lui au second rang. — Le sous-lieutenant derrière la gauche de la première section. — Le second sergent derrière la droite de la seconde section. — Le lieutenant derrière la gauche. Tous les serre-files a deux pas du dernier rang.

Dans le peloton de l'aile gauche, le lieutenant se placera à la gauche du premier rang, et un caporal derrière lui au troisième rang.

Le drapeau et sa garde à la gauche du quatrième peloton; le troisième rang de cette garde sur la ligne des serre-files.

Les tambours à dix pas derrière les serre-files du troisième peloton.

PLANCHE II.

FIGURE PREMIÈRE.

Position du garde national, sous les armes, représenté en face.

Les pieds forment un angle moins ouvert que l'équerre, parce que, dans cette position, le poids du corps se repartit sur toute la surface inferieure du pied; plus les pieds seront tournés en dehors, plus ils se rapprocheroient de la ligne *A*, *B*, plus la surface de la base se diminueroit, et moins l'homme auroit d'a-plomb; les genoux seront tendus sans roideur, le corps est divisé en deux parties égales par la ligne perpendiculaire *C*, *D*; l'arme est droite, la position est precise, sans aucune gêne.

FIGURE II.

Position du garde national, représenté en profil.

La ligne perpendiculaire *C*, *D*, passe derrière la tête; le haut du corps, qui donne l'impulsion dans la marche, est en avant.

Le talon de la crosse étant entre le premier et le second doigt, elle est bien empoignée; si les doigts étoient sous la crosse, le fusil ne seroit pas contenu, le poignet seroit gêné, ainsi que le bras; tout le poids du fusil seroit supporté par la main, parce qu'on ne pourroit pas serrer la crosse contre la hanche, ce qui diminue de beaucoup le poids de l'arme; l'avant-bras et le bras forment un angle assez ouvert.

Si la main gauche étoit plus en avant, le point d'appui du bec de la crosse gêneroit le mouvement de la cuisse en marchant. Si elle étoit plus en arrière, il faudroit que l'homme creusât les reins et renversât les épaules, sans quoi le fusil tomberoit en avant, et échapperoit de la main; si elle étoit placée plus haut, l'attitude seroit impossible à soutenir, le coude s'écarteroit nécessairement du corps en marchant, par la gêne qu'il éprouveroit; si elle étoit placée plus bas, la crosse n'auroit plus de point d'appui contre la hanche, et le poids du fusil ne seroit supporté que par la main.

FIGURE III.

Position du garde national en marchant.

Le corps en avant décide la marche et empêche que le pas ne se

raccourcisse ; cette position du corps en avant est naturelle à tout homme qui marche ; on l'a figurée ici dans la plus grande correction, afin que le placement général des épaules, des têtes et de la position de l'arme dans une troupe, soit parfaitement uniforme.

La position de l'arme reste la même que de pied ferme, et ne gêne pas le mouvement de la cuisse.

L'homme est dessiné d'après nature au moment où cessant de passer la jambe vivement, il pose doucement le pied à terre ; ce principe est, en quelque sorte, le secret de la cadence et de l'ensemble : ainsi il est essentiel de recommander à tout homme qui marche, de passer la jambe vivement et poser le pied doucement à terre.

PLANCHE III.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente l'homme reposé sous les armes, comme il est prescrit à l'école du garde national, n°. 58.

FIGURE II.

Représente l'homme qui présente les armes, comme il est prescrit à l'école du garde national, n°s. 51 et 52.

FIGURE III.

Représente l'homme avec l'arme au bras, comme il est prescrit à l'école du garde national, n°s. 75, 76 et 77.

PLANCHE IV.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente l'homme dans la position après avoir exécuté le premier temps de la charge précipitée, expliqué à l'école du garde national, n°. 94.

FIGURE II.

Représente l'homme après avoir exécuté le deuxième temps de la charge précipitée, expliqué à l'école du garde national, n°. 95.

FIGURE III.

Représente l'homme après avoir exécuté le troisième temps de la charge précipitée, expliqué à l'école du garde national, n°. 96.

PLANCHE V.

FIGURE PREMIÈRE.

*Représente l'homme dans la position d'*apprêtez vos armes , *comme il est prescrit à l'école du garde national ,* n°s. 39 , 40 et 41.

FIGURE II.

*Représente l'homme dans la position d'*en joue, *comme il est prescrit à l'école du garde national ,* n°. 43.

FIGURE III.

Représente un sergent dans la position du port d'arme des sous-officiers , prescrit dans l'école du garde national , n°. 176.

PLANCHE VI.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente un peloton marchant par le flanc droit en tournant par files à gauche, et ensuite par files à droite.

DANS le premier cas, on voit que les hommes du premier rang ne tournent pas tout court, et que ceux du deuxième rang commencent à alonger le pas avant d'être arrivés à l'angle tournant, ce qui est une suite naturelle du mouvement.

Dans le second cas, on voit que les hommes du premier rang sont forcément contraints de décrire un arc de cercle pour tourner à droite, afin de donner le moyen, aux hommes du second rang, d'exécuter ce mouvement sans trop se serrer.

Le chef de peloton (*b*) est placé à côté du sergent de remplacement (*a*), pour conduire la première file ; les serre-files sont collés au deuxième rang, et suivent tous ses mouvemens.

L'instructeur (*m*) est placé aux angles de la conversion pour observer l'exécution.

FIGURE II.

Représente le même peloton étant en marche par flanc droit qui se forme en ligne en marchant.

Commandemens.

1. *Par peloton en ligne.* 2. MARCHE.

Au deuxième commandement, le sous-officier de remplacement (*a*) continuera de marcher droit devant lui ; les gardes nationales feront demi à gauche, prendront le pas accéléré, et se porteront en ligne par le chemin le plus court, en observant de n'y entrer que l'un après l'autre, et de prendre le pas ordinaire au moment qu'ils arrivent sur la ligne du sous-officier de remplacement.

L'instructeur (*m*) marche à hauteur du flanc droit pour voir arriver les hommes sur la ligne ; le chef de peloton fait face en arrière pour commander *guide à gauche* lorsque la dernière file est arrivée.

FIGURE III.

Représente un peloton exécutant la contre-marche.

Commandemens.

1. *Contre-marche.* 2. *Peloton par le flanc gauche.* 3. A GAUCHE.

Au premier commandement, le guide (*a*) fera demi-tour à droite.
Au troisième, le chef de peloton se portant au flanc de la première file du côté du premier rang, et commandera :

4. *Par file à droite.* 5. MARCHE.

Les files exécuteront les commandemens et seront conduites en passant pardevant le premier rang faisant ainsi une demie-conversion (*b*), et la tête du peloton se dirigera de manière que le chef de peloton l'arrête à deux pas en arrière du guide (*a*), et faisant alors les commandemens :

1. *Peloton.* 2. HALTE. 3. FRONT. 4. *A gauche alignement.*

Ces commandemens étant exécutés, le chef de peloton fera celui FIXE, et se portera devant le centre de son peloton, le guide de gauche (*d*) prendra en même temps la place du guide (*a*), lequel se portera à la droite du peloton.

PLANCHE VII.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente un peloton qui rompt en colonne par section.

Commandemens.

1. *Par peloton à droite.* 2. MARCHE.

Au premier commandement, les chefs de section se porteront au pas accéléré à deux pas en avant de leur section.

Au deuxième commandement, l'homme de la droite (*s*) du premier rang de chaque section, fera a droite; le chef de chaque section (*b*) se portera vivement en dehors du point où devra appuyer l'aile qui converse en arrière.

Lorsque l'homme qui conduit l'aile marchante sera arrivé à deux pas de la perpendiculaire, le chef de chaque section commandera :

Section, HALTE.

Au commandement *halte*, le serre-file (*e*) le plus près de la gauche, se portera sur la direction déterminée par le chef de section, qui commandera aussitôt à GAUCHE, ALIGNEMENT, FIXE.

Après l'exécution de ces commandemens, les chefs de section, (*f*) se porteront vivement à deux pas en avant de leur section, le sous-officier de remplacement (*a*) se portera en serre-file.

FIGURE II.

Représente un peloton marchant en colonne par section, qui change de direction sur le pivot, ou du côté du guide.

Commandemens.

1. *Tournez à gauche.* 2. MARCHE.

Au deuxième commandement, qui sera prononcé a l'instant où le guide (*g*) arrivera au point de conversion (*h*), ce guide tourne de sa personne à gauche en continuant le meme pas. Chaque homme avance un peu l'épaule droite, et arrive au pas accéléré successivement sur l'alignement, comme sont figurées les files de droite (*i*) et comme ont fait les trois premières files de gauche (*k*) depuis le point (*h*) où elles ont successivement conversé.

L'instructeur (*m*) placé au point de la conversion, veillera à l'observation des principes.

FIGURE III.

Représente un peloton marchant en colonne par section qui change de direction du côté opposé au guide.

Commandemens.

1 *A droite, conversion.* 2 *MARCHE.*

Au deuxième commandement, qui sera prononcé à l'instant où le guide (*d*) arrivera à hauteur de l'instructeur (*m*) qui s'est placé d'avance, la section exécutera un mouvement de conversion à droite, en conservant le pas de la colonne, et en observant le tact des coudes du côté du guide. Le point de conversion (*f*) sera dégagé par le pivot qui fait des pas de six pouces, ce qui fait ceintrer le milieu du rang un peu en arrière.

Le guide (*e*) de la seconde section, doit suivre la même trace que celui qui le précède, et l'un et l'autre doivent avoir l'œil de temps en temps sur le rang et sur le pivot, afin de n'embrasser, par l'arc du cercle qu'il decrit, que le terrein nécessaire pour que le rang ne soit ni trop serré ni trop ouvert.

Les chefs de section se retourneront face à leur section pendant la conversion, pour veiller à l'exécution.

FIGURE IV.

Représente un peloton en colonne par section, se formant à gauche en bataille.

Commandemens.

1 *A gauche en bataille.* 2. MARCHE.

Au premier commandement, le sous-officier de remplacement (*a*) se portera légèrement en avant de la première section sur la direction des guides, en leur faisant face, et en prenant la distance prescrite.

Au second commandement, l'homme de gauche (*s*) du premier rang de chaque section, fera à gauche; les guides (*b*) resteront face en tête; le chef de peloton (*f*) gagnera vivement sa place en bataille, et lorsque la droite de la section sera arrivée à deux pas de la ligne des guides, il commandera :

Section, 5. HALTE, A DROITE, ALIGNEMENT.

Au commandement alignement, chaque section se placera sur l'alignement qui sera dirigé par le chef de peloton.

Le chef de la seconde section se portera en serre-file à l'instant où il prononcera le commandement d'alignement.

L'instructeur (*m*), placé au flanc en avant des guides, observera de là, leur position et l'exécution du mouvement.

PLANCHE VIII.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente un peloton marchant en colonne, la droite en tête, rompant par section.

Commandemens.

1. *Rompez le peloton.* 2. MARCHE.

Au premier commandement, les chefs de section (*a* et *b*) se porteront chacun devant le centre de leur section, le serre-file (*d*) se portera à la gauche de la seconde section.

Au second commandement, la première section continuera de marcher jusqu'à ce que son dernier rang ait dépassé le premier rang de la seconde section; après quoi elle oblique à gauche à l'avertissement de son chef; le guide (*e*) de cette section se portera à son flanc gauche, aussitôt qu'il pourra passer.

La seconde section marquera le pas pour déboîter, et commandera :

Oblique à droite, MARCHE.

A ce commandement, la seconde section obliquera à droite, et le chef de la première, se portant devant son guide, face en arrière, et voyant les deux sections près de se couvrir, commandera :

En avant, MARCHE.

A ce commandement répété par le chef de la seconde section, les deux sections reprendront en même temps la marche directe.

FIGURE II.

Représente un peloton en colonne par section, la droite en tête, formant le peloton.

Commandemens.

1. *Formez le peloton.* 2. MARCHE.

Au premier commandement, les chefs de section avertiront leurs sections respectives de ce qu'elles ont à faire.

Au deuxieme, la première oblique à droite; la seconde à gauche; le chef

chef de la seconde section la voyant près d'être démasquée, commandera :

En avant, MARCHE.

A ce commandement, la seconde section reprendra la marche directe pour aller se réunir a la première, qui marquera le pas a l'avancement de son chef, et reprendra ensuite le pas de la seconde section, à l'instant où elle s'y réunira ; les guides des deux sections rentreront en serre-files, et le chef de la seconde section se portera a sa place de guide, à la gauche du peloton.

PLANCHE IX.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente un bataillon en bataille, rompant par peloton à droite.

Commandemens.

1. *Par peloton à droite.* 2. MARCHE.

Le premier et second commandement seront exécutés comme il a été prescrit à l'école de peloton.

Le commandant en second (*e*) est placé en avant pour donner la direction au premier guide.

Le chef de bataillon (*f*) se placera sur le flanc du côté des guides.

FIGURE II.

Représente un bataillon en bataille, rompant par droite pour marcher vers la gauche.

Commandemens.

1. *Par pelotons en avant par la droite pour marcher vers la gauche.*

2. MARCHE.

Au premier commandement, tous les chefs de peloton se porteront devant le centre de leur peloton.

Au deuxième, le chef du peloton de l'aile droite commandera :

1. *Peloton en avant.* 2. MARCHE : et dès qu'il sera déboîté, *guide à gauche* ; lorsqu'il sera arrivé au point (*b*) marqué par le commandant en second, il commandera : *Tournez à gauche*, MARCHE.

Le chef du second peloton comptera les pas du peloton de l'aile ; et lorsque ce peloton aura marché deux fois le nombre de pas que le sien occupe en bataille, il fera le commandement, *marche*, etc., et se portera en avant. Etant arrivé à hauteur du flanc gauche du peloton précédent, son chef le fera tourner à gauche par le commandement prescrit, de manière que le guide de gauche ayant tourné, se trouve dans la même direction que le guide qui le précède : tous les pelotons du bataillon exécutent successivement ce qui vient d'être prescrit pour le deuxième.

Le commandant en second (g) se placera au point de conversion, et marchera ensuite du côté des guides, à hauteur des premières subdivisions.

Le chef de bataillon (d) surveillera le déboîtement de chaque peloton.

FIGURE III.

Représente un bataillon en bataille, rompant par la gauche pour marcher vers la droite.

Commandemens.

1. *Par peloton en avant par la gauche, pour marcher vers la droite.* 2. MARCHE.

L'exécution de ce mouvement, ainsi que la fonction du chef de bataillon et du commandant en second, est précisément la même que dans l'exemple précédent ; il y a seulement à remarquer que dans cette troisième figure, les pelotons tournent très-près du bataillon, au lieu que dans la seconde, le point de conversion (b) est plus éloigné de la ligne de bataille d'où on est parti.

PLANCHE X.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente un bataillon se ployant en colonne serrée derrière la droite.

Commandemens.

1. *Par peloton sur le premier peloton en arrière en colonne serrée, la droite en tête.* 2. *Bataillon par le flanc droit.* 3 A DROITE.

4. MARCHE.

Au premier commandement, les chefs de peloton se porteront chacun devant le centre de sa troupe, et l'avertira du mouvement qu'elle doit faire.

Au troisième commandement, tous les pelotons, excepté le premier, font à droite; leurs files de droite déboîtent en arrière, et les chefs se porteront à côté de leur première file.

Au quatrième commandement, tous les pelotons qu'ont fait là droite se mettent en marche pour prendre place dans la colonne, le second gagnera, en tournant par files en arrière, l'espace de trois pas, et se dirigera en suite parallèlement au premier; le chef de chacun des autres pelotons dirigera sa marche (*a*) de manière à avoir trois pas de distance du peloton qui le précède. Arrivé au flanc gauche de la colonne, il laissera couler son peloton; et lorsque la dernière file arrivera, il commandera; HALTE, FRONT A GAUCHE ALIGNEMENT FIXE.

Le commandant en second (*d*), placé en avant du guide de gauche du premier peloton, assurera successivement la direction des autres guides à mesure qu'ils arrivent dans la colonne.

L'adjudant (*f*) remplira la même fonction en arrière du peloton de direction.

FIGURE II.

Représente un bataillon se ployant sur un peloton de l'intérieur en colonne serrée, la droite en tête.

Commandemens.

1. *Par pelotons sur le quatrième peloton, la droite en tête en colonne serrée.* 2. *Par le flanc gauche et le flanc droit.* 3. A GAUCHE ET A DROITE. 4 MARCHE.

Au premier commandement, les chefs de peloton se porteront devant le centre de leur troupe, et les préviendront de ce qu'ils ont à faire.

Au troisième, les trois premiers pelotons feront à gauche et déboîtent en arrière, les chefs de peloton se porteront à côté de la première file.

Au quatrième commandement, tous les pelotons qui ont fait à gauche se porteront devant le peloton de direction, et leurs guides (*b*) feront face en arrière. Les pelotons qui ont fait à droite se porteront derrière le peloton de direction; les uns et les autres observeront, pour le reste, ce qui a été dit dans l'explication de la première figure.

Le commandant en second (*d*), et l'adjudant (*f*), rempliront également les mêmes fonctions.

FIGURE III.

Représente un bataillon se ployant en colonne serrée, en avant de la gauche.

Commandemens.

1. *Par peloton sur le huitième peloton en avant en colonne serrée, la droite en tête.* 2. *Par le flanc gauche.* 3. A GAUCHE. 4. MARCHE.

Le premier commandement s'exécute comme dans l'exemple précédent.

Au troisième, tous les pelotons, excepté le huitième, feront à gauche et déboîtent en avant.

Au quatrième, ils se mettent en marche pour prendre place dans la colonne en avant du peloton de direction, les guides de gauche (*b*) feront face en arrière.

Le commandant en second (*d*), et l'adjudant (*f*), observeront ce qui est prescrit à la première figure.

PLANCHE XI.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente un bataillon marchant en colonne à distance entière, la droite en tête, qui change de direction à droite et à gauche.

Si c'est du côté opposé au guide, le chef de bataillon (*a*) se placera un peu d'avance au point où il voit que le changement de direction doit commencer.

Le commandant en second établira en même temps un sous-officier (*x*) sur la nouvelle direction, de manière qu'il soit placé au point où devra finir l'arc de cercle que devra décrire le guide de l'aile marchante.

Le guide de chaque subdivision se dirigera de manière à passer devant et contre la tête du cheval du chef de bataillon, où étant arrivé, le chef de peloton fera changer de direction par les commandemens et moyens prescrits à l'école du peloton.

Lorsque le changement de direction sera du côté du guide, le chef de bataillon (*a*) se placera face en dehors du point de conversion, à la première direction des guides.

FIGURE II.

Représente un bataillon serré à distance de section, la droite en tête, qui change de direction à droite ou du côté opposé aux guides.

Les changemens de direction des colonnes à demi-distance, s'exécuteront par les mêmes principes que ceux des colonnes à distances entières, excepté que dans les changemens de direction sur le côté opposé au guide, l'aile marchante doit décrire un arc de cercle plus grand, et le pivot de chaque peloton doit faire des pas d'un pied au lieu de six pouces, sans quoi le point de conversion ne se trouveroit pas dégagé assez tôt.

FIGURE III.

Représente un bataillon A en colonne serrée en masse, ayant la droite en tête, qui devra changer de direction à gauche, de pied ferme.

Le chef de bataillon ayant choisi l'arbre (*b*) pour la nouvelle direc-

tion de la colonne, le fera connoître au commandant en second *R*, lequel se placera à côté du guide de droite du peloton de la tête de la colonne, et établira deux jalonneurs (*e*, *d*) sur la direction de l'arbre (*b*).

Cette disposition faite, le premier peloton fera à droite au commandement de son chef, et se portera par le flanc droit, derrière et contre les jalonneurs (*e*, *d*).

Le peloton de la tête étant ainsi établi, le chef de bataillon commandera :

1. *Sur le premier peloton changez de direction à gauche.* 2. *Bataillon par le flanc droit.* 3. A DROITE. 4. MARCHE.

Au troisième commandement, tous les pelotons, hors le premier, feront à droite, et le chef de chacun se portera à côté de son guide de droite.

Au quatrième, ils se mettront en marche; le guide de droite de chaque peloton se dirigera de manière à entrer parallèlement dans la nouvelle direction et à trois pas de distance du peloton qui le précède.

Chaque chef de peloton se conformera, pour arrêter et aligner le peloton, à ce qui a été prescrit pour ployer un bataillon en arrière en colonne serrée.

FIGURE IV.

Représente le même bataillon A, *serré en masse, qui doit changer de direction à droite.*

Si le chef de bataillon veut faire exécuter un changement de direction à droite qui soit perpendiculaire à la direction où la colonne se trouve placée, il indiquera au commandant en second, l'arbre (*f*) supposé être le point de direction de droite; le commandant en second *R*, placera aussitôt, en avant de la gauche du premier peloton, deux jalonneurs (*g*, *h*) dans la direction indiquée; les deux jalonneurs étant assurés sur l'arbre (*f*), le peloton de la tête se portera par le flanc gauche, au commandement de son chef, en arrière et contre les deux jalonneurs (*g*, *h*).

Cette disposition faite, le chef de bataillon commandera :

1. *Sur le premier peloton changez de direction à droite.* 2. *Bataillon par le flanc gauche.* 3. A GAUCHE. 4. MARCHE.

Au troisième commandement, tous les pelotons, hors le premier, feront à gauche, et les chefs de peloton se placeront à côté de leur guide de gauche.

Au quatrième, ils se mettront en marche, les guides de gauche se conformeront à ce qui a été prescrit ci-dessus pour les guides de droite, et les chefs de peloton arrêteront et aligneront leur peloton, comme il est expliqué pour ployer un bataillon en colonne en masse derrière la gauche.

PLANCHE XII.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente un bataillon en colonne avec distance entière, la droite en tête, se formant sur la droite en bataille.

Avant d'arriver au point d'appui (*k*), le commandant en second se détachera avec deux jalonneurs, et les établira sur la direction choisie entre l'église (*a*) et l'arbre (*b*). Le premier au point d'appui (*k*) ; le second a celui (*i*), où devra appuyer la gauche du premier peloton.

Ces dispositions étant faites, le chef de bataillon commandera :

1. *Sur la droite en bataille.* 2. *Bataillon, guides à droite.*

Le peloton de la tête étant près d'arriver à hauteur du jalonneur (*k*), le chef de ce peloton commandera : *Tournez à droite.*

A ce commandement, le peloton tournera et se portera contre les deux jalonneurs (*k*, *i*), où il sera arrêté et aligné.

Le deuxième peloton continuera de marcher droit en avant ; et lorsqu'il sera arrivé à hauteur du flanc gauche du premier, il tournera de même à droite, et se portera vers la ligne de bataille, où il sera arrêté et aligné comme il est prescrit.

Le troisième peloton et le suivant exécuteront successivement le même mouvement a mesure qu'ils arrivent au flanc gauche du peloton qui les précède.

Le chef de bataillon suivra la formation à hauteur du peloton qui va tourner pour se porter sur la ligne de bataille.

Le commandant en second (*h*) assurera successivement la position des guides à mesure qu'ils arrivent sur la ligne des jalonneurs (*i*, *k*).

L'adjudant s'est placé dans cet exemple au point (*l*), où la colonne a conversé pour prendre une direction parallèle à la ligne de bataille.

FIGURE II.

Représente un bataillon en colonne, la droite en tête, se formant en avant en bataille.

La colonne étant arrivée à douze pas de distance de la ligne de bataille, le chef de bataillon l'arrêtera et fera établir aussitôt par le commandant en second, deux jalonneurs (*a*, *b*), sur la ligne de bataille, vis-à-vis le front de la colonne, et dans la direction que le chef de bataillon aura choisie. Ces deux jalonneurs établis, il fera porter et aligner contre eux le premier peloton de la colonne, et commandera ensuite :

1. *Sur le premier peloton en avant en bataille.* 2. *Bataillon, guide à droite.* 3. *Par peloton, demi à gauche.* 4. MARCHE.

Au quatrième commandement, tous les pelotons, hors le premier, exécuteront une demi-conversion à gauche; et au moment que le chef de bataillon jugera qu'ils ont conversé, il commandera :

1. *En avant.* 2. MARCHE.

Au commandement *marche*, les guides de droite (*f*) suivront la file (*d*) du peloton précédent, qui se trouvera vis-à-vis d'eux, jusqu'au moment où ce peloton arrive en (*e*), où il tournera à droite, comme il est représenté en (*h*) pour se porter sur la ligne de bataille.

Le chef de bataillon (*r*) veillera le mouvement en arrière du front; le commandant en second (*g*) assurera successivement la position des guides à mesure qu'ils arrivent sur la ligne de bataille, l'adjudant (*f*) suivra le mouvement à hauteur du dernier peloton.

PLANCHE XIII.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente un bataillon en colonne, la droite en tête, se formant face en arrière en bataille.

La colonne étant arrivée à douze pas de distance de la ligne de bataille, le chef de bataillon l'arrêtera et fera établir par le commandant en second, deux jalonneurs (*a*, *d*), vis-a-vis le front de la colonne, dans la direction qu'il aura choisie, et fera porter aussitôt le premier peloton derrière et contre ces deux jalonneurs, en lui faisant exécuter une espèce de contremarche (*b*) pour faire face en arrière.

Alors le chef de bataillon commandera :

1. *Par le flanc droit sur le premier peloton, face en arrière en bataille.* 2. *Bataillon à droite.* 3. MARCHE.

Au premier commandement, le guide de gauche (*e*) du second peloton se détachera vivement, de manière à arriver avant son peloton sur la ligne de direction, et à s'y trouver placé comme il est prescrit pour les formations successives; il indiquera aussi à son chef le point où il devra arriver sur la ligne, la dépasser de trois pas, et tourner ensuite à gauche, de manière a conduire son peloton dans une direction parallèle à la ligne de bataille, comme en (*f*). Lorsque les premières files seront arrivées à hauteur du peloton déja formé, il commandera :

1. *Peloton.* 2. *Halte.* 3. *Front.* 4. *A droite, alignement.*

Tous les pelotons iront de même se former successivement sur la ligne de bataille, chacun d'eux se réglant sur le peloton qui le précède, les guides (*e*) des derniers pelotons ne se détacheront qu'a la distance nécessaire pour précéder le chef de peloton de quelques pas sur la ligne.

Le chef de bataillon (*g*) suivra le mouvement en arrière du front.

Le commandant en second (*h*) assurera la position de chaque guide sur la ligne, avant que son peloton ne tourne derrière lui.

FIGURE II.

Représente un bataillon en colonne serrée en masse, devant se déployer sur un peloton de l'intérieur.

Le bataillon (*a*), en colonne par peloton, s'étant porté sur la ligne

de bataille déterminée par les deux jalonneurs (d, e), et qu'on veut déployer sur le quatrième peloton,

Le chef de bataillon commandera :

1. *Sur le quatrième peloton, déployez la colonne.* 2. *A droite et à gauche.* 3 MARCHE.

Au premier commandement, chaque chef de peloton avertira son peloton qu'il va faire à droite ou à gauche.

Au deuxième commandement, les trois premiers pelotons feront à droite, les quatre derniers feront à gauche; le quatrième ne bougera pas.

Au troisième commandement, les pelotons qui sont par le flanc se mettront en marche, le guide de droite (h) dans les pelotons qui ont fait à droite, et le guide de gauche (f) dans ceux qui ont fait à gauche, conduiront les premières files parallèlement à la direction qu'avoit la tête de la colonne.

Le chef de peloton s'arrêtera de personne, au commandement *halte* fait au peloton qui doit arrêter immédiatement avant le sien, verra filer son peloton, et lorsque la dernière file arrive auprès de lui, il commandera :

1. *Tel peloton.* 2. *Halte.* 3. *Front.* 4. *Guide à gauche* (ou *à droite*).

Et se portera devant le centre de son peloton; lorsqu'il se verra démasqué par le peloton qui le précède, il commandera : *en avant, marche*, et se portera vers la ligne de bataille. Arrivé à deux pas de cette ligne, il arrêtera son peloton, et l'alignera suivant les principes établis pour les formations successives.

Le chef de bataillon (r) suivra le déploiement, et observera que les pelotons ne s'arrêtent pas trop tôt ni trop tard.

Le commandant en second (f) assurera les guides des pelotons de l'aile droite, l'adjudant (q) assurera les guides des pelotons de l'aile *gauche*.

PLANCHE XIV.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente un bataillon formant la colonne d'attaque derrière son centre, pour marcher ensuite dans cet ordre en bataille.

Commandemens.

1. *Colonne d'attaque.* 2. *Par peloton de droite et de gauche sur le centre en arrière en colonne.* 3. *Bataillon par le flanc gauche et le flanc droit.* 4. A GAUCHE ET A DROITE. 5. *Pas accéléré*, MARCHE.

Au deuxième commandement, tous les chefs de peloton se porteront à deux pas devant le centre de leur peloton, et le préviendront du mouvement qu'il devra faire.

Au quatrième commandement, les quatrième et cinquième pelotons ne bougeront; les trois premiers pelotons feront à gauche; les trois derniers pelotons feront à droite; les trois files de gauche des premiers, et les trois files de droite des derniers pelotons, déboîtent en arrière, et les chefs de peloton se porteront à côté de leur première file pour la conduire.

Au cinquième, tous les pelotons qui font par le flanc se mettent en marche, et vont se réunir chacun à son peloton correspondant à distance de section, derrière les deux pelotons du centre.

Les pelotons de droite et de gauche, en se réunissant, s'aligneront sur le sous-officier de remplacement du peloton de gauche, lequel aura soin de se placer correctement sur la direction de celui qui est au centre des deux pelotons de la tête : les chefs de pelotons, après avoir commandé FIXE, se porteront devant le centre de leur peloton, et les sous-officiers de remplacement des pelotons de droite, et le lieutenant des pelotons de gauche, se porteront sur le flanc extérieur de la colonne; le chef de bataillon (*a*) veillera à ce que les pelotons de droite et de gauche se réunissent à la distance prescrite.

Le commandant en second (*b*) se portera en avant du sous-officier de remplacement placé au centre des deux pelotons de la tête, et assurera la direction des sous-officiers de remplacement des pelotons de gauche à mesure qu'ils prendront rang dans la colonne.

L'adjudant (*c*) remplira la même fonction en arrière de la colonne.

Le bataillon étant ainsi formé en colonne, et devant marcher dans cet ordre en bataille, le chef de bataillon commandera :

1. *Bataillon en avant.* 2. *Guides au centre*, MARCHE.

Au premier commandement, le premier rang de la garde du drapeau

se portera à six pas en avant ; le commandant en second le fera appuyer à gauche, de manière que le porte-drapeau se trouve placé sur la direction de la file des sous-officiers du centre de la colonne ; le porte-drapeau étant assuré, prendra un point en avant par-dessus la tete du commandant en second. Le second rang de la garde du drapeau remplacera le premier rang, et le troisième qui se trouve en serre-file, remplacera le second au second rang.

Au troisième commandement, le bataillon se mettra en marche, et observera les règles prescrites.

FIGURE II.

Représente le même bataillon marchant en bataille.

Le chef de bataillon (*d*) veillera à l'ordre intérieur de la colonne, et se portera de temps en temps en arrière de la dernière subdivision, sur la direction des sous-officiers du centre, pour s'assurer que la colonne marche perpendiculairement.

Le commandant en second (*e*) marchera à côté du drapeau pour veiller à ce qu'il se dirige perpendiculairement en avant, et pour le maintenir à hauteur des drapeaux de la ligne, si elle étoit composée de plusieurs bataillons.

FIGURE III.

Représente le même bataillon après avoir été arrêté, se formant en bataille par un déploiement central à droite et à gauche.

Commandemens.

1. *Sur le quatrième et cinquième pelotons, déployez la colonne.* 2. *Bataillon, par le flanc droit et le flanc gauche.* 3 *A droite et à gauche.* 4. *Pas accéléré*, MARCHE.

Au premier commandement, le commandant en second placera deux jalonneurs devant la droite et la gauche des deux pelotons de la tête.

Au troisième commandement, les trois premiers pelotons font à droite, les trois derniers à gauche, et les chefs de peloton se porteront à côté de leur première file.

Au quatrième, les pelotons déploieront par la droite et par la gauche sur les deux pelotons de la tête, et se conformeront en tout à ce qui est prescrit à l'article des déploiemens.

Le chef de bataillon (*f*) veillera à l'exécution du déploiement; le commandant en second (*g*) assurera les guides des pelotons de la droite, à mesure qu'ils arrivent sur la ligne de bataille.

L'adjudant (*h*) assurera les guides des pelotons de la gauche.

PLANCHE XV.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente un bataillon qui doit marcher en bataille en ordre déployé.

Commandemens.

1. *Bataillon en avant.* 2. *Peloton du centre*, MARCHE.

Au premier commandement, les chefs de peloton se porteront devant le centre de leur peloton.

Le premier rang de la garde du drapeau se portera à six pas en avant, et sera établi par le commandant en second (*a*) comme il a été expliqué pour la marche en colonne d'attaque; le porte-drapeau prendra de même pardessus la tête du commandant en second, un point de direction en avant, sur lequel il se dirigera pendant la marche.

Au deuxième commandement, les quatrième et cinquième pelotons se mettent en marche en se réglant sur le sous-officier du centre, lequel se maintiendra toujours à environ six pas du drapeau.

Le troisième et sixième pelotons se mettront en marche quatre pas plus tard; le deuxième et septième observeront la même règle à l'égard du troisième et sixième peloton, et ainsi de suite jusqu'aux deux ailes.

A l'instant où chaque peloton aura déboîté, le guide de gauche se portera au flanc gauche de son peloton.

Dans les pelotons de l'aile droite, le guide de gauche marchera correctement dans la trace du guide de droite du peloton qui le précède, en se tenant toujours à quatre pas de lui. Dans les pelotons de l'aile gauche, le guide de droite marchera correctement dans la trace du guide de gauche de peloton qui le précède, et observera également la distance de quatre pas.

Les chefs de peloton marcheront à deux pas devant le centre de leur peloton.

FIGURE II.

Représente le même bataillon marchant en bataille en ordre déployé.

Le chef de bataillon (*b*) veillera au maintien de l'ordre, et se portera de temps à autre en arrière de la file du drapeau, pour observer s'il marche perpendiculairement.

Le commandant en second (*c*) marchera à la tête du drapeau pour veiller à ce qu'il se dirige droit en avant, et pour le maintenir à hau-

teur des drapeaux de la ligne, si elle étoit composée de plusieurs bataillons.

FIGURE III.

Représente le même bataillon auquel on a commandé HALTE.

Au commandement HALTE, fait par le chef de bataillon, les quatrième et cinquième pelotons s'arrêteront et s'aligneront promptement l'un sur l'autre ; les chefs de ces deux pelotons se porteront en même temps à leur place de bataille.

Les autres pelotons continueront de marcher droit devant eux, et à l'instant où chaque chef de peloton arrivera de personne sur la ligne de bataille, il commandera, sans arrêter son peloton, *à gauche* ou *à droite*, *alignement*, et reprendra vivement sa place de bataille.

A ce commandement, chaque peloton s'alignera promptement; le commandant en second (*f*) surveillera l'alignement des pelotons de l'aile droite ; l'adjudant (*e*) celui des pelotons de l'aile gauche ; le chef de bataillon (*d*) pourra faire rectifier l'alignement par le commandement, *chef de tel peloton*, sortez (ou rentrez).

PLANCHE XVI.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente un changement de front d'une ligne composée de plusieurs bataillons face à droite sur le peloton de l'aile droite du premier bataillon.

Ou bien :

Colonne avec distance entière, la droite en tête en avant en bataille.

La ligne étant supposée avoir rompu par peloton à droite, le commandant en chef indiquera au commandant en second du bataillon de la tête, le point où il voudra appuyer sa droite ainsi que le point de direction de gauche ; cet officier établira aussitôt deux jalonneurs sur la direction indiquée, et fera approcher et aligner le premier peloton de son bataillon contre les deux jalonneurs, ce qui étant exécuté, le commandant en chef commandera :

Sur le premier peloton du premier bataillon, en avant en bataille.

Ce commandement ayant été répété par les chefs de bataillon, celui du bataillon de la tête commandera aussitôt après :

1. *Bataillon guide à droite.* 2. *Par peloton, demi à gauche.*

Le chef du deuxième, troisième et quatrième bataillon de la colonne commandera :

1. *Par bataillon tête de colonne à gauche.*

Le commandant en chef commandera ensuite :

Marche, *ou pas accéléré*, Marche.

A ce commandement, le bataillon de la tête se formera en avant en bataille, par les moyens prescrits à l'école de bataillon, numéros 231, 232 et suivans.

Les bataillons suivans se porteront en colonne vers la ligne de bataille. Pour cet effet le peloton de la tête de chacun d'eux déboîtera de la colonne par un mouvement de conversion à gauche, et se dirigera ensuite de manière à arriver perpendiculairement derrière la droite de son terrein, qui est marqué par les commandans en second (*b*, *c*) qui se sont placés à temps pour indiquer à leur bataillon le point d'appui de sa droite.

Le premier bataillon a déjà exécuté son mouvement ; le second est prêt à le finir ; le troisième est arrivé auprès de son commandant en second,

second, où il a été arrêté ; le quatrième est en chemin pour y arriver, son chef (*d*) le fait tourner un peu à droite à environ distance de bataillon de la ligne de bataille, pour arriver perpendiculairement sur cette ligne.

Le commandant en chef (*a*) veillera à ce que les deux premiers drapeaux soient correctement établis sur le point de gauche.

FIGURE II.

Représente un changement de front d'une ligne composée de quatre bataillons face à droite sur le peloton de l'aile gauche du quatrième bataillon.

Ou bien :

Colonne avec distance entière, la gauche en tête face en arrière en bataille.

La ligne étant supposée avoir rompu par peloton à gauche, le commandant en chef indiquera au commandant en second du quatrième bataillon, le point où il voudra appuyer sa gauche, ainsi que le point de direction de droite. Cet officier placera aussitôt deux jalonneurs sur la direction indiquée, et fera établir, par une espèce de contre-marche, le huitième peloton derrière et contre les deux jalonneurs, de manière qu'il fera face en arrière à la colonne, où cette disposition étant faite, le commandant en chef commandera :

Sur le huitième peloton du quatrième bataillon, face en arrière en bataille.

Les chefs de bataillon ayant répété ce commandement, celui du quatrième bataillon commandera aussitôt après :

1. *Bataillon, par le flanc gauche.* 2. A GAUCHE.

Le chef de chacun des bataillons suivans commandera :

1. *Par bataillon tête de colonne à gauche.*

Le commandant en chef commandera ensuite :

MARCHE, *ou pas accéléré*, MARCHE.

A ce commandement, le quatrième bataillon se formera face en arrière en bataille sur le huitième peloton, par les moyens prescrits à l'école de bataillon.

Les bataillons suivans se porteront en colonne vers la ligne de bataille. Pour cet effet le peloton de la tête de chacun d'eux déboîtera de la colonne par un mouvement de conversion à gauche, et se dirigera ensuite

de manière à arriver perpendiculairement par-devant la gauche de son terrein qu'il doit occuper en bataille, et qui est marqué par les commandans en second (*f*, *g*) qui se sont placés à temps pour indiquer à leur bataillon le point d'appui de sa gauche.

Le quatrième bataillon a déja exécuté son mouvement; le troisième est près de le finir; le deuxième est arrivé auprès de son commandant en second, où il a été arrêté; le premier est en chemin pour y arriver, son chef (*h*) le fait tourner un peu à droite à environ distance de bataillon de la ligne de bataille, pour arriver perpendiculairement sur cette ligne.

Le commandant en chef (*e*) veillera à ce que les deux premiers drapeaux soient correctement établis sur la direction du point de droite.

PLANCHE XVII.

FIGURE PREMIÈRE.

Représente une colonne de quatre bataillons, formée par division et serrée en masse, la droite en tée devant se déployer par bataillon en masse à côté ls uns des autres.

Lorsque la tête de la colonne est arrivée à deux pas de la ligne le bataille *A*, *B*, elle sera arrêtée; le commandant en chef fera ensue placer deux jalonneurs (*c*, *d*) devant la gauche et la droite de la divis de la tête, et les assurera correctement sur la direction.

Ces dispositions étant faites, le commandant en chef commander:

Par bataillon en masse sur le deuxième bataillon, déployez colonne.

Ce commandement ayant été répété par les chefs de bataillon, l du second bataillon avertira sa troupe de ne pas bouger : celui d mier bataillon commandera :

1. *Bataillon, par le flanc droit.* 2. A DROITE.

Les chefs du troisième et quatrième bataillons commande

1. *Bataillon, par le flanc gauche.* 2. A GAUCH

Le commandant en chef commandera ensuite.

MARCHE.

A ce commmandement, les bataillons qui sont par l mettent en marche.

Lorsque la première file de chacun de ces bataillon arrivée à hauteur de son commandant en second, qui sera la distance prescrite à l'école de bataillon, n°. 434, le chef illon commandera :

2

1. *Premier (ou troisième) bataillon.* 2. HALTE. 3. FRONT.

Le chef du deuxième bataillon se voyant démasqué par le premier, commandera :

1. *Bataillon, en avant.* 2. *Guide, à gauche.* 3. MARCHE.

Au commandement MARCHE, ce bataillon se portera sur la ligne de bataille, marquée par les deux jalonneurs (*c*, *d*), sera arrêté et aligné entre ces deux jalonneurs.

Le chef du premier bataillon qui se trouve déja placé sur la ligne de bataille, se conformera, pour aligner son bataillon, à ce qui est prescrit à l'école de bataillon, n°. 441.

A l'instant où le troisième bataillon aura fait front, son chef lui commandera :

1. *Bataillon, en avant.* 2. *Guide à droite.* 3. MARCHE.

Au commandement MARCHE, le bataillon se portera vers la ligne de bataille, et sera arrêté et aligné comme il est prescrit à l'école de bataillon, n°. 445.

Le quatrième bataillon exécutera, à son tour, ce qui vient d'être prescrit pour le troisième.

FIGURE II.

't voir les quatre bataillons déployés en masse après 'u'ils sont arrivés sur la ligne de bataille A, B.

FIGURE III.

R *ente le déploiement général en ligne de ces mêmes 'lons qui se sont portés en avant sur la ligne de ion* R, S.

L exemple, le commandant en chef a choisi la seconde division ... dème bataillon, sur laquelle il veut faire déployer en ligne; en ... ce il fera placer deux jalonneurs (*f*, *g*) devant la première du deuxième bataillon, et commandera ensuite :

Sur la deuxième division du deuxième bataillon, déployez vos masses.

Ce commandement ayant été répété par les chefs de bataillon, celui du deuxième avertira la division désignée de ne pas bouger, et commandera aussitôt après :

1. *Bataillon, par le flanc droit et le flanc gauche.* A DROITE, *et* A GAUCHE.

Le chef du premier bataillon commandera :

1. *Bataillon, par le flanc droit.* 2. A DROITE.

Les chefs du troisième et quatrième bataillons commanderont :

1. *Bataillon, par le flanc gauche.* 2. A GAUCHE.

Cette disposition faite, le commandant en chef commandera

Pas accéléré. MARCHE.

A ce commandement, le déploiement commencera.

Le deuxième bataillon se déploiera le premier, en se conformant à ce qui a été prefcrit à l'école de bataillon, n°. *266* et suivans.

Le chef du premier bataillon voyant la première division du deuxième s'arrêter, commandera, lorsque son bataillon aura pris l'intervalle de vingt-quatre pas qui devra le séparer du deuxième :

1. *Quatrième division.* 2. HALTE.

Et le chef de division commandera : FRONT.

Les troisième, deuxième et première divisions de ce bataillon se déploieront par les moyens prefcrits à l'école de bataillon, n°s. 272, 273 et suivans.

Le chef du troisième bataillon voyant la quatrième division du deuxième bataillon s'arrêter, commandera, lorsque son bataillon aura pris l'intervalle de vingt-quatre pas :

1. *Première division.* 2. HALTE.

Et le chef de la division commandera : FRONT.

Les deuxième, troisième & quatrième divisions de ce bataillon, se

déploieront ensuite d'après les principes prefcrits à l'école du bataillon, n°s. 285 et suivans.

Le chef du quatrième arrêtera la première division de son bataillon, comme il vient d'être prefcrit pour le troisième.

Aussitôt que le chef de bataillon aura arrêté la division qui doit arriver la première sur la ligne de bataille, il fera établir deux jalonneurs (*h. i*) par le commandant en second.

Fin de l'explication des planches et figures.

Planche 1

EXPLICATION DES FIGURES

A. *Chef de Bataillon*

B. *Command.t en Sec.d*

D. *Adjudant.*

C. *Capitaine.*

Lieutenant.

Sous Lieutenant.

Porte Drapeau.

1.er Sergent

2.e Sergent.

Caporal.

Tambours.

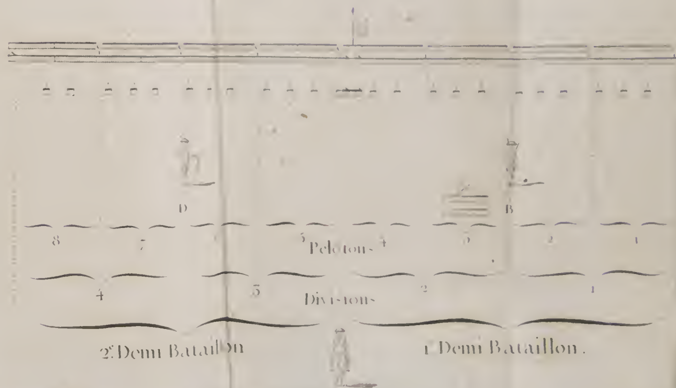


Planche II

Fig. 1.

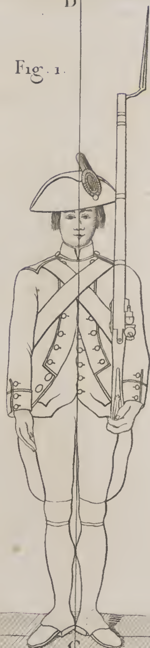


Fig. 2.



Fig. 3



Le C. B. del.

Planche III.

Fig. 1.

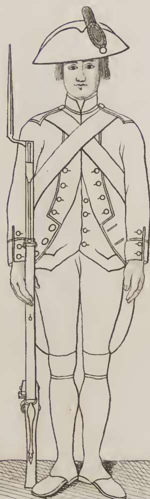


Fig. 2.

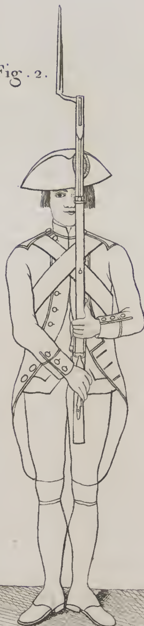
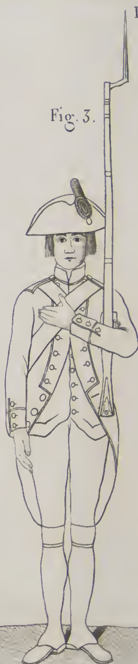


Fig. 3.



Le C B. del

P et G Sculp

ECOLE DU GARDE NATIONAL.

Planche IV.

Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Le C. B. del.

P. et C. Sculp.

Planche V

Fig. 1



Fig. 2.

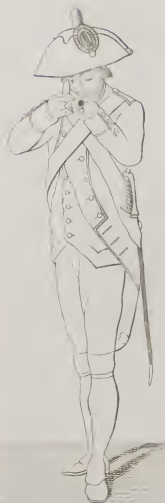
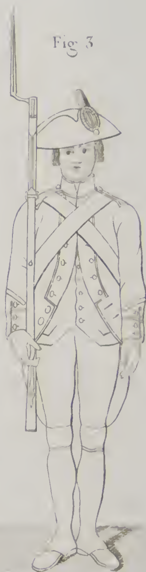
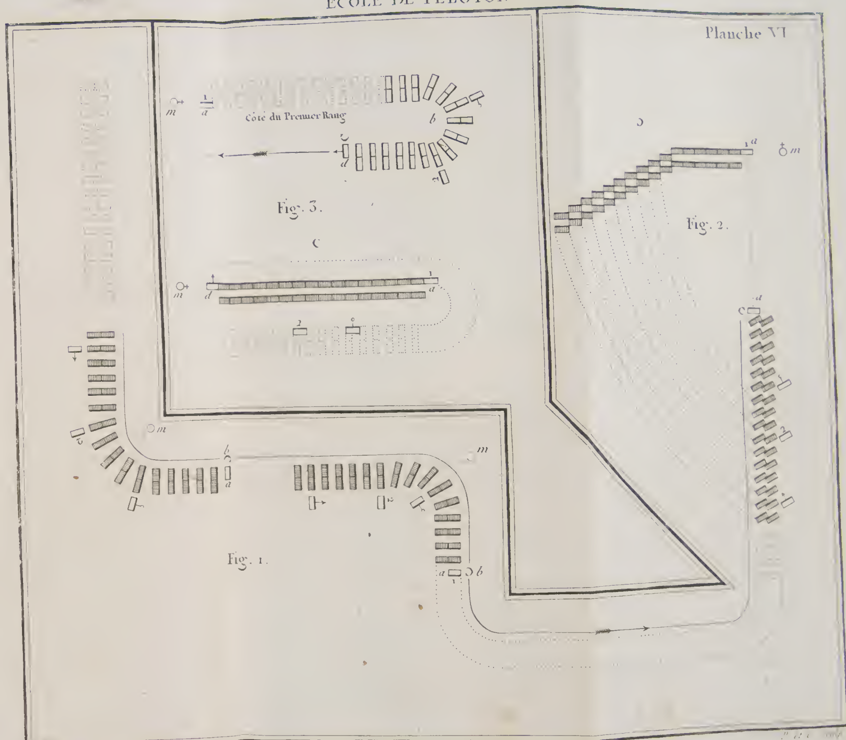
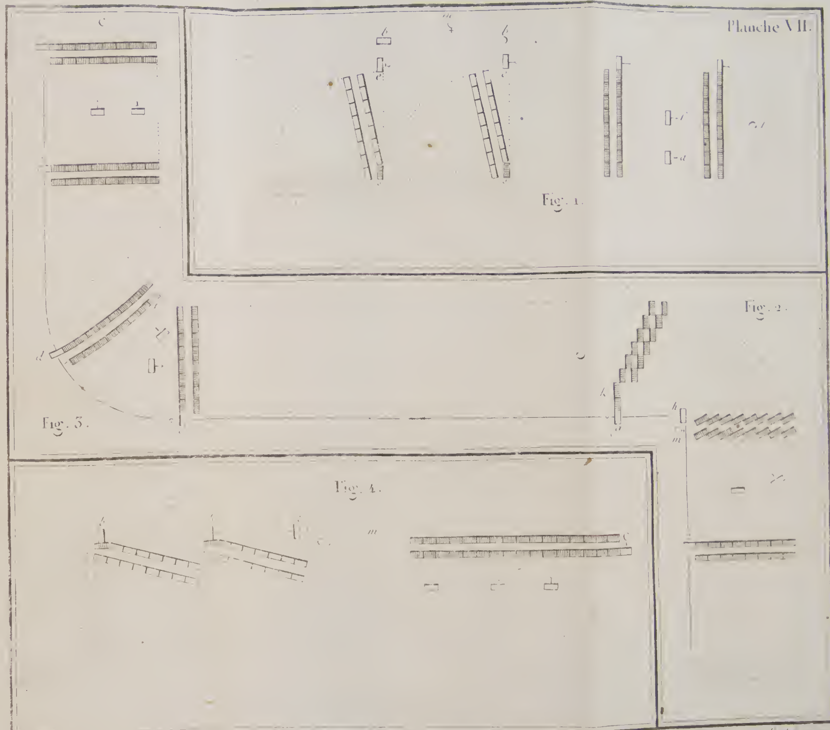


Fig. 3




Planche VI
Côté du Premier Rang
Fig. 3.
Fig. 2.
Fig. 1.


Planche VII.
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.

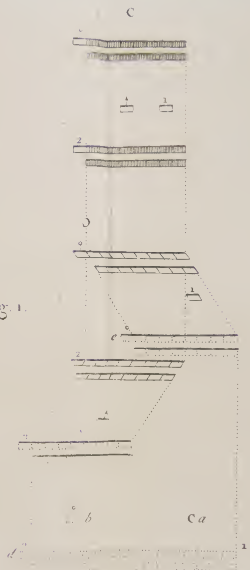


Fig. 1.

Planche VIII

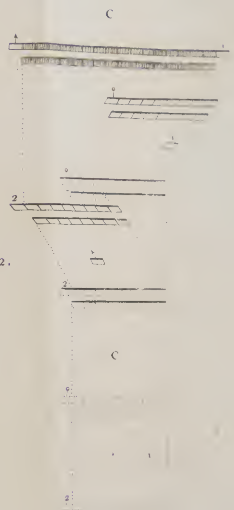


Fig. 2.

del *sculp*

Planche IX

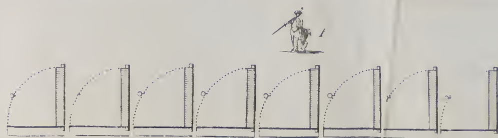


Fig. 1.

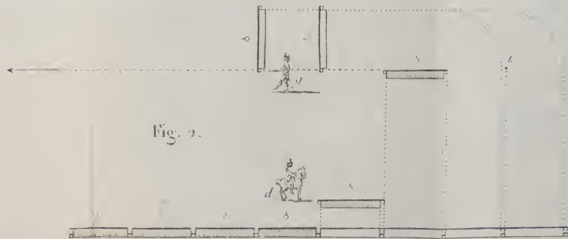


Fig. 2.

Fig. 3.

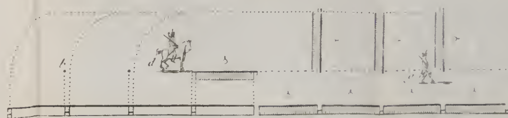


Planche X.

Fig. 1.

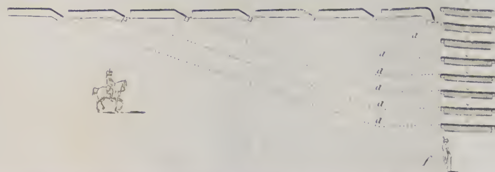


Fig. 2.

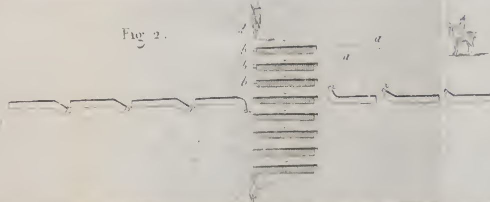
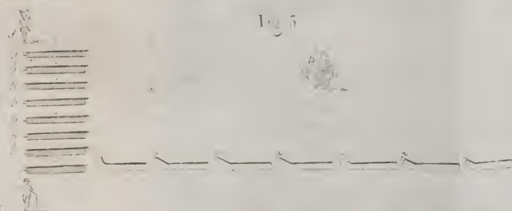
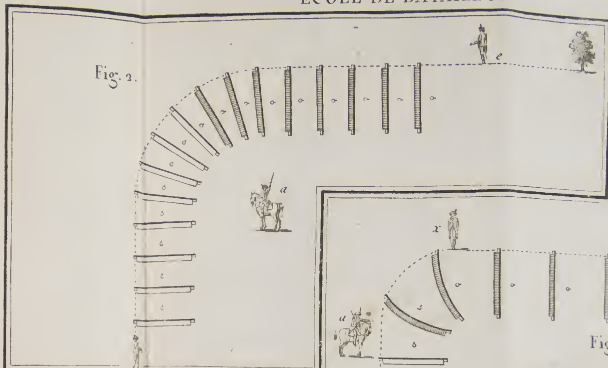


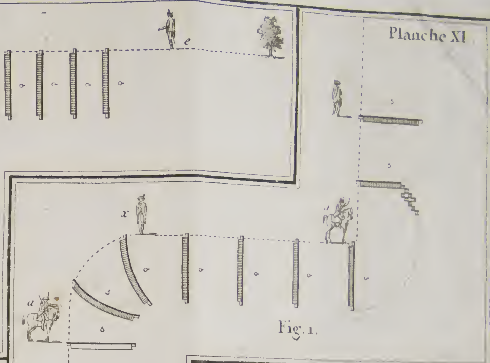
Fig. 3.

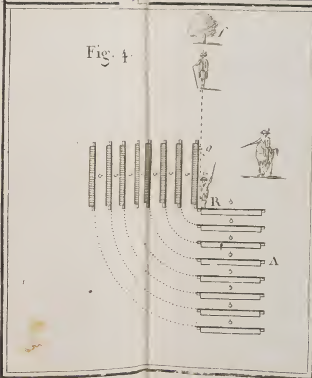


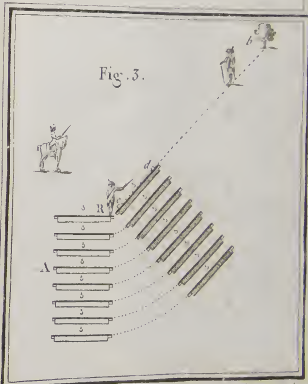
ECOLE DE BATAILLON.

Planche XI.



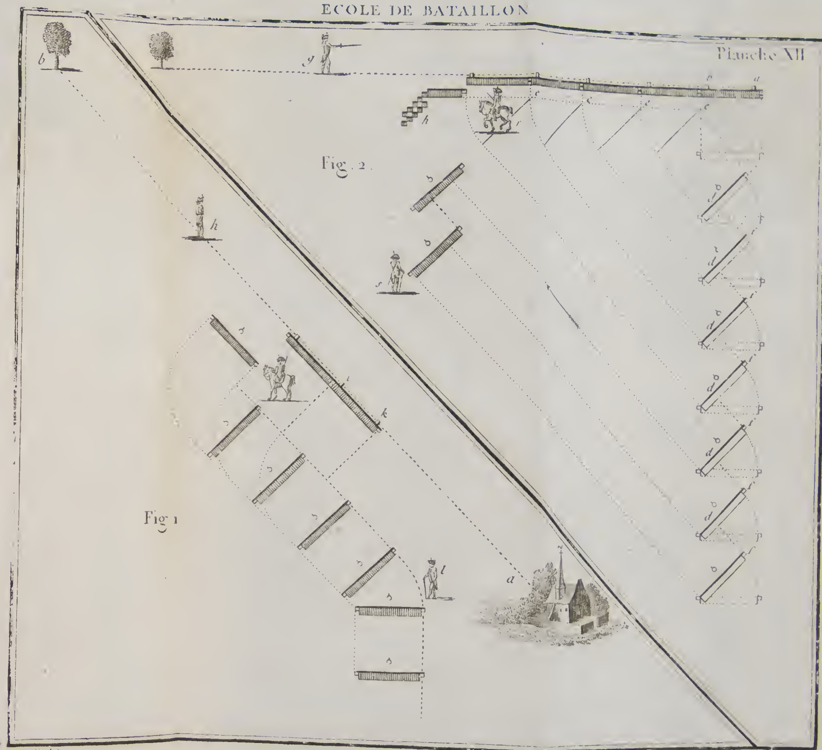






Le C B del

P et G sculp


Planche XII
Fig. 2.
Fig 1

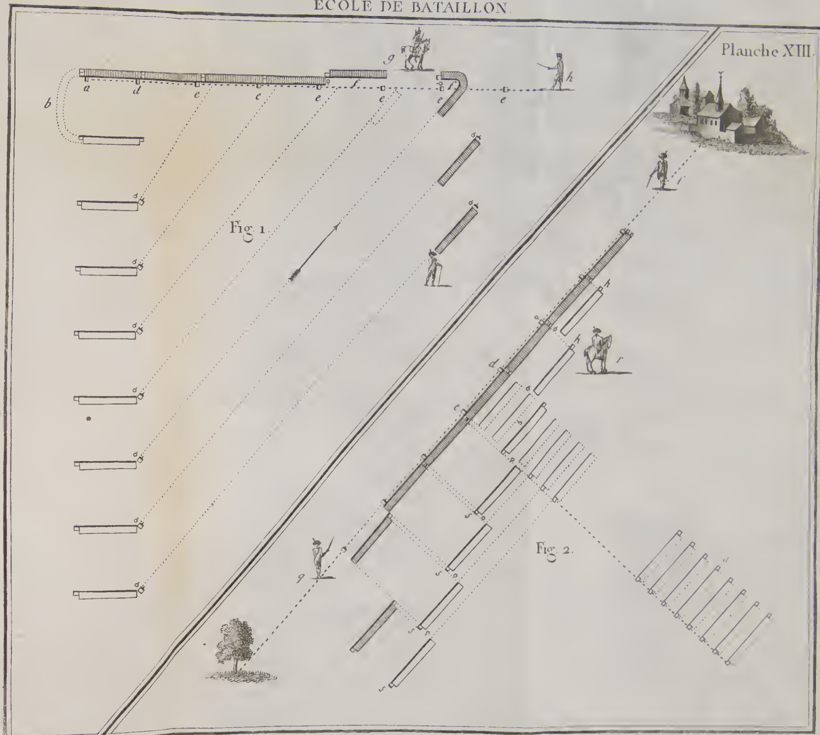

ECOLE DE BATAILLON.
Planche XIII.
Fig. 1.
Fig. 2.
a
b
d
e
f
g
h

Planche XIV

Fig. 3.

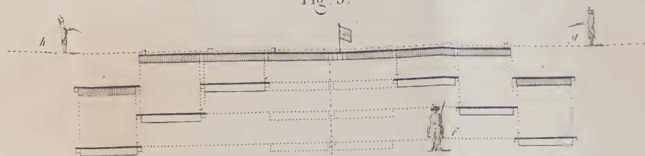


Fig. 2.

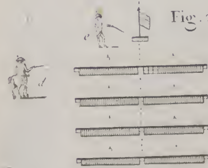


Fig. 1.

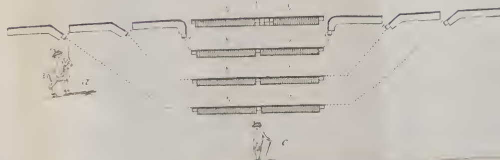


Planche XV.

Fig. 3.

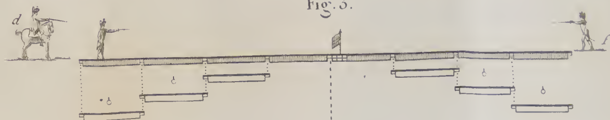


Fig. 2.

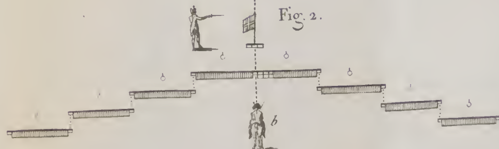
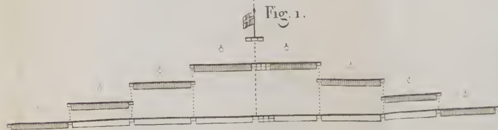
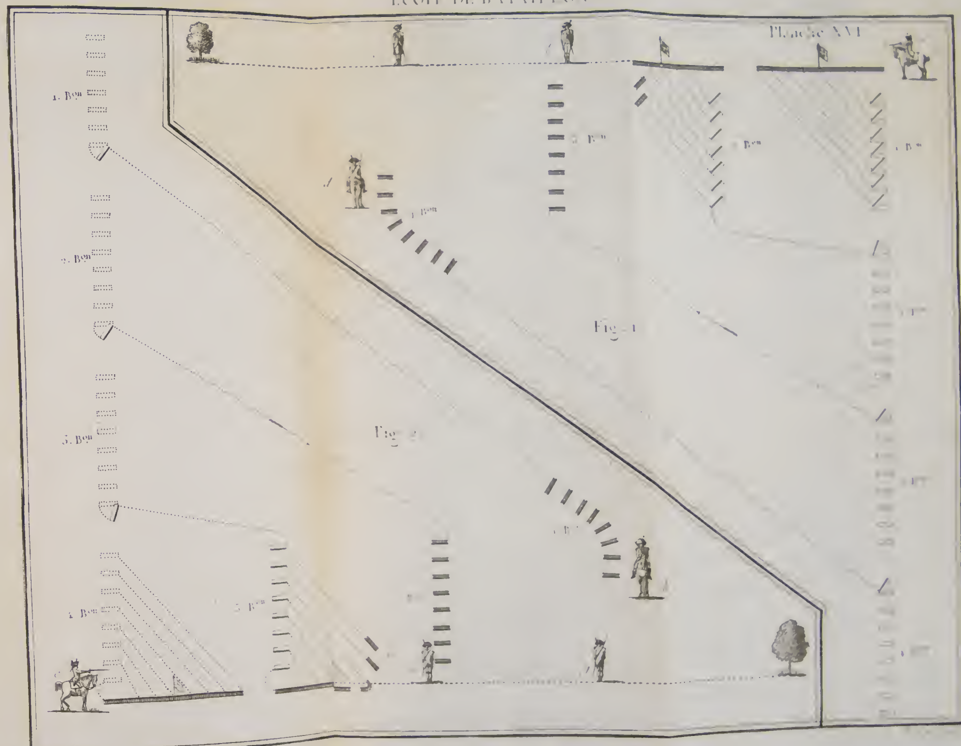
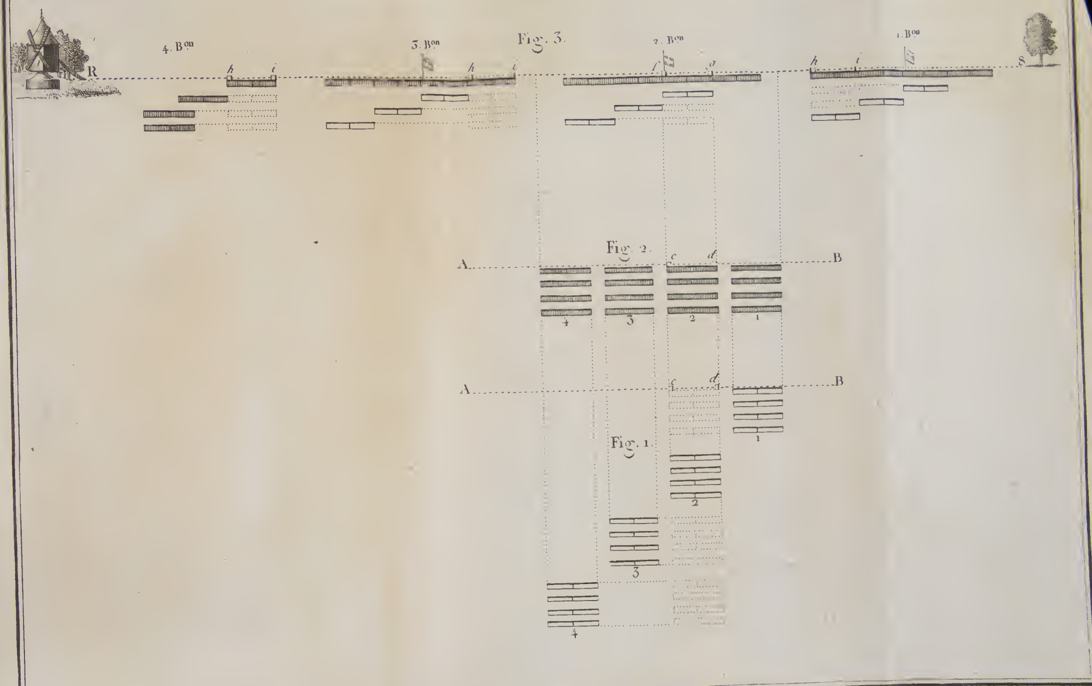


Fig. 1.



ECOLE DE BATAILLON





Le C B del

P et G Sculp

